

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	09	SOCIAL	05	TRANSPORT	12
ADMINISTRATION	35	ECONOMIE	11	RURAL	43

N° 2565

25 Mai 2022

25 May 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS
1	<p>Reference 000250/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N° 000250/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 17 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000012/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION EN RÉSEAU TRIPHASÉE DES LOCALITÉS DE LOBE, NKOLNGOCK, COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (FDSE) EXERCICE 2022 LIGNE DES INTERVENTIONS D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
2	<p>Reference N° 15 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 15 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT ANNULLATION DU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT N°03/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 08/04/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
3	<p>Reference 012/C/ C-DJO/2022 DU 09/05 /2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 012/C/ C-DJO/2022 DU 09/05 /2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 015/DM/CDJO/2022 DU 09/05/2022 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 009/DC/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 22/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU CHAMP PHOTOVOLTAIQUE ET REHABILITATION DE L'ELECTRICITE DU BATIMENT ET ANNEXE DE L'HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
4	<p>Reference N° 10 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 10 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
5	<p>Reference N°0026/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°0026/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2022 DU12/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 001/LC/RC/CNG/SG/ST/SIGAMP2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES NKOAKOM (RIVIERE AKONO)-CARREFOUR NKOLMESSI ET CARREFOUR NKOLMESSI-OFFOUMOU NSELECK (GOUDRON), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE ; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/2022 DU 22/03/2022. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOUFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	N° 13 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 13 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT ANNULLATION DU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT N°01/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 08/04/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AUX CSI DE BAKOA, BOUGNOUGOULOUK ET NISSIOM, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
7	Reference	006/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
8	Reference	010/C/C-DJO/2022 DU 28/04 /2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 010/C/C-DJO/2022 DU 28/04 /2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 013/DM/CDJO/2022 DU 28/04/2022 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/DC/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 22/03/20222022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE DJOHONG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
9	Reference	N°08 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°08 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/003/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES A PMH DANS LES LOCALITES DE TCHEKOS, NYAMBAYE,KILIKOTO ET NYAMANGA, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
10	Reference	N° 09 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 09 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 31 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
11	Reference	007/D/CNK/SG/2022 du 19/05/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/CNK/SG/2022 DU 19/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/ AONO/COMMUNE NKONDJOCK/CIPM /2022 DU 18/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT (08 ML) DONNANT ACCES AU VILLAGE NDOCCOUMA DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	N° 186 /DP/JO5/CDPM Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 186 /DP/JO5/CDPM PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°06/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 19 AVRIL 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DES ROUTES T1 : CARREFOUR MVOG-NNOMO – CARREFOUR SERGY CARREFOUR MVOG NNOMO, T2 : MVOG NNOMO (ENTRÉE POMPE) – ORPHELINAT MISSION CATHOLIQUE ET T3 : CARREFOUR MVOG NNOMO – CARREFOUR BESLA LONGUEUR=0,4KM, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
13	Reference	N°06 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°06 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ N°01/M/C/BOK/SG/ CIPM/2022 DU 12/04/2022 PASSÉ APRES DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°01/DCE/DMI/CBOK/CDPM/2022 EN PROCÉDURE DE GRE À GRE SUIVANT AUTORISATIONS N°000143/N/MINMAP/EECA, DU 21 JANVIER 2022 ET CELLE N°002060/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 9 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE QUATRE (04) PISTES AGRICOLES : BOUNGOYOKO-FLEUVE MBAM (04KM); BOUMBATO-FLEUVE MBAM (08KM); KANANGA-RIVE NOUBOMO (05KM); BOUYONGO-FLEUVE MBAM (06KM), DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
14	Reference	N° 14 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 14 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 PORTANT ANNULATION DU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT N°02/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 08/04/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AUX CSI DE : ASSALA ET BALAMBA, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
15	Reference	005/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
16	Reference	ADDITIF N°00007/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°00007/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE VISIO CONFERENCE AU MINEPAT EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	N°0007/C/ J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP du12/05/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0007/C/ J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP DU12/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 001/LC/RC/CNG/SG/ST/SIGAMP2022 PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/2022 DU 22/03/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES COMMUNALES NKOAKOM (RIVIERE AKONO)-CARREFOUR NKOLMESSI ET CARREFOUR NKOLMESSI-OFFOUMOU NSELECK (GOUDRON), DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

18	Reference	009/C/C-DJO/2022 DU 28/04 /2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/C/C-DJO/2022 DU 28/04 /2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 012/DM/CDJO/2022 DU 28/04/2022 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/DC/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BORGOP DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 002/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/04-2022 DU 11/04/2022, RELATIF A LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DU MAGAZINE SEMESTRIEL DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) POUR L'ANNEE 2022NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)PAYS : CAMEROUNNUMERO DU PROJET : CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	0010/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0010/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	1109-22/DAG/DG/PAD DU 16/05/2022 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1109-22/DAG/DG/PAD DU 16/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ PROMO CONSTRUCTION SARL, BP 8222 YAOUNDÉ, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 15/02/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU D'APPOINT POUR LES STRUCTURES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference [024/D/HGD/DG/DT/SMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°024/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°022/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 13 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

23

Reference [003/D/C/AKO/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°003/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE(C0133002) CARREFOUR NGOUMBOU-RIVIÈRE FALLA LONGUEUR 8,8KM AVEC RÉFECTION DU PLATELAGE SUR LA RIVIÈRE FALLA DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O- RÉGION DU CENTRE. OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ;

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

24

Reference [006/D/C/AKO/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°006/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOÉMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS. OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ; LOT 1

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

25

Reference [N°052/DP/J12/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION PREFECTORALE N°052/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA PERCEPTION DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

26

Reference [N° 185 /DP/JO5/CDPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION PREFECTORALE N° 185 /DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°07/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 19 AVRIL 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN ENDUIT BICOUCHE DU TRONÇON DE ROUTE : ENTRÉE ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT JOACHIM ET STE ANNE – CARREFOUR TROIS FABRIQUÉS – CARREFOUR DÉLÉGUÉ LADA 2 (1,2 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference 005/D/C/AKO/SG Lire Titre/objet DECISION N°005/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE MT/BT DE NDONKO A NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE ;OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

28	Reference 0011/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet DECISION N° 0011/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

29	Reference N° 07 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 07 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ N°02//M/C/BOK/SG/ CIPM/2022 DU 12/04/22 PASSÉ APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°01/DCE/DMI/CBOK/CDPM/2022 EN PROCÉDURE DE GRE À GRE SUIVANT AUTORISATIONS N°000143/N/MINMAP/EECA, DU 21 JANVIER 2022 ET CELLE N°002060/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 9 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE QUATRE (04) PISTES AGRICOLES : KILIKOTO- RIVE NOUBOMO (05KM); BOALONDO- FLEUVE SANAGA (07KM); BOALONDO (ANTENNE)-FLEUVE MBAM (05KM); BOALONDO-FLEUVE MBAM (1.5KM), DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

30	Reference N° 12 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 12 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 08/04/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

31	Reference 003/COM/C/AKO/SG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°003/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (C0133002) CARREFOUR NGOUMBOU (INTER C0133001) - RIVIERE FALLA (INTERN2), LONGUEUR 8,8KM, AVEC REFECTION DU PLATELAGE SUR LA RIVIERE FALLA, DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

#

RESUME DES CONSULTATIONS

32

Reference [002/COM/C/AKO/SG/](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°002/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ(5) PUIITS RESPECT LOT1 ET LOT2DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE ; LOT 1.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

33

Reference [007/COM/C/AKO/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°007/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX- EDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTSLOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A SEP

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

34

Reference [006/CNCC/DG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°004/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE DE VIE DE NGOULETANG PAR MENGANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

35

Reference [011/C/C-DJO/2022 DU 09/05 /2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 011/C/C-DJO/2022 DU 09/05 /2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N°014 /DM/CDJO/2022 DU 09/05/2022 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 22/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION LA ROUTE RURALE NABEMO -PONT SUR LE MAYO NGOU LONG DE 12 KM DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

36

Reference [N°035/C/J12/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°035/C/J12/SAEF DU 18/05/2022PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA PERCEPTION DE BIKOK DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

37

Reference [N° 000018/C/JO5/CDPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 000018/C/JO5/CDPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 19 AVRIL 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DES ROUTES T1 : CARREFOUR MVOG-NNOMO – CARREFOUR SERGY CARREFOUR MVOG NNOMO, T2 : MVOG NNOMO (ENTRÉE POMPE) – ORPHELINAT MISSION CATHOLIQUE ET T3 : CARREFOUR MVOG NNOMO – CARREFOUR BESLA LONGUEUR=0,4KM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

38

Reference [N° 05/C/C/BOK/SG/22](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

39

Reference [764/CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/IP2/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 764/CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/IP2/2022 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 002 /AOIR/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2022 DU 30 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NATIONALE N°11 (N11) – RING ROAD : SECTION KUMBO – NDU- NKAMBE – MISAJE DANS LA REGION DU NORD-OUEST DÉPARTEMENTS DU BUI ET DU DONGA-MANTUNG RÉPARTIS EN TROIS LOTS SUIVANTS. LOT 1. : KUMBO-NDU (39 KM), LOT 2. : NDU – BINKA - NKAMBE (31 KM) ET LOT 3. : NKAMBE - MISAJE (18 KM) DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS PHASE III. CONSTRUCTION DE LA NATIONALE N°11- (N 11) – RING ROAD.ADDITIF N°02

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference

[COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX CI -APRÈS :1- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/2022 DU 09/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN PAVÉ DE LA ROUTE : RN1-ENTRÉE SECONDAIRE UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ,2- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE AUMÔNERIE CATHOLIQUE DE RM VERS CENTRE DE SANTÉ PRIVÉ PROTESTANT DE DANG,3- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE À TCHABBAL ,4- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE WOURO-SOUA (LOT1),5- AVIS D'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE TCHABBA BAOURO (LOT 3,6- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 004/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGODL -MAFALGAOU (LOT 2),7- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVPRT N°006/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 BOUTIQUES AU PARC DE STATIONNEMENT DE MBANG,8- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RNI-CARREFOUR MANWI-MBIDJORO-CARREFOUR BASE BIR,9- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS ET VOIES D'ACCÈS AU MARCHÉ DE DANG,10- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU À DANG,11- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 09 LOGEMENTS AU PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG,12- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 009/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR L'ÉQUIPEMENT DE 15 CHAMBRES AU PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG,13- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°010/CIPM/CANIII/2022 AU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION DES FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE PMH À MANWI (LOT 1) ET À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA DANG (LOT 2),14- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°012/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE TCHABBAL MARGOL 15- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°014/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANS INTÉGRÉ À TCHABBAL,16- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°014/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU ÉQUIPÉ D'UNE POMPE ÉLECTRIQUE EU PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG,17- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°019/CIPM/CANIII/2022 DU 05/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DANS LA LOCALITÉ DE MALANG,AINSI QUE DES DEMANDES DE COTATION1-N°005/DC/CIPM/CANIII/2022 SUR FONDS PROPRES DE TA COMMUNE RELATIVES AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LE PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG, PROJETS TOUS EXÉCUTABLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 3EME, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA.N 013/DC/CAN3/SG/ST/CIPM/2022 DU 09/02/2022 SUR FONDS PROPRES DE LA COMMUNE RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DIX(10) BOUTIQUES.N° 017/DC/CAN3/SG/ST/CIPM/2022 DU 09/02/2022 RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE VILLE, PROJETS TOUS EXÉCUTABLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT BIP - EXERCICE 2022.

Titre/objet

40

Nature de prestation

Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture

N/A

Reference

[N° 0000017/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

41

COMMUNIQUE N° 0000017/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N° 0000009/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 POTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX) BLOCS DE TOILETTES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021ET SUIVANTS.

Nature de prestation

Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture

N/A

Reference

[00003224/DAG/DG/PAD DU 16/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

42

COMMUNIQUÉ N° 00003224/DAG/DG/PAD DU 16/05/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 15/02/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU D'APPOINT POUR LES STRUCTURES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

Nature de prestation

Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture

N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference [COMMUNIQUE -RADIO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE -RADIO

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

44

Reference [N° 06/C/C/BOK/SG/22](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

45

Reference [N° 0000017/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0000017/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N° 00000009/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 POTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX) BLOCS DE TOILETTES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021ET SUIVANTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

46

Reference [005/COM/C/AKO/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°005/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE NDONKO A NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

47

Reference [00027/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 19/05/22](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 19/05/2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference ADDITIF N° 000006/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N° 000006/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 000012/AONR/MINEPAT/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION NATIONAL SUR LA FORMATION DU CAPITAL HUMAIN (SINCH) AU CAMEROUN, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

49	Reference N° 11 DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 11 DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 04/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE COCSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES (02) DE LASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OMENG, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

50	Reference 002/D/C/AKO/SG/ Lire Titre/objet DECISION N°002/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE ET LA RÉHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ(5) PUIITS RESPECT LOT1 ET LOT2 DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O- RÉGION DU CENTRE. OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ; LOT 1 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

51	Reference 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NGOBO DU TRONÇON MVA'A – AYOS – NKOLPOBLO DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, LIGNE FONDS ROUTIER MINTP / LIGNE FONDS ROUTIER 2022-2023 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 16-06-2022
-----------	---

52	Reference 13/22/DCO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 13/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE ROULEUSE HYDRAULIQUE A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 08-06-2022
-----------	---

53	Reference 18/AONO-EP/NR/D42/GDER- C/ITB/ISAMPC/2022 Lire Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN URGENCY PROCEDURE N°18/ONIT-EP/NR/D42/GDER-C/ITB/ISAMPC/2022 OF 13 MAY 2022 FOR THE WORKS OF REFORESTATION OF 03 HECTARES OF MUNICIPAL WOODS IN THE GUIDER COUNCIL FUNDING: BIP MINFOF, FISCAL YEAR 2022 ALLOCATION: 56 33 054 04 64 15 12 28 11 Nature de prestation Service Non Quantifiable Date de cloture 03-06-2022
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

54	Reference 06bis/AONO/C/BOKITO/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06 BIS/AONO/C/BOKITO/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE BOKITO, ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE(EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2022. IMPUTATION :562614505 641114 523313 541
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-06-2022

55	Reference 004/D/C/AKO/SG Lire
Titre/objet	DECISION N°004/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE MT/BT DE AKOA ZOLE A MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE ;OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

56	Reference N°02BIS/ACO/C /BOK/S G/CIPM-2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N°02BIS/ACO/C /BOK/S G/CIPM-2022 DU 25/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT(CMA) DE BOKITO, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP /MINSANTE – EXERCICE 2022
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	17-06-2022

57	Reference N° 001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 17/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE ARTISANALE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-06-2022

58	Reference 007/D/C/AKO/SG Lire
Titre/objet	DECISION N°007/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX ET ÉDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOÉMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS. OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ; LOT 1 :CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ À SEP
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

59	<p>Reference ADDITIF N° 00005/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 00005/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0011/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 19 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS, EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

60	<p>Reference N° 000068/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 000068/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 18 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN ONDULEUR DE 100 KVA POUR LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A YAOUNDE-MBALLA II, EXERCICE 2022.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

61	<p>Reference 00109/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/05-2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 00109/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/05-2022 DU 19/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRATPASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS DP N° 001/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/08-2021 DU 27 AOUT 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR (PS) A DOUALA III (NDOGPASSI) ET A DOUALA V (BEEDI). FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

62	<p>Reference N° 03/C/C/BOK/SG/22 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

63	<p>Reference 04/DC/CKKEM/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATIONN° 04/DC /CKKEM/CIPM/2022 DU 12 MAI 2022 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES EN TABLES BANCS (EM KOU MENGUI ; EM FOYEMTCHA ; EPB DE LA MOUMÉE MISSION ; EP DU PLATEAU A § B ; EP DU CENTRE) DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAIT-NKAM, REGION DE L'OUEST</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 08-06-2022</p>
-----------	--

64	<p>Reference 003/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 Mai 2022 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 22-06-2022</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

65	Reference	002/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DEFINITIF DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-06-2022

66	Reference	001/COM/C/AKO/SG/ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

67	Reference	004/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU 19 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE D'EDJOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-06-2022

68	Reference	002/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGAZIN DE STOCKAGE DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-06-2022

69	Reference	001/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KAHN DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-06-2022

70	Reference	007/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 24 MAI 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 24 MAI 2022, RELATIF A LA FABRICATION ET AU MONTAGE DES AUVENTS MÉTALLIQUES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

71	Reference 17/AAONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°17/AAONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LATRINE MODERNE HOMMES ET FEMMES A LA COMMUNE DE GUIDER FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL / 2022 IMPUTATION : 220 100 Nature de prestation Service Non Quantifiable Date de cloture 03-06-2022
-----------	--

72	Reference 004/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE ONNA ET ISSONDJE 2(LOT1) ET DE DEUX FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE NKAKA ET NGUIBASSAL(LOT2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 22-06-2022
-----------	--

73	Reference 007/C/CNK/SG/2022 du 19/05/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°007/C/CNK/SG/2022 DU 19/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/ AONO/COMMUNE NKONDJOCK/CIPM /2022 DU 18/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT (08 ML) DONNANT ACCES AU VILLAGE NDOCKOUMA DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

74	Reference 006/CNCC/DG/2022 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°004/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE DE VIE DE NGOULENTANG PAR MENGANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

75	Reference 03/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 Lire Titre/objet QUOTE REQUEST N°03/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 OFTHE 17/05/2022 FOR THE EQUIPMENT, IN SEMI-METALLIC BENCHES TABLES (250) IN THE GUIDER COUNCIL TO SCHOOL FINANCING: MINDDEVEL/FISCAL YEAR 2022 Nature de prestation Fournitures Date de cloture 08-06-2022
-----------	---

#

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	N° 000017/C/JO5/CDPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000017/C/JO5/CDPMPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°07/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 19 AVRIL 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN ENDUIT BICOUCHE DU TRONÇON DE ROUTE : ENTRÉE ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT JOACHIM ET STE ANNE – CARREFOUR TROIS FABRIQUES – CARREFOUR DÉLÉGUÉ LADA 2 (1,2 KM) DANS LE DÉPARTEMENTDE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
77	Reference	12/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU 12 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A KEKEM ; DANS LA COMMUNE DE KEKEM ; DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-06-2022
78	Reference	N° 04/C/C/BOK/SG/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
79	Reference	000010/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000010/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES ELECTROMECHANIQUES ET PIECES DE RECHANGE POUR L'ENTRETIEN DES ELECTROPOMPES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-08-2022
80	Reference	000011/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (E.P.I) A LA CAMWATERFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-08-2022
81	Reference	08/AONO/C-BNA/CIPM-TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/SP/CBNA/CLPIVL/2022 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE BANATIEU, DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-06-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

82	<p>Reference 09/AONO/CKTBA/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN URGENCE)N° 09/AONO/CKTBA/CIPM/2022 DU 29/04/2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, PROGRAMME ANNUEL 2022.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 25-05-2022</p>
-----------	--

83	<p>Reference 00059/E/2/C/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/05-2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE NO 00059/E/2/C/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/05-2022 DU 19/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N° 001/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/08-2021DU 27 AOUT 2021RELATIF AU RECRUTEMENTD'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR (PS) A DOUALA III (NDOGPASSI) ET A DOUALA V (BEEDI).MAITRE D'OUVRAGE : MINHDUUNITÉ D'EXÉCUTION DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) BP: 615 YAOUNDÉ, TEL : (237) 242 029 734, EMAIL: MINDUH_PDVIR@GMAIL.COM, SIS IMMEUBLE R+4 FACE ARRIÈRE DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE (DGSN).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

84	<p>Reference 000012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT DE SOUS-TRAITANTS POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'EAU POTABLE POUR LE COMPTE DE LA CAMWATER EN 9 LOTS : DRYA: LOT1-EKOUNOU; LOT2-ETOUDI; LOT3-MVOG-ADA; LOT4-MELEN; LOT5-TSINGADRDA; LOT6-BONABERI; LOT7-BONAMOISSADI; LOT8-DEIDO-KOUMASSI; LOT9-BASSAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2022LIGNE BUDGETAIRE N°</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 02-08-2022</p>
-----------	---

85	<p>Reference 01 DC/C-BNA/SP/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATIONN" 01 DC/C-BNA/SP/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAPOUH DANS LA COMMUNE DE BANA.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 03-06-2022</p>
-----------	--

86	<p>Reference 003/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 18 MAI 2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE BANYO, EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 17-06-2022</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

87

Reference [001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU SITE PROVISoire DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-06-2022

88

Reference [000019/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 000019/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 25/05/2022 PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

89

Reference [00003224/DAG/DG/PAD DU 16/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 00003224/DAG/DG/PAD DU 16/05/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 15/02/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU D'APPOINT POUR LES STRUCTURES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

90

Reference [024/C/HGD/DG/DT/SMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°024/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°022/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 13 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

91

Reference [002/AONO/MINFI/C.16/CDPM-MGO/2022 DU 24/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINFI/C.16/CDPM-MGO/2022 DU 24/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION/RENOVATION DU CDI DE NKONGSAMBA POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-06-2022

92

Reference [N° 02/C/C/BOK/SG/22](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

93

Reference [007/AONO/CPB/SG/CIPM-BEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CPB/SG/CIPM-BEC/2022 DU 28/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'ABATTOIR MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE ; DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI.« EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT: BP2022-MINDDEVEL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-05-2022

94

Reference [004/COM/C/AKO/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°004/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE AKOA ZOLE A MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

95

Reference [016/AONO/C-DJ-/CIPM/2022 DU 17/05/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 016/ AONO/C-DJ-/CIPM/2022 DU 17/05/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE LA ROUTE NABEMO (INTER R0805)- DARE MBOULA (LIMITE NGAOUI SUR LE MAYO NGOU (10,50 KM) (PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 06-06-2022

96

Reference [11/AONO/CKKEIVI/CIPM-TBEC:2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU 12 MAI 2022 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE FOYEMTCHA CHEFFERIE (PHASE II), DANS LA COMMUNE DE KEKEM. DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-06-2022

97

Reference [003/AONO/FNE/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/FNE/CIPM/2022 POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCEAU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE),EN VUE DE LA COUVERTURE DE : LOT N°1: ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE LOT N°2: ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-06-2022

98

Reference [006/COM/C/AKO/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°006/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, EN DEUX LOTS.; LOT 1.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

99	Reference	003/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING ECLAIRE DE VINGT (20) PLACES COUVERTES ET DE QUATRE-VINGT (80) PLACES MARQUEES AU SOL SUR PAVE A L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA. EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-06-2022

100	Reference	06 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MIMAP-NDE/DD-MINDDEVE Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MIMAP-NDE/DD-MINDDEVELNDE/C-BASSAMBA/CIPM-BASSAMBA/2022 DU 09 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE À BASSAMBA DANS LE DÉPARTEMENT DU NDÉ. EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-06-2022

101	Reference	N°051/DP/J12/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°051/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASE I)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

102	Reference	001/D/C/AKO/SG Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – RÉGION DU CENTRE. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

103	Reference	005 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTON DE L'IMMEUBLE SIEGE PROVISOIRE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-06-2022

104	Reference	008/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 23/05/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 23/05/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-06-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

105	Reference 005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU_19 MAI 2022_RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MONENGOMBO Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-06-2022
------------	--

106	Reference 05/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEVE Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 05 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEVEL-NDE/CBASSAMBA/CIPM-BASSAMBA/2022 DU 09 MAI 2022 POUR LKS TRAVAUX EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE TRIPHASE A LA CITE MUNICIPALE DE BASSAMBAEN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 01-06-2022
------------	---

107	Reference 007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022 DU...19 MAI 2022.....POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES ET UN BLOC DE DEUX (02) TOILETTES AU MARCHÉ MODERNE D'ENDOM , REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-06-2022
------------	--

108	Reference 004/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM /2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM /2022 DU 17/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS INFRASTRUTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 14-06-2022
------------	--

109	Reference 03/AONO/C-BGA/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-BGA/CIPM/2022 DU POUR L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NKOPWALI (PHASE I) DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 17-06-2022
------------	---

110	Reference 04/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 18/05/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU SITE DE DEFINITIF DU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUAEN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 17-06-2022
------------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

111

 Reference [N°000069/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°000069/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 18 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR DE 60 KVA POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL DE LA CRTV A YAOUNDE - EKOUNOU, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

112

 Reference [ADDITIF N° 000004/ADD/MINEPAT/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 000004/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 19 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINÉ AU SECRETARIAT GÉNÉRAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

113

 Reference [006/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°006/DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU__19 MAI 2022_RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DESTINES A LA MORGUE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENDOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-05-2022

114

 Reference [001/AONO/CARPA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/CARPA/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE SUV AU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT FINANCEMENT: BUDGET DU CARPA ; EXERCICE 2022.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-06-2022

115

 Reference [N°03BIS/ACO/C /BOK/S G/CIPM-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N°03BIS/ACO/C /BOK/S G/CIPM-2022 DU 25/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) D'ASSALA, BALAMBA, BAKOA, NISSIOMO ET BOUGNOUGOULOUKDANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP /MINSANTE – EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-06-2022

116

 Reference [N°002/AC/SODECAO/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/SODECAO/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 POUR LA FOURNITURES DE DIX (10) MOTOS AVEC CASQUES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-06-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

117	Reference 0010/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR2022 DU 23/05/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0010/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR2022 DU 23/05/2022 POUR L'ETUDE DE SECURISATION DES AXES ROUTIERS FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 17-06-2022
------------	---

118	Reference N° 002/DC/CO/JO3.04/CIPM /2022 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CO/JO3.04/CIPM /2022 DU 23 MAI 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE BITUME : OBACK – OKOLA – EKEKAM DU PK 0+000 AU PK 25+000 (25,00KM) DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE PROGRAMME ANNUEL 2022. AVIS DE CONSULTATION FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2022 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA REALISATION DE L'OPERATION SUS-INDIQUEE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 16-06-2022
------------	--

119	Reference 010/AONO/C.GB/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C.GB/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA ROUTE COMMUNALE, CARREFOUR ENTREE VILLAGE ZAMBOÏ- VILLAGE ZAMBOÏ – CARREFOUR RCA (25KM), DANS LA COMMUNE DE GAROUA BOULAÏ, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 09-06-2022
------------	---

120	Reference N° 01/C/C/BOK/SG/22 Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
------------	--

121	Reference N°001/AMI/ADC/DG/2022 DU 27 Mai 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/ADC/DG/2022 DU 27 MAI 2022 POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE SPECIALISE DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ET DES EQUIPEMENTS DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN FINANCEMENT : BUDGET ADC S.A., EXERCICE 2022. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 17-06-2022
------------	---

122	Reference 02/AMI/PAD/DG/2022 DU 16/05/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AMI/PAD/DG/2022 DU 16/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR L'ACTUALISATION DES ÉTUDES HYDROSÉDIMENTAIRES DE L'ESTUAIRE DU WOURI. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 20-06-2022
------------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

123

Reference	N°034/C/J12/SAEF DU18/05/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°034/C/J12/SAEF DU18/05/2022PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE BIKOK DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASE I)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

124

Reference	005 /CR/H.52/SAG/SIGAMP DU 18/05/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE-RADIO N° 005/CR/H.52/SAG/SIGAMP DU 18/05/2022 PORTANT RÉSULTAT D'ATTRIBUTION D'APPELS D'OFFRES
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

125

Reference	N°22-0083/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°22-0083/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2022 DU 24 MAI 2022PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°010 /M/APME/CIPM/2021PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004 /AONO/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 000250/22/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 17 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000012/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 21 FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION EN RÉSEAU TRIPHASÉE DES LOCALITÉS DE LOBE, NKOLNGOCK, COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ (FDSE) EXERCICE 2022 LIGNE DES INTERVENTIONS D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 avril 2022 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000010/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 21 février 2022 ;

Vu le procès-verbal N°00000025/L/MINEE/CIPM/2022 du 21 avril 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°000012/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 21 février 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire du marché relatif à L'Appel d'Offres National Ouvert N°000012/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 21 février 2022.

N° de lot	Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
1	KS AFRICA ENGINEERING	88 557 197	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 17 Mai 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 15 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT ANNULLATION DU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT N°03/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 08/04/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu Le communiqué d'annulation du Dossier de Consultation Ouvert **N°03/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du 08/04/2022 en procédure normale pour les équipements en matériel médical au CMA de Bokito, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré annulé l' équipement relatif au dossier de consultation Ouvert susmentionné.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 012/C/ C-DJO/2022 DU 09/05 /2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 015/DM/CDJO/2022 DU 09/05/2022 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 009/DC/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 22/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU CHAMP PHOTOVOLTAIQUE ET REHABILITATION DE L'ELECTRICITE DU BATIMENT ET ANNEXE DE L'HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que ;
Par Décision N°015/DM/C-DJO/2022 DU 09/05/2022

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS EGETRA	19 999 999 (DIX NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS) frs cfa	19 999 999 (DIX NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS) frs cfa	TROIS (03) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 9 Mai 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 10 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°03/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du 04/03/2022 en procédure d'normale pour les travaux d'entretien de la voirie urbaine, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	LUGUY SCI SARL	Tél. 677 26 91 25 YAOUNDE	22. 222.460	26.500.284	02 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NGOUMOU

DECISION N°0026/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2022 DU 12/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 001/LC/RC/CNG/SG/ST/SIGAMP2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES NKOAKOM (RIVIERE AKONO)-CARREFOUR NKOLMESSI ET CARREFOUR NKOLMESSI-OFFOUMOU NSELECK (GOUDRON), DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE ; OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/2022 DU 22/03/2022. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOUFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU

-autorité Contractante-

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000122/A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu **le rapport d'évaluation des offres administratives, techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou transmise le 10 Mai 2022,**

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}

ETS AKOUMMA, TEL : 698 29 05 36 est déclaré adjudicataire de la lettre commande N° **001/LC/RC/CNG/SG/ST/SIGAMP2022** relative aux **travaux de réhabilitation des tronçons de routes communales NKOAKOM (RIVIERE AKONO)-carrefour NKOLMESSI ET carrefour NKOLMESSI-OFFOUMOU NSELECK (GOUDRON), Département de la Mefou et Akono, Région du centre** ; objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/2022 Du 22/03/2022.

Aux conditions ci-après :

Montant de la lettre commande : **26 988 916 (Vingt Six Millions Neuf cent Quatre Vingt Huit Mille Neuf Cent Seize) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Trois (03) Mois**

Article 2 : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

NGOUMOU le 12 Mai 2022

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 13 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT ANNULLATION DU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT N°01/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 08/04/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AUX CSI DE BAKOA, BOUGNOUGOULOUK ET NISSIOM, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu Le communiqué d'annulation du Dossier de Consultation Ouvert **N°01/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du **08/04/2022** en procédure normale pour les équipements en matériel médical aux CSI de Bakoa, Bougnougoulouk et Nissiomo dans la Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont déclarés annulés les équipements relatifs au dossier de consultation Ouvert susmentionné.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



BOKITO le 28 Avril 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée



MINISTERE DU COMMERCE**COMMUNIQUE N° 006/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Les soumissionnaires ci-après sont déclarés adjudicataires des Lettre-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence ci-dessous :

INTITULE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES	N° lot	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°001/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS	Lot 1	ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR L'EXTENSION DU MINCOMMERCE A BASTOS	ETS TCHAM & FILS Délai de livraison : Trois (03) mois Montant TTC : 21 429 225 FCFA
	Lot 2	ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SALLES DE CONFERENCES DE L'EXTENSION DU MINCOMMERCE A BASTOS	ETS AGRITECH Délai de livraison : Trois (03) mois Montant TTC : 17 482 050 FCFA

Les soumissionnaires attributaires sont invités à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 106). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites. /-

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le **MINISTRE**

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 010/C/C-DJO/2022 DU 28/04 /2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 013/DM/CDJO/2022 DU 28/04/2022 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/DC/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 22/03/20222022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE DJOHONG DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que ;

Par Décision N° 013/DM/C-DJO/2a22 DU 28/04/2022

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS AMAFLO BP : MEIGANGA	13 069 800 TREIZE MILLIONS SOIXANTE NEUF MILLE HUIT CENT francs) frs cfa	13 069 800(TREIZE millions SOIXANTE NEUF MILLE HUIT CENT francs) frs cfa	DEUX (02) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 9 Mai 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°08 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/003/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES A PMH DANS LES LOCALITES DE TCHEKOS, NYAMBAYE, KILIKOTO ET NYAMANGA, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°02/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du 04/03/2022 en procédure normale pour les travaux de construction de quatre (04) forages dans les localités de Tchékos, Nyambaye, Kilikoto et Nyamanga, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	SOTRASOL SARL	Tél. 674 63 49 99 BP : 33192 YAOUNDE	28 511.400	33 999 844	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 09 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 04/03/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 31 BOUTIQUES AU MARCHÉ DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du 04/03/2022 en procédure normale pour les travaux d'aménagement de 31 boutiques au marché de Bokito, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS NEW WAY SERVICES	Tél. 674 60 69 98 YAOUNDE	29.308.415	34.950.285	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NKONDJOCK

DECISION N°007/D/CNK/SG/2022 DU 19/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/ AONO/COMMUNE NKONDJOCK/CIPM /2022 DU 18/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT (08 ML) DONNANT ACCES AU VILLAGE NDOCKKOUMA DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu La Constitution

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu La Circulaire N°00000456/C//MINFI du 30 Décembre 2021 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2022;

Vu l'Avis d'Appel d'Offre N°006/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM /2022 du 18/03/2022, pour les travaux de construction d'un pont (08 ml) donnant accès au village Ndockkouma dans la Commune de Nkondjock, Département du Nkam, Région du Littoral

Le Procès-verbal de la commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Nkondjock

DECIDE :

Article 1^{er} : ETS MULTI-PRESTATIONS BP : 6063 Douala Tél : 699 59 55 54; est retenu comme adjudicataire de L'Avis d'Appel d'Offre N°003/AONO/C- **ETS PEACE ? CO** BP : 6063 Douala Tél : 699 59 55 54 NKONDJOCK/CIPM /2022 du 28/01/2022, pour les travaux de construction d'un pont (08 ml) donnant accès au village Ndockkouma dans la Commune de Nkondjock, Département du Nkam, Région du Littoral, pour un montant TTC de **Vingt Deux Millions Trois Cent Soixante Six Mille Vingt Huit (22 366 028) Francs CFA**, dans un délai d'exécution de Quatre Vingt Dix (90) jours calendaires et pour un délai

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONDJOCK le 19 Mai 2022

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

DECISION PREFECTORALE N°_186_/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°06/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 19 AVRIL 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DES ROUTES T1 : CARREFOUR MVOG-NNOMO – CARREFOUR SERGY CARREFOUR MVOG NNOMO, T2 : MVOG NNOMO (ENTRÉE POMPE) – ORPHELINAT MISSION CATHOLIQUE ET T3 : CARREFOUR MVOG NNOMO – CARREFOUR BESLA LONGUEUR=0,4KM, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;

Vu La Loi 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

Vu Le Décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU ET AFAMBA ;

Vu le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché, objet de l'appel d'offre national ouvert N°06/AONO/JO5/CDPM/2022 du 19 avril 2022 pour l'achèvement des travaux d'aménagement en enduit superficiel des routes T1 : carrefour Mvog-Nnomo – carrefour Sergy Carrefour Mvog Nnomo, T2 : Mvog Nnomo (entrée pompe) – Orphelinat Mission Catholique et T3 : Carrefour Mvog Nnomo – Carrefour Besla longueur=0,4Km, dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre est attribué à l'entreprise est attribué à l'entreprise **Ets DELKFA**.

- **Montant TTC : 50 000 000 FCFA ;**

- **Délai d'exécution : trois (03) mois.**

Article 2 : les Délégués Départementaux des Travaux Publics, Marchés Publics et le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-.

MFOU le 24 Mai 2022

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°06 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ N°01//M/C/BOK/SG/ CIPM/2022 DU 12/04/2022 PASSÉ APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°01/DCE/DMI/CBOK/CDPM/2022 EN PROCÉDURE DE GRE À GRE SUIVANT AUTORISATIONS N°000143/N/MINMAP/EECA, DU 21 JANVIER 2022 ET CELLE N°002060/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 9 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE QUATRE (04) PISTES AGRICOLES : BOUNGOYOKO-FLEUVE MBAM (04KM) ; BOUMBATO-FLEUVE MBAM (08KM) ; KANANGA-RIVE NOUBOMO (05KM) ; BOUYONGO-FLEUVE MBAM (06KM), DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu Le Marché **N°01//M/C/BOK/SG/ CIPM/2022 du 12/04/2022** Passé après dossier de consultation des entreprises **N°01/DCE/DMI/CBOK/CDPM/2022** en procédure de GRE à GRE suivant l'autorisation **N°000143/N/MINMAP/EECA**, du **21 Janvier 2022** et celle **N°002060/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA** du **9 Mai 2022** pour l'exécution des travaux de réhabilitation de quatre (04) pistes agricoles : Bounгойoko-Fleuve Mbam (04km) ; Boumbato-Fleuve Mbam (08km) ; Kananga-Rive Noubomo (05km) ; Bouyongo-Fleuve Mbam (06km), dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :



Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au Marché susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	SLEB SARL	Tél. 661 111 102 BP. 14 589 YAOUNDE	47 733 000	56 921 603	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 17 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 14 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT ANNULLATION DU DOSSIER DE CONSULTATION OUVERT N°02/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 08/04/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AUX CSI DE : ASSALA ET BALAMBA, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu Le communiqué d'annulation du Dossier de Consultation Ouvert **N°02/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du 08/04/2022 en procédure normale pour les équipements en matériel médical aux CSI d'Assala et Balamba dans la Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont déclarés annulés les équipements relatifs au dossier de consultation Ouvert susmentionné.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



BOKITO le 28 Avril 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée



MINISTERE DU COMMERCE**COMMUNIQUE N° 005/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Les soumissionnaires ci-après sont déclarés adjudicataires des Lettre-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence ci-dessous :

INTITULE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES	N° lot	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°002/AONOP-U/MINCOMMERCE/DIRM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS	Lot 1	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA MODERNISATION DES CONTROLES	INFRUCTUEUX
	Lot 2	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX	AVM COMPUTER SERVICES Délai de livraison : Vingt (20) jours Montant TTC : 14 160 938 FCFA
	Lot 3	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'EXTENSION DU MINCOMMERCE A BASTOS	KIAMA SA Délai de livraison : Soixante (60) jours Montant TTC : 23 759 000 FCFA

Les soumissionnaires attributaires sont invités à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 106). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites. /-

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le *MINISTRE***MBARGA ATANGANA Luc Magloire**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**ADDITIF N°00007/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°000013/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS DE VISIO CONFERENCE AU MINEPAT EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

9- Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 007, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le **17 MAI 2022 à 13 heures**, heure locale, avec la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 POUR
L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE VISIO CONFERENCE AU MINEPAT EN PROCEDURE D'URGENCE.
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

13- Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques aura lieu le **17 MAI 2022 à partir de 14 heures** dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'Annexe 1, derrière ELECAM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

LIRE

9- Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 007, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le **31 mai 2022 à 13 heures**, locale, avec la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022, POUR
L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE VISIO CONFERENCE AU MINEPAT EN PROCEDURE D'URGENCE.
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

13- Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **31 mai 2022, à partir de 14 heures** dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'Annexe 1, derrière ELECAM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 217, Tel 222 22 41 28.**

18. Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.



YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUE N°0007/C/ J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP DU12/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 001/LC/RC/CNG/SG/ST/SIGAMP2022 PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/2022 DU 22/03/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES COMMUNALES NKOAKOM (RIVIERE AKONO)-CARREFOUR NKOLMESSI ET CARREFOUR NKOLMESSI-OFFOUMOU NSELECK (GOUDRON), DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU AUTORITE CONTRACTANTE****COMMUNIQUE :****DECISION N°0026/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2022 du12/05/2022**

et conformément aux dispositions de l'appel d'offres **N°001/AONO/RC/CNG/SIGAMP/2022** Du **22/03/2022**, susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DU PROJET	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTES COMMUNALES NKOAKOM (RIVIERE AKONO)-CARREFOUR NKOLMESSI ET CARREFOUR NKOLMESSI-OFFOUMOU NSELECK (GOUDRON)	unique	ETS AKOUMMA	26 988 916	3 MOIS	Adjudicataire

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre commande.

*NGOUMOU le 12 Mai 2022**Le MAIRE****AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin***

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 009/C/C-DJO/2022 DU 28/04 /2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 012/DM/CDJO/2022 DU 28/04/2022 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/DC/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BORGOP DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que :
Par Décision N° 012/DM/C-DJO/2022 DU 28/04/2022

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS EGETRA	10 000 000 (DIX MILLIONS francs) frs cfa	10 000 000 (DIX millions francs) frs cfa	DEUX (02) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 9 Mai 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 002/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/04-2022 DU 11/04/2022, RELATIF A LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DU MAGAZINE SEMESTRIEL DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) POUR L'ANNEE 2022
NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)
PAYS : CAMEROUN
NUMERO DU PROJET : CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

NUMERO DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE : n° 002/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/04-2022 DU 11/04/2022

DESCRIPTION DU MARCHÉ : PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DU MAGAZINE SEMESTRIEL DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) POUR L'ANNEE 2022

DUREE/DELAI DE LIVRAISON : 20 jours dès réception de l'Ordre de Service de Démarrage.

ADJUDICATAIRE

Noms	STE EMERGENCE Sarl
Adresse	BP : 213 – Douala; Téléphone : (+237) 699 90 37 43
Montant de l'offre lu publiquement	7 850 000 F CFA HT 9 361 125 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	7 850 000 F CFA HT 9 361 125 F CFA TTC
Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	7 850 000 F CFA HT 9 361 125 F CFA TTC
Délai d'exécution proposé	20 jours

AUTRES SOUMISSIONNAIRES EVALUES :

Nom	Ets GJD SERVICES
Adresse	B.P : 12 443 - Yaoundé Tel : (+237) 691 01 86 81
Montant de l'offre lu publiquement	8 200 000 F CFA HT 9 778 500 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	8 200 000 F CFA HT 9 778 500 F CFA TTC

Nom	Ets GRACE SERVICES
Adresse	B.P : 13 693 - Yaoundé Tel : (+237) 677 51 71 84
Montant de l'offre lu publiquement	8 350 000 F CFA HT 9 957 375 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	8 350 000 F CFA HT 9 957 375 F CFA TTC

Nom	Ets CK ENTREPRISE
Adresse	B.P : - Yaoundé Tel : (+237) 679 46 03 61
Montant de l'offre lu publiquement	8 500 000 F CFA HT 10 136 250 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	8 500 000 F CFA HT 10 136 250 F CFA TTC

le 24 Mai 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

MINISTERE DU COMMERCE

DECISION N° 0010/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Pairie Générale et des Pairies Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°002/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2022 du 21 mars 2022



relatif à l'acquisition du matériel informatique au profit du Ministère du Commerce en trois (03) lots distincts

Vu le procès-verbal N°196/PV/MINCOMMERCE/CIPM/2022 du 28 avril 2022 portant examen du rapport d'analyse des offres de l'Appel d'Offres suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Les soumissionnaires ci-après sont déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvertsuisant :

INTITULE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES	N° lot	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°002/AONOP-U/MINCOMMERCE/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS		ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA MODERNISATION DES CONTROLES	INFRUCTUEUX
	Lot 2	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX	AVM COMPUTER SERVICES Délai de livraison : Vingt (20) jours Montant TTC : 14 160 938 FCFA
	Lot 3	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'EXTENSION DU MINCOMMERCE A BASTOS	KIAMA SA Délai de livraison : Soixante (60) jours Montant TTC : 23 759 000 FCFA

Article 2.- Les soumissionnaires attributaires sont invités à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre Commande.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

Le **MINISTRE**

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1109-22/DAG/DG/PAD DU 16/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ PROMO CONSTRUCTION SARL, BP 8222 YAOUNDÉ, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 15/02/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU D'APPOINT POUR LES STRUCTURES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU la Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0856/21/CA/PAD du 22 Décembre 2021 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2022 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 003/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 du 15/02/2022 pour la fourniture et l'installation du mobilier de bureau d'appoint pour les structures du Port Autonome de Douala ;
VU le Compte-rendu de la 13^{ème} session de la CIPM-AS du Port Autonome de Douala ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er.- La société PROMO CONSTRUCTION SARL, est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n° 003/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 du 15/02/2022 pour la fourniture et l'installation du mobilier de bureau d'appoint pour les structures du Port Autonome de Douala.

- MONTANT DU MARCHÉ : **107 563 500 FCFA TTC** ;
- DÉLAI D'EXÉCUTION : **quatre vingt dix (90) jours.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision.-

DOUALA le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°024/D/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°022/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 13 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2011/409 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement.

Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances Publiques et l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°022/AONO/HGD/CIPM/2022 du 13 Avril 2022.

Vu

La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 13 Avril 2022 d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche		
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Gima-Bambot Healthcare Ltd, BP : 10189 Douala	34 989 100	34 989 100	34 989 100

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE D'AKOEMAN

DECISION N°003/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE(C0133002) CARREFOUR NGOUMBOU-RIVIÈRE FALLA LONGUEUR 8,8KM AVEC RÉFECTION DU PLATELAGE SUR LA RIVIÈRE FALLA DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O– RÉGION DU CENTRE. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022 en procédure d'urgence pour les **travaux d'entretien de la route communale(C0133002) carrefour Ngoumbou-rivière Falla longueur 8,8km avec réfection du platelage sur la rivière Falla dans la Commune d'Akoeman Département du Nyong et So'o– Région du Centre.**

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 24/05/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **LES ETS EMILIO, BP :25050 Yaoundé Tél 699 84 25 40, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 14/04/2022, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (C0133002) CARREFOUR NGOUMBOU (Inter C0133001) - RIVIERE FALLA (InterN2), LONGUEUR 8,8KM, AVEC REFECTION DU PLATELAGE SUR LA RIVIERE FALLA, DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

Aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **20 377 358 (Vingt millions trois cent soixante-dix-sept mille trois cent cinquante-huit) FCFA HT**

Délai d'exécution : **Six (06) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'AKOEMAN

DECISION N°006/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOÉMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ; LOT 1

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de construction des édifices publics dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, en deux (02) lots; *Lot 1*.

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 24/05/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS BATIGENIE, BP : 3010 Yaoundé Tél 699206308, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, EN DEUX LOTS.**

LOT 1 ;

Aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **22 997 478 (Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent soixante-dix-huit) FCFA TTC**

Délai d'exécution : **Six (06) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

DECISION PREFECTORALE N°052/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA PERCEPTION DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022;

Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant sur l'organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;



Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 du 05 Avril 2022, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction de la clôture de la Perception de Bikok dans le Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution N°005/L/J12/CDPM du 09 Mai 2022 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

NGOUMOU le 18 Mai 2022

Article 1er: Le soumissionnaire, **ETS MAN MVOG ADA**, BP : 00, téléphone : 677 45 60 16/694 22 09 45, est attributaire du projet, **en procédure d'urgence, des travaux de construction de la clôture de la Perception de Bikok dans le Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **24.999.524 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix mille cinq cent quatre-vingt-quatre francs CFA)** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

DECISION PREFECTORALE N°_185_/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°07/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 19 AVRIL 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN ENDUIT BICOUCHE DU TRONÇON DE ROUTE : ENTRÉE ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT JOACHIM ET STE ANNE – CARREFOUR TROIS FABRIQUES – CARREFOUR DÉLÉGUÉ LADA 2 (1,2 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;

Vu La Loi 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

Vu Le Décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU ET AFAMBA ;

Vu le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché, objet de l'appel d'offre national ouvert N°07/AONO/JO5/CDPM/2022 du 19 avril 2022 pour l'achèvement des travaux de réhabilitation en enduit bicouche du tronçon de route : entrée école catholique saint Joachim et Ste Anne – carrefour trois fabriques – carrefour Délégué Lada 2 (1,2 Km) dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre est attribué à l'entreprise est attribué à l'entreprise **Ets DELKFA**.

- **Montant TTC : 99 700 751 FCFA ;**

- **Délai d'exécution : quatre (04) mois.**

Article 2 : les Délégués Départementaux des Travaux Publics, Marchés Publics et le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-.

MFOU le 24 Mai 2022

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

COMMUNE D'AKOEMAN

DECISION N°005/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE MT/BT DE NDONKO A NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE ;OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 en procédure d'urgence pour la réhabilitation de la ligne électrique MT/BT de NDONKO A NYEP dans la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 24/05/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS BEBE TECHNOLOGY, BP :33204 Yaoundé Tél 656238600, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE NDONKO A NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.**

Aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **24 998 742 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit sept cent quarante-deux) FCFA TTC**

Délai d'exécution : **Six (06) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

MINISTERE DU COMMERCE

DECISION N° 0011/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le DécretN°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Pairie Générale et des Pairies Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2022 du 21 mars

2022 relatif à l'acquisition du mobilier de bureau au profit du Ministère du Commerce en deux (02) lots distincts

Vu le procès-verbal N°198/PV/MINCOMMERCE/CIPM/2022 du 29 avril 2022 portant examen du rapport d'analyse des offres de l'Appel d'Offres suscité ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Les soumissionnaires ci-après sont déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvertsuisant :

INTITULE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES	N° lot	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°001/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS	Lot 1	ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR L'EXTENSION DU MINCOMMERCE A BASTOS	ETS TCHAM & FILS Délai de livraison : Trois (03) mois Montant TTC : 21 429 225 FCFA
	Lot 2	ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LES SALLES DE CONFERENCES DE L'EXTENSION DU MINCOMMERCE A BASTOS	ETS AGRITECH Délai de livraison : Trois (03) mois Montant TTC : 17 482 050 FCFA

Article 2.- Les soumissionnaires attributaires sont invités à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le *MINISTRE*

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 07 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ N°02//M/C/BOK/SG/ CIPM/2022 DU 12/04/22 PASSÉ APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°01/DCE/DMI/CBOK/CDPM/2022 EN PROCÉDURE DE GRE À GRE SUIVANT AUTORISATIONS N°000143/N/MINMAP/EECA, DU 21 JANVIER 2022 ET CELLE N°002060/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 9 MAI 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE QUATRE (04) PISTES AGRICOLES : KILIKOTO- RIVE NOUBOMO (05KM) ; BOALONDO- FLEUVE SANAGA (07KM) ; BOALONDO (ANTENNE)-FLEUVE MBAM (05KM) ; BOALONDO-FLEUVE MBAM (1.5KM), DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Marché **N°02//M/C/BOK/SG/ CIPM/2022 du 12/04/2022** Passé après dossier de consultation des entreprises **N°01/DCE/DMI/CBOK/CDPM/2022 du 12/04/22** en procédure de GRE à GRE suivant autorisations **N°000143/N/MINMAP/EECA**, du **21 Janvier 2022** et celle **N°002060/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA** du **9 Mai 2022** pour l'exécution des travaux de réhabilitation de quatre (04) pistes agricoles : Kilikoto- Rive Noubomo (05km) ; Boalondo- Fleuve Sanaga (07km) ; Boalondo(Antenne)-Fleuve Mbam (05km) ; Boalondo-Fleuve Mbam (1.5km), dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au Marché susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ACS SARL	Tél. 222 22 07 07 YAOUNDE	44 365 200	52 905 503	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 17 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 12 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 08/04/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CMPJ DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu Le communiqué portant annulation de l'appel d'Offres National Ouvert **N°06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du 08/04/2022 en procédure normale pour les travaux de construction du CMPJ de Bokito, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont déclarés annulés les travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



BOKITO le 28 Avril 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée



COMMUNE D'AKOEMAN

COMMUNIQUE N°003/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (C0133002) CARREFOUR NGOUMBOU (INTER C0133001) - RIVIERE FALLA (INTERN2), LONGUEUR 8,8KM, AVEC REFECTION DU PLATELAGE SUR LA RIVIERE FALLA, DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022, pour (C0133002) carrefour Ngoumbou-rivière Falla longueur 8,8km avec réfection du platelage sur la rivière Falla dans la Commune So'o– Région du Centre.;

Le résultat dudit appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU	
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant HT (FCFA)
LES ETS EMILIO, BP :25050 Yaoundé Tél 699 84 25 40	20 377 358 (Vingt millions trois cent soixante-dix-sept mille trois)

Le Mandataire des **ETS EMILIO** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription de son projet.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'AKOEMAN

COMMUNIQUE N°002/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ(5) PUIITS RESPECT LOT1 ET LOT2DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE ; LOT 1.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022, pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine et la réhabilitation d'un forage et cinq(5) puits respect lot1 et lot2 de la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o– Région du Centre.;**

Le résultat dudit appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU		
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant HT (FCFA)	Délai d'exécution(en mois)
ETS OSSOL FORAGE, BP : Yaoundé Tél 657722190	28 500 000 (Vingt-huit millions cinq cent mille))	Six (06)

Le Mandataire des **ETS OSSOL FORAGE** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'AKOEMAN

COMMUNIQUE N°007/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX- EDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTSLOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A SEP

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022, pour les travaux de construction des infrastructures sociaux et éducatifs dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, en deux (02) lots; *Lot 1: construction d'un centre de sante intégré à SEP*

Le résultat dudit appel d'Offres **lot 1** se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU		
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution(en mois)
ETS LA FORTUNE , BP : 11061 Yaoundé Tél 653217219	50 000 000 (<i>Cinquante millions</i>)	Six (06)

Le Mandataire des **ETS LA FORTUNE** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°004/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE DE VIE DE NGOULENTANG PAR MENGANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

La société **SOCIETE DE DEVELOPPEMENT (SODEV) SARL**,
attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

BP : 2371 Yaoundé, Tél: **699 27 46 10**, est

- **Montant TTC du Marché : 17 978 130 (Dix sept millions neuf cent soixante dix huit mille cent trente) francs FCFA.**
- **Délai d'exécution : Trente (30) jours.**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 24 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE DJOHONG

COMMUNIQUE N° 011/C/C-DJO/2022 DU 09/05 /2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N°014 /DM/CDJO/2022 DU 09/05/2022 OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CIPM/DJ/C-DJ/2022 DU 22/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION LA ROUTE RURALE NABEMO -PONT SUR LE MAYO NGOU LONG DE 12 KM DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° **014/DM/C-DJO/2022 DU 22/03/2022**

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE DJOHONG	DJOHONG	ETS ZAKAR ET FRERES BP ; 13 TIGNERE	26 999 999 (VINGT SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS) FRS CFA	26 999 999 (VINGT SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS)	DEUX (02) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Djohong, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

DJOHONG le 9 Mai 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

COMMUNIQUE N°035/C/J12/SAEF DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA PERCEPTION DE BIKOK DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO****COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°052/DP/J12/SAEF du 18/05/2022**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné sont les suivants :

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE TTC DES OFFRES EN CFA	OBSERVATIONS
LOT UNIQUE	ETS MAN MVOG ADA, BP : 00, téléphone : 677 45 60 16/694 22 09 45	24.999.524 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt-quatre) francs CFA	24.999.524 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt-quatre) francs CFA	Adjudicataire du marché.

Le soumissionnaire, **ETS MAN MVOG ADA**, BP : 00, téléphone : 677 45 60 16/694 22 09 45, est attributaire du projet, **en procédure d'urgence, des travaux de construction de la Perception de Bikok de Bikok dans le Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **24.999.199 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA** et un délai d'exécution **de trois (03) mois** ca

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à la Préfecture de Ngoumou, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

NGOUMOU le 18 Mai 2022

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNIQUE N° 000018/C/JO5/CDPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 19 AVRIL 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DES ROUTES T1 : CARREFOUR MVOG-NNOMO – CARREFOUR SERGY CARREFOUR MVOG NNOMO, T2 : MVOG NNOMO (ENTRÉE POMPE) – ORPHELINAT MISSION CATHOLIQUE ET T3 : CARREFOUR MVOG NNOMO – CARREFOUR BESLA LONGUEUR=0,4KM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba communique par Décision N° **186** /DP/JO5/CDPM du **24 MAI 2022** portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-mentionné comme suit :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC (FCFA)	OBSERVATIONS
ETS DELKFA	50 000 000	50 000 000	Qualifié car offres techniquement et financièrement recevable.

Il est retenu pour l'exécution desdits travaux, l'**ETS DELKFA** pour un montant TTC de **50 000 000 FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Par conséquent, **L'ETS DELKFA** est invité dès publication de ce communiqué à se présenter à la Préfecture de Mfou pour les modalités d'établissement du Marché.

MFOU le 24 Mai 2022

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **ACS SARL, Tél. 222 22 07 07 YAOUNDE** a été retenue comme adjudicataire du Marché **N°02/M/C/BOK/SG/ CIPM/2022** du **Passé après dossier de consultation des entreprises N°01/DCE/DMI/CBOK/CDPM/2022** en procédure de GRE à GRE suivant l'autorisation **N°000143/N/MINMAP/EECA**, du **21 Janvier 2022** et celle **N°002060/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA** du **9 Mai 2022** pour l'exécution des travaux de réhabilitation de quatre (04) pistes agricoles : Kilikoto- Rive Noubomo (05km) ; Boalondo- Fleuve Sanaga (07km) ; Boalondo(Antenne)-Fleuve Mbam(05km) ; Boalondo-Fleuve Mbam (1.5km), dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 17 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 764/CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/IP2/2022APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 002 /AOIR/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2022 DU 30 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NATIONALE N°11 (N11) – RING ROAD : SECTION KUMBO – NDU- NKAMBE – MISAJE DANS LA REGION DU NORD-OUEST DÉPARTEMENTS DU BUI ET DU DONGA-MANTUNG REPARTIS EN TROIS LOTS SUIVANTS. LOT 1. : KUMBO-NDU (39 KM), LOT 2. : NDU – BINKA - NKAMBE (31 KM) ET LOT 3. : NKAMBE - MISAJE (18 KM) DANS LE CADRE DUPROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS PHASE III. CONSTRUCTION DE LA NATIONALE N°11- (N 11) – RING ROAD.ADDITIF N°02

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUTES LES ENTREPRISES DE LA LISTE RESTREINTE DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 002 /AOIR/MINTP/CCCM-TR/CSPM-PFC/2022 DU 30 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NATIONALE N°11 (N11) – RING ROAD : SECTION KUMBO – NDU- NKAMBE – MISAJE DANS LA REGION DU NORD-OUEST DÉPARTEMENTS DU BUI ET DU DONGA-MANTUNG REPARTIS EN TROIS LOTS SUIVANTS. LOT 1. : KUMBO-NDU, LOT 2. : NDU – BINKA - NKAMBE ET LOT 3. : NKAMBE - MISAJE, À PASSER RETIRER DÈS PUBLICATION DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ, L'ADDITIF N°02 DISPONIBLE AU SECRETARIAT DE LA CELLULE DES APPELS D'OFFRES SITUÉE AU DEUXIÈME ÉTAGE (PORTE 210) DE L'IMMEUBLE R+3, ABRITANT CERTAINS SERVICES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, SIS À L'ENCEINTE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE À YAOUNDÉ./-

YAOUNDE le 19 Mai 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES APPELS D'OFFRES NATIONAUX CI -APRÈS :

- 1- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/2022 DU 09/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN PAVÉ DE LA ROUTE : RN1-ENTRÉE SECONDAIRE UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ,
- 2- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE AUMONÉRIE CATHOLIQUE DE RM VERS CENTRE DE SANTÉ PRIVÉ PROTESTANT DE DANG,
- 3- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE À TCHABBAL ,
- 4- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE WOURO-SOUA (LOT1),
- 5- AVIS D'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE TCHABBA BAOURO (LOT 3),
- 6- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 004/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NGODL -MAFALGAOU (LOT 2),
- 7- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 BOUTIQUES AU PARC DE STATIONNEMENT DE MBANG.
- 8- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RNI-CARREFOUR MANWI-MBIDJORO-CARREFOUR BASE BIR,
- 9- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS ET VOIES D'ACCÈS AU MARCHÉ DE DANG,
- 10- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU À DANG,
- 11- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 09 LOGEMENTS AU PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG,
- 12- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 009/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR L'ÉQUIPEMENT DE 15 CHAMBRES AU PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG,
- 13- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°010/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION DES FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE PMH À MANWI (LOT 1) ET À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GADA DANG (LOT 2),
- 14- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°012/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE TCHABBAL MARGOL
- 15- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°014/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANS INTÉGRÉ À TCHABBAL,
- 16- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°014/CIPM/CANIII/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU ÉQUIPÉ D'UNE POMPE ÉLECTRIQUE EU PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG,
- 17- AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°019/CIPM/CANIII/2022 DU 05/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DANS LA LOCALITÉ DE MALANG, AINSI QUE DES DEMANDES DE COTATION
- 1- N°005/DC/CIPM/CANIII/2022 SUR FONDS PROPRES DE LA COMMUNE RELATIVES AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LE PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG, PROJETS TOUS EXÉCUTABLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
- N° 013/DC/CAN3/SG/ST/CIPM/2022 DU 09/02/2022 SUR FONDS PROPRES DE LA COMMUNE RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE DIX(10) BOUTIQUES.
- N° 017/DC/CAN3/SG/ST/CIPM/2022 DU 09/02/2022 RELATIVES AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE L'HÔTEL DE VILLE, PROJETS TOUS EXÉCUTABLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT BIP - EXERCICE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire (Maître d'ouvrage) de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème communique :

Les entreprises dont les noms suivent sont par Décision N° 001/DM/CANIII/SG du 22 Avril 2022 déclarées attributaires des marchés relatifs aux Avis d'appel d'offres et Demandes de cotation susmentionnées pour les montants et délais ci-après :



N°	ATTRIBUTAIRES	PROJETS	MONTANT DU MARCHÉ TTC	MONTANT DU MARCHÉ HT	DELAI D'EXECUTION
1	ETS BRAIN SERVICES SARL	Travaux de revêtement en pavé de la route ; RN1-Entrée secondaire Université de Ngaoundéré	32 026 980	26 857 000	03 Mois
2	ETS BAMAYI SEY ALLAH	Travaux de réhabilitation de laTojic aumônerie catholique de RN1-vers Centre de Santé privé protestant de Dang	67 897 839	56 937 391	03 Mois
3	ETS KITIOS FODONG ET FILS	Travaux d'achèvement de la case communautaire à Tchabbal	17 000 000	14 255 765	03 Mois
4	ETS EDWING	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école publique de Wouro- Soua (lot1)	20 000 000	16 771 489	03 Mois
5	ETS HANACH	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école publique de Tchabbal Baouro (lot 3)	20 000 000	16 771 489	03 Mois
6	ETS NGATGAOUWMA	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école publique de Ngodi Mafalgaou (lot 2)	20 000 000	16 771 489	03 Mois
7	ETS HALAL ET FRERES	Travaux de construction d'un bloc de 04 boutiques au parc de stationnement de Malang	18 999 999	15 932 914	04 Mois
8	ETS ABDOURAMAN	Travaux de réhabilitation de la route m1 carrefour Manwi-Mbidjoro carrefour base Bir d'un linéaire de 3,450 km	26 950 000	22 599 581	03 Mois
9	ETS MOHIF	Travaux de construction des hangars et voles d'accès au marché de Dang	29 994 563	25 152 674	03 Mois
10	ETS SONDOA	Travaux de construction d'une adduction à Dang	26 219 617	21 987 100	04 Mois
11	ETS BA-IB	Travaux de construction d'un bloc de 09 logements au parc de stationnement de Malang	35 992 920	30 182 742	04 Mois
12	ETS BA-IB	Equipement de 15 chambres au parc de stationnement de Malang	8 999 999	7 546 750	02 Mois
13	ETS KALIPHA	Travaux de réalisation des forages positifs équipé de Pmh à Manwi (lot 1) et à l'école publique de Gada -Dang (lot 2)	8 000 000	6 708 596	04 Mois
14	ETS AHB	Travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de Tchabbal Margol	17 000 000	14 255 765	04 Mois
15	ETS VERDANT INDUSTRY	Travaux de construction d'un château d'eau équipé d'une pompe électrique au parc de stationnement de Malang	5 959 563	4 989 151	04 Mois
16	GROUPEMENT ETS ALTCONSTRORBC/ ETS SAGESINGENU	Travaux de construction d'une clôture autour de l'hôtel de ville et aménagement extérieurs	143 298 027	120 166 060	06 Mois
17	ETS GONGA	Travaux de construction d'un Centre de Santé intégré dans la localité de Tchabbal	50 000 000	41 928 721	04 Mois

DEMANDE DE COTATIONS

1	ETS SOULEMANOU ET FILS	Travaux de branchement au réseau électrique de Malang (ENEO)	9 999 999	10 000 000	01 Mois
---	------------------------	--	-----------	------------	---------

2	ETS SALAMAN	Travaux de réhabilitation de dix boutiques au marché de Dang	7 208 756	6 045 078	02 Mois
3	ETS ABOUBAKAR SIDDIKI	Travaux de construction de la clôture de la commune	13 605 770	13 498 241	02 Mois



COMMUNE D'OKOLA

**COMMUNIQUE N° 0000017/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 PORTANT MODIFICATION DU
COMMUNIQUE N° 00000009/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 POTANT PUBLICATION DU RESULTAT
DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX) BLOCS DE
TOILETTES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE
D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS. MAITRE D'OUVRAGE :
MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA
2021ET SUUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, communique :

Les prestations relatives aux travaux de construction de 06 (six) blocs de 02 (deux) salles de classe avec 06 (six) blocs de toilettes à 06 (six) compartiments dans certaines écoles publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en 06 (six) lots, sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
01	BON SERVICE SARL B.P. : 20318 – Yaoundé TEL : (237) 677 58 79 84	25 712 983 FCFA	90 jours
02	AFRICA CONSTRUCTION Co (ACC) B.P. : 33090 – Yaoundé TEL : (237) 699 76 66 73	25 388 007 FCFA	90 jours
03	BON SERVICE SARL 20318 – Yaoundé TEL : (237) 677 58 79 84	25 712 983 FCFA	90 jours
04	AFRICA CONSTRUCTION Co (ACC) B.P. : 33090 – Yaoundé TEL : (237) 699 76 66 73	25 388 007 FCFA	90 jours
05	INFRUCTUEUX	22 220 110 FCFA	90 jours
06	ETS RONY SERVICES B.P. : 14805 – Yaoundé TEL : (237) 699 35 87 60 / 678 58 32 90	25 883 787 FCFA	90 jours

OKOLA le 19 Mai 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00003224/DAG/DG/PAD DU 16/05/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 15/02/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU D'APPOINT POUR LES STRUCTURES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La société PROMO CONSTRUCTION SARL, BP 8222 Yaoundé, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 107 563 500** et un délai d'exécution de **90 jours**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à ladite Division.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PRÉFECTURE DE MBERE**COMMUNIQUE -RADIO**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Mbéré, Autorité Contractante, porte à la connaissance du grand public que, suite à l'évaluation technique des offres et sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré, la lettre-commande objet du dossier d'appel d'offre national ci-dessous désignée, est attribuée au soumissionnaire ci-après ;

N°001/AONO/PREFET-MBERE/CDPM-MBERE DU 18 AVRIL 2022 pour les travaux de construction d'un bloc de trois(03) salles de classe et deux (02) bureaux au CES de MIKILA dans le Département du Mbéré, ETS retenu : **ETS FTC B.P : 10 Meiganga, Tél : 676 251 933/698 440 567.**

MEIGANGA le 17 Mai 2022

Le PRÉFET

RIBOUEM A MOUNGAM

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **ROSMART GLOBAL SARL**, Tél. **675 42 96 37 YAOUNDE** a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'appel d'offre **N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 03/03/2022** pour les Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique d'Omeng, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 17 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE D'OKOLA

COMMUNIQUE N° 0000017/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 PORTANT MODIFICATION DU COMMUNIQUE N° 00000009/C/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 POTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX) BLOCS DE TOILETTES A 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021ET SUUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, communique :

Les prestations relatives aux travaux de construction de 06 (six) blocs de 02 (deux) salles de classe avec 06 (six) blocs de toilettes à 06 (six) compartiments dans certaines écoles publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre en 06 (six) lots, sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
01	BON SERVICE SARL B.P. : 20318 – Yaoundé TEL : (237) 677 58 79 84	25 712 983 FCFA	90 jours
02	AFRICA CONSTRUCTION Co (ACC) B.P. : 33090 – Yaoundé TEL : (237) 699 76 66 73	25 388 007 FCFA	90 jours
03	BON SERVICE SARL 20318 – Yaoundé TEL : (237) 677 58 79 84	25 712 983 FCFA	90 jours
04	AFRICA CONSTRUCTION Co (ACC) B.P. : 33090 – Yaoundé TEL : (237) 699 76 66 73	25 388 007 FCFA	90 jours
05	INFRACTUEUX	22 220 110 FCFA	90 jours
06	ETS RONY SERVICES B.P. : 14805 – Yaoundé TEL : (237) 699 35 87 60 / 678 58 32 90	25 883 787 FCFA	90 jours

OKOLA le 19 Mai 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE D'AKOEMAN

COMMUNIQUE N°005/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE NDONKO A NYEP DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022, pour A NYEP dans la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;**

Le résultat dudit appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU	
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)
ETS BEBE TECHNOLOGY, BP :33204 Yaoundé Tél 656238600	24 998 742 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-d

Le Mandataire des **ETS BEBE TECHNOLOGY** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription o

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOM DU PAYS RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) NUMÉRO DU CRÉDIT IDA NO 6132-CM INTITULÉ DU MARCHÉ ACQUISITION ET LA FOURNITURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION AUX PERSONNES AFFECTÉES PAR LE PROJET (PAP) DANS LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME ET 5ÈME, COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDERE, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2 ; COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5ÈME ET 7ÈME EN TROIS (03) LOTS. RÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00027/E/2/AONO/MINH DU/PDVIR/CSPM/2022 DU 19/05/2022

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
CRÉDIT IDA NO 6132-CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de passation des marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations Unies (UNDB online) en date du 05 août 2019 et dans Cameroon Tribune du 07 août 2019.

La République du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet de Développement des Villes Inclusives Résilientes (PDVIR), et à l'intention d'utiliser une partie de ce *crédit* pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à « ***l'acquisition et la fourniture des matériaux de construction aux personnes affectées par le Projet (PAP) dans les Communes d'Arrondissement de Douala 3ème et 5ème, Communauté Urbaine de Ngaoundere, Commune d'Arrondissement de Ngaoundere 2 ; Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5ème et 7ème en trois (03) lots*** ».

2. Consistance des prestations

Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'Ouvrage), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations de service relatives à ***l'acquisition et la fourniture des matériaux de construction aux personnes affectées par le Projet (PAP) dans les Communes d'Arrondissement de Douala 3ème et 5ème, Communauté Urbaine de Ngaoundere, Commune d'Arrondissement de Ngaoundere 2 ; Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5ème et 7ème en trois (03) lots***.

3. Participation et origine

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », Edition de janvier 2011, Révisées en juillet 2014 et ouverte à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la **Cellule de Coordination du PDVIR** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres de 08 heures à 15 h 30, heures locales à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilience (PDVIR) Sis au 4^{ème} étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé B.P. 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34, e-mail : minhdu.pdvir@gmail.com, avec copie à polessono@yahoo.fr; minhdu.pdvir@gmail.com avec copie à polessono@yahoo.fr, chandourenkoma@gmail.com, lorraineonanena@gmail.com, issamoula.hissein@gmail.com

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres « en Français » peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de « **Cinquante mille (50 000) Francs CFA** ». La méthode de paiement sera : **chèque, virement à la BICEC, au compte n° 335 988 Nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP »**. Le prix d'achat du Dossier sera majoré de **75 000 (soixante-quinze mille) francs CFA** pour couvrir les frais d'expédition hors du pays de l'Acheteur pour les soumissionnaires qui le désirent. Le document d'Appel d'offres aura adressé le cas échéant par courrier express.

6. Remises des offres

Les offres devront être remises à la **Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilience (PDVIR) Sis au 4^{ème} étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé B.P. 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34**, au plus tard le **30/06/2022 13 heures précises, heure locale**. **La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Chaque offre, sera rédigée en français et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés. L'enveloppe extérieure devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00027/E/2/AONO/MINH DU/PDVIR/CSPM/2022 du 19/05/2022 POUR L'ACQUISITION ET LA FOURNITURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION AUX PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET (PAP) DANS LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3EME ET 5EME, COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2 ; COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5EME ET 7EME EN TROIS (03) LOTS ». À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

7. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre qui restera valide 28 jours au-delà de la période de validité de l'offre, soit une période de validité totale de cent dix-huit (118) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Le montant de la garantie de l'offre est :

- Lot 1 : 2 000 000 FCFA HTVA
- Lot 2 : 200 000 FCFA HTVA
- Lot 3 : 200 000 FCFA HTVA

8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la **salle de réunion de la Cellule de Coordination du PDVIR Sise 4ème étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé le 30/06/2022 à 14 heures précises, heure locale**.

9. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualifications définies dans la section III « critères d'évaluation et de qualification » sont les suivantes :

Après avoir déterminé l'offre évaluée la moins-disante suivant les dispositions de l'article 35.1 des IS, l'Acheteur vérifiera à posteriori que le Soumissionnaire est qualifié conformément aux dispositions de l'Article 36 des IS, en faisant exclusivement état des conditions mentionnées dans ladite clause. Aucun facteur qui n'est pas défini ci-dessous ne pourra être utilisé pour juger de la qualification du Soumissionnaire.

a) **Si le Soumissionnaire est le fabricant :**

i) **Capacité financière :**

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir une attestation de disponibilité de fonds par, délivrée par une institution bancaire reconnue (Banque de 1^{er} ordre) : Disposer de liquidités ou de facilités de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **Lot 1 : 40 000 000 FCFA HTVA**

Lot2 : 3 000 000 FCFA HTVA

Lot 3 : 3 000 000 FCFA HTVA

ii) **Expérience :**

- Justifier d'**au moins deux (02) marchés de fournitures d'un montant minimal de :**

Lot 1 : 80 000 000 FCFA HTVA

Lot2 : 6 000 000 FCFA HTVA

Lot 3 : 6 000 000 FCFA HTVA

N.B : joindre les copies des contrats (1^{ère} et page de signature) et des procès-verbaux de réception y relatifs.

iii) Le Soumissionnaire doit fournir, la preuve écrite que les Fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation **décrites dans les spécifications techniques.**

a) **Si le Soumissionnaire n'est pas le fabricant**, mais propose des Fournitures au nom d'un Fabricant dans le cadre d'une Autorisation du Fabricant donnée selon le formulaire de la Section IV (Formulaires de Soumission), le Fabricant doit posséder et faire la preuve qu'il possède les qualifications (i), (ii) et (iii) ci-avant et le Soumissionnaire doit faire la preuve qu'il a réalisé avec succès **au moins deux (02) marchés** pour des fournitures similaires **d'un montant par comme suscités** au cours de la période **(2016-2021)**.

N.B : Les marchés évoqués ci-dessus doivent être fournis avec les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Administrations acheteuses et doivent être accompagnés des copies des contrats (1^{ère} et page de signature) et des procès-verbaux de réception y relatifs.

Critères éliminatoires :

- Entreprise défaillante figurante sur la liste publiée par la Banque Mondiale ou le MINMAP ;
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

10. Durée Validité des Offres

La Période de validité des offres est : **90 jours** à compter de la date de dépôts des offres

11. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus pour le dépôt des offres est le secrétariat de **la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) Sise au 4ème étage Immeuble face entrée arrière la DGSN.**

YAOUNDE le 19 Mai 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ADDITIF N° 000006/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 000012/AONR/MINEPAT/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION NATIONAL SUR LA FORMATION DU CAPITAL HUMAIN (SINCH) AU CAMEROUN, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

11- Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 07, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le **17 mai 2022 à 13 heures**, locale, revêtue de la mention suivante:

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000012/AONR/MINEPAT/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION NATIONAL SUR LA FORMATION DU CAPITAL HUMAIN (SINCH) AU CAMEROUN, EN PROCEDURE D'URGENCE.
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **17 mai 2022 à partir de 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

LIRE

11- Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 07, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le **31 mai 2022, à 13 heures**, heure locale, revêtue de la mention suivante:

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000012/AONR/MINEPAT/CIPM/2022 DU 22 AVRIL 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION NATIONAL SUR LA FORMATION DU CAPITAL HUMAIN (SINCH) AU CAMEROUN, EN PROCEDURE D'URGENCE.
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

13- Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **31 mai 2022 à partir de 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant

obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 005, Tel 222 22 41 28.**

18. Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 11 DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 04/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE COCSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES (02) DE LASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OMENG, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du **04/03/2022** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'omeng, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ROSMART GLOBAL SARL	Tél. 675 42 96 37 YAOUNDE	14.175.150	16.903.866	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'AKOEMAN

DECISION N°002/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE ET LA RÉHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ(5) PUIITS RESPECT LOT1 ET LOT2 DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O- RÉGION DU CENTRE. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ; LOT 1

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine et la réhabilitation d'un forage et cinq(5) puits respect lot1 et lot2 de la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o- Région du Centre ; Lot 1.

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 24/05/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS OSSOL FORAGE, BP : Yaoundé Tél 657722190, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°002/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ(5) PUIITS RESPECT LOT1 ET LOT2 DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE LOT 1 ;**

Aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **28 500 000 (Vingt-huit millions cinq cent mille) FCFA HT**

Délai d'exécution : **Six (06) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'OKOLA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022
DU 23 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE
NGOBO DU TRONÇON MVA'A – AYOS – NKOLPOBLO DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT
DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
LIGNE FONDS ROUTIER MINTP / LIGNE FONDS ROUTIER 2022-2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2022, Le Maire de la Commune d'OKOLA, Autorité Contractante lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière sur la rivière Ngobo sur la route Mva'a – Ayos – Nkolpoblo dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront en la construction d'un pont de portée 16ml (construction du tablier mixte Acier-Béton Armé). Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine pour lesdits travaux afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations bénéficiaires.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Année 1 :

Série TM000 : Installation de chantier ;
Série TM100 : Fondation du pont – Assainissement – Tablier ;
Série TM200 : Peinture ;
Série TM300 : Equipement.

- Année 2 :

Série TM000 : Installation de chantier ;
Série TM100 : Fondation du pont – Assainissement – Tablier ;
Série TM200 : Peinture ;
Série TM300 : Equipement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maitre d'Ouvrage est de **160 000 000 (Cent soixante millions) de FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un **lot unique** suivant la programmation pluriannuelle ci-après :

COUT PREVISIONNEL DU PROJET TOUTES TAXES COMPRISES					
TRAVAUX			CONTROLE		
Total	Programmation 2022	Programmation 2023	Total	Programmation 2022	Programmation 2023
160 000 000	60 000 000	100 000 000	8 000 000	8 000 000	000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics – LIGNE FONDS ROYAUX.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Okola auprès du **Service des Marchés de la Commune, BP 01**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie Okola, auprès du **Service de Passation des Marchés** dès publication du présent avis à un **montant de deux cent mille (200 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Okola.

9. Remises des offres

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels) et doivent être déposées à la Mairie d'Okola, à **10 heures** et devront porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE NGOBO DU TRONÇON MVA'A – AYEMBA DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre mois (04) pour l'année 1 et six (06) mois pour l'année 2.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une institution financière d'un **montant de 3 200 000 (trois millions deux cent mille) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au – delà de la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et renumérotées et doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autre personne désignée dans les stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres.

N.B. : Toutes les pièces exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées. Par ailleurs, la date de délivrance desdites pièces doit être postérieure à celle du lancement de la consultation.

En outre, les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu à la Salle des Actes de l'Hôtel de Ville d'Okola, le **16 juin 2022 à 11 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.
L'ouverture des plis se fera en un temps.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **Vingt (20) jours** ouvrables aux Entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

1. I. Dossier administratif incomplet ou non conforme, au delà des 48 heures réglementaires.;
2. II. Absence de caution de Soumission
3. III. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'annulation de l'offre**);
4. IV. Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
5. V. Non satisfaction d'au moins **75%** des critères essentiels ;
6. VI. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
7. VII. Offre financière incomplète ;
8. Absence d'un sous détail des prix ;
9. IX. Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant de **Cinq (100 000 000) de francs CFA** délivrée par une banque agréée ;
10. X. Absence d'un rapport de visite de site.

2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Références de l'entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Délai d'exécution.

Le non-respect de **75%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions, sera le moins-disant.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme.

SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, le marché sera souscrit par l'Entrepreneur et signé par l'Autorité Contractante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Okola auprès du Service des M

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'Okola se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au

NB : Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Comm

.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 13/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE ROULEUSE HYDRAULIQUE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'une rouleuse hydraulique à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'une rouleuse hydraulique à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **40 000 000 FCFA**

4. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière

5. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2022 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **40 000 000 FCFA**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 08/06/2022 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

COTATION N°13/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE ROULEUSE HYDRAULIQUE A LA SODECOTON.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé

9. Delai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin transit SODECOTON à Garoua II, dans un délai de **60 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

N/A

11. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 08/06/2022 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

COTATION N°13/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE ROULEUSE HYDRAULIQUE A LA SODECOTON.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 08/06/2022 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la SODECOTON.

13. Critères d'évaluation

N/A

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 23 Mai 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE GUIDER

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN URGENCY PROCEDURE N°18/ONIT-EP/NR/D42/GDER-C/ITB/ISAMPC/2022 OF 13 MAY 2022 FOR THE WORKS OF REFORESTATION OF 03 HECTARES OF MUNICIPAL WOODS IN THE GUIDER COUNCIL FUNDING: BIP MINFOF, FISCAL YEAR 2022 ALLOCATION: 56 33 054 04 64 15 12 28 11

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINFOF
IMPUTATION
56 33 054 04 64 15 12 28 11

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the execution of the Public Investment Budget 2022, the Mayor of the GUIDER Council, Project Owner, launches an Open National Call for Tenders in emergency procedure for the execution of the works of reforestation of 03 hectares of municipal woods in the GUIDER Council.

2. Consistance des prestations

The general objective pursued concerns the contribution to the effort of MINFOF in terms of renewing the forest resource, aims to the reforestation of 03 hectares of municipal woods in the GUIDER Council.

^ Préparation of the land for an area of three (03) hectares in the city of GUIDER;

^ Carry out the establishment of a plantation of 1200 plants per hectare, at a rate of 400 plants/ha at spacing of 5m x 5m;

^ Make the refill.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation is 20 000 000 (Twenty millions) of Franc CFA

4. Allotissement

The work is denominated in a single lot

5. Participation et origine

This call for tenders is open to all companies incorporated under Cameroonian law with expertise in the field of buildings and public works.

6. Financement

The works are financed by the Public Investment Budget/MINFOF, Financial year 2022.

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted during working hours at the public service of tender, situated in Guider council as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Public Service of tender Authority, situated in Guider city as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of thirty five thousand (35 000) CFA francs payable at council Treasury of Guider.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach at the Internal Structure for the Administrative Management of Public Contract of Guider not later than 03 June 2022 at 10 a.m o'clock and should carry the Inscription

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN URGENCY PROCEDURE N°18/ONIT-EP/NR/D42/GDER-C/ITB/ISAMPC/2022 OF 13 MAY 2022 FOR THE WORKS OF REFORESTATION OF 03 HECTARES OF MUNICIPAL WOODS IN THE GUIDER COUNCIL.

10. Delai de Livraison

The maximum execution period provided by the project owner for the execution of the works covered by this invitation to tender is ninety (90) days from the date of notification of the service order to start work.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must attach to his administrative documents, a bid bond established by a first-rate bank or a financial organization approved by the Ministry of Finance, the list of which appears in document 12 of the DAG, in the amount of 2% of the estimated cost including tax, i.e. four hundred thousand (400,000) FCFA valid for thirty (30) days beyond the date of validity of the offers.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of rejection, the documents of the required administrative file must be produced in originals or in copies certified as true by the issuing department or an administrative authority (Prefect, Sub prefect, etc.), in accordance with the stipulations of the Special Rules of the Call for Tenders.

They must necessarily date from less than three (03) months preceding the date of submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Call for Tenders. Any offer that does not comply with the requirements of this notice and the Call for Tenders Dossier will be declared inadmissible.

The absence of a bid bond issued by a first-rate bank or a financial organization approved by the Ministry of Finance or non-compliance with the models of the documents in the tender file, will lead to the rejection of the bid offer.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids will be done in one time, namely: the opening of the administrative, technical and financial offers which will take place on 03 June 2022 at 11 a.m o'clock precisely by the Internal Commission for Procurement placed with the Municipality of Guide in the meeting room of the GUIDER Council. Willing bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person.

14. Critères d'évaluation

1	Administrative file incomplete after deadline for compliance
2	False declaration or falsified documents
3	Incomplete financial offer/absence of a quantified unit price
4	Failure to obtain 70% of the essential criteria
5	Absence of bid bond

6	Déclaration on honor of not abandoning at least one contract
---	--

14.4 Essential Criteria

The essential criteria will relate to:

N ^o	CRITERIA	GRADES
1	Company references	30
2	Qualifications and experience of experts	45
3	Organization and methodology for carrying out the mission	20
4	General présentation of offers	5
TOTAL		100

15. Attribution

The amounts excluding tax will be considered after the evaluation of the financial offer, the contract will be awarded to the tenderer who meets the administrative and technical conditions required and whose financial offer is evaluated with the lowest price.

16. Durée Validité des Offres

Tenderers remain committed to their offer for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information can be obtained during working hours at the Guider Municipal Procurement Service located in the GUIDER Council.

Phone: 698 66 43 02

NB. For any act of corruption, please call or send an SMS to MINMAP at the following numbers: 6/3 205 /25 / 699 370 748

GUIDER le 13 Mai 2022

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06 BIS/AONO/C/BOKITO/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE BOKITO, ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2022. IMPUTATION : 562614505 641114 523313 541

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
562614505 641114 523313 541

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des structures d'encadrement des Jeunes, Le Maire de la commune de Bokito, **Maître d'Ouvrage**, lance pour le compte de la Commune de Bokito, un Avis Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation, des travaux de construction du centre multifonctionnel de promotion des Jeunes de Bokito, dans le Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le programme architectural du centre multifonctionnel de promotion des Jeunes de Bokito, objet du présent Appel d'Offres, comprend (1) salle polyvalente, quatre (04) bureaux, deux (02) ateliers, des toilettes Hommes et Femmes et des zones de circulation, une terrasse d'entrée et un hall. Les travaux comprennent notamment :

- Lot N° 1: Travaux Préliminaires
- Lot N° 2: Fondations
- Lot N° 3: Béton Armé en Elévation
- Lot N° 4 : Maçonnerie
- Lot N° 5 : Enduits-Chape
- Lot N° 6 : Faux Plafond
- Lot N° 7 : Revêtement Scelles
- Lot N° 8 : Charpente et Couverture
- Lot N° 9 : Menuiserie Bois
- Lot N° 10 : Menuiserie Aluminium
- Lot N° 11 : Menuiserie Métallique
- Lot N° 12 : Peinture-Vitrierie
- Lot N° 13 : Etanchéité
- Lot N° 14 : Electricité
- Lot N° 15: Fluides
- Lot N° 16: VRD

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

4. Financement

Le financement des travaux est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINJEC, Exercice 2022 avec un montant prévisionnel de 60.000.000.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables au Service des marchés de la commune de Bokito, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des marchés de la commune de Bokito dès publication du présent avis, contre versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des marchés de la commune de Bokito, au plus tard le **17/06/2022 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06bis/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022**

pour les travaux de construction du centre multifonctionnel de promotion des Jeunes de Bokito, Arrondissement de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre (en Procédure d'Urgence).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'ouvrage est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA.

Le Cautionnement provisoire devra être valide pendant trente (30) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du quatre-vingt-dixième (90e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

10. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'appel d'Offres.

Toute offre non-conforme à la prescription du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **17/06/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Bokito dans la salle des délibérations de la commune située au sein de ladite commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^{ème} étape** : Evaluation technique des offres administratives conformes.
- **3^{ème} étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Critère éliminatoires

- Dossier non conforme ou incomplet et non régularisé dans les 48 heures après le dépouillement ;
- Absence de la cation de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
- L'omission, dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70% de oui ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un sous-détail des prix ,
- La modification d'une quantité dans le DQE.

Critère essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre *oui/non* ;
- Qualification et expérience du personnel technique (copies certifiées conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience professionnelle d'encadrement) ; *oui/non* ;
- Moyens matériels *oui/non* ;
- Propositions techniques et méthodologiques *oui/non* ;
- Les références du soumissionnaire dans les BTP ou sur les travaux similaires *oui/non* ;
- Délai d'exécution *oui/non* ;
- Solvabilité financière de l'entreprise, *oui/non*.
- Attestation et Rapport de visite du site *oui/non*.
- Cahier de clauses technique particulières (CCTP) complète, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page.

Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre(04) mois à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Bokito, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE D'AKOEMAN

DECISION N°004/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE MT/BT DE AKOA ZOLE A MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE ;OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 en procédure d'urgence pour la réhabilitation de la ligne électrique MT/BT de AKOA ZOLE A MANENGOMBO dans la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 24/05/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS BEBE TECHNOLOGY**, BP :33204 Yaoundé Tél 656238600, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE AKOA ZOLE A MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.

Aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **49 998 839 (Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit huit cent trente-neuf) FCFA TTC**

Délai d'exécution : **Six (06) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE BOKITO

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N°02BIS/ACO/C /BOK/S G/CIPM-2022 DU 25/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT(CMA) DE BOKITO, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP /MINSANTE – EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bokito « Maitre d'ouvrage » lance en procédure d'urgence, pour le compte de la commune de Bokito, un Avis de Consultation Ouverte relatif à l'équipement en matériel médical du Centre Médical d'Arrondissement(CMA) de Bokito, dans la commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation Ouverte comprennent les matériels dont les caractéristiques requises sont décrites dans les spécifications techniques ci-jointes.

3. Participation et origine

La participation à la consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

4. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Consultation Ouverte, d'un montant TTC de **vingt-quatre millions (24 000 000)** Francs CFA sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE

– Exercice 2022. Imputation N°.....

5. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente demande de cotation ouverte peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés de la Commune de Bokito dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de la demande de cotation ouverte peut être obtenu sur présentation d'une quittance de versement des frais non remboursables de Trente mille (30 000) francs CFA délivrée par la Recette municipale de la Commune de Bokito, dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offres, rédigée en français ou anglais en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et (**06**) copies respectivement marquées comme telles, devront être déposées au Service des Marchés de la Commune de Bokito contre récépissé, au plus tard le 17/06/2022 et devront porter la mention :

à 12 heures précises, heure locale

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE

N° 02/BIS/ACO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT(CMA) DE BOKITO, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison des prestations de la présente lettre commande est de trente (30) jours.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **480 000** (Quatre cent quatre-vingt mille) franc CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devant être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation des entreprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 17/06/2022.

à **13** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Bokito, dans la salle de délibération de la commune de Bokito. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

A/ Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Dossier administratif non conforme ou incomplet et non régularisé 48 heures après le dépouillement ;
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés; L'Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix
 - Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
-

unitaires ;

- Offre financière incomplète ;
- Modification d'une quantité dans le Devis Quantitatif et Estimatif(DQE).

B/ Critères essentiels

- **Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (1^{ere} et dernière pages des lettres- commandes enregistrées) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées** (minimum acceptable au moins deux références au cours des cinq dernières années) ;
- **Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;**
- **Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;**
- **Délai de livraison;**
- **Moyens logistiques (au moins un véhicule de liaison ou pick-up 4 x 4);**
- **Service après-vente ;**
- **Attestation de garantie ;**
- **Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.**

12. Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

12. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation Ouverte, ayant satisfait 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en un (01) ou trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée, il en est de même pour toute offre non conforme au règlement Particulier du Dossier de Cotation ouverte (RPDCO).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE NGOUMOU

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 17/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE ARTISANALE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641170 523313

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'investissements publics/Exercice 2022, le Maire de la Commune de NGOUMOU, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement de la case artisanale de NGOUMOU, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

N° d'ordre	INTITULE DU PROJET	SOURCE DE FINANCEMENT	LOCALITE DE REALISATION	IMPUTATION BUDGETAIRE
1	Equipement de la case artisanale de Ngoumou	BIP MINDDEVEL	Ngoumou	56 27 100 02 641170 523313

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement de la case artisanale de NGOUMOU en conformité avec les prescriptions du Descriptif des travaux.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

4. Financement

Les prestations objet du présent Dossier de Cotation sont financées par le Budget d'investissement public (BIP) Exercice 2022.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de NGOUMOU dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Ngoumou d'une somme non remboursable de **50 000 francs CFA**.

6. Remises des offres

Les Offres, rédigées en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et six **(06) copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Cotation, seront déposées sous pli fermé à la Mairie de NGOUMOU, au plus tard le **14/06/2022 à 11 heures**, heure locale et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

«N°001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022

DU 17/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE ARTISANALE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public, Exercice 2022

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

7. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel est de **60 jours** calendaire. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécuter la livraison.

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit :

N° Lot	Désignation du projet	Montant Prévisionnel en Fcfa	Montant de la caution de soumission (FCFA)
	EQUIPEMENT DE LA CASE ARTISANALE DE NGOUMOU	20 000 000	400 000

La caution devra rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises dont la caution de soumission devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **14/06/2022 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Mairie de NGOUMOU en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

1 Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce administrative ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Spécification technique non conformes ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
6. Sous détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

2 Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des trois dernières années.....Oui/Non
3. Solvabilité financière (Attestation de solvabilité délivrée

par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI).....Oui/Non

1. Conformités des fournitures aux Spécifications techniques.....Oui/Non
2. Planning d'exécution des travaux.....Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70% des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

11. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, le Maire, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la Demande de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (**90**) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Mairie de NGOUMOU (Service Technique au numéro de téléphone 655 598 278.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNE D'AKOEMAN

DECISION N°007/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX ET ÉDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOÉMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE ; LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ À SEP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de construction des infrastructures sociales et éducatifs dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, en deux (02) lots; **Lot 1: construction d'un centre de sante intégré à SEP**

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 24/05/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS LA FORTUNE**, BP : 11061 Yaoundé Tél 653217219, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°007/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIAUX- EDUCATIFS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

EN DEUX LOTS

LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A SEP

Aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA TTC**

Délai d'exécution : **Six (06) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ADDITIF N° 00005/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0011/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 19 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

9- Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, de l'immeuble rose) à Yaoundé, au plus tard le **12 Mai 2022 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0011/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 19 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS, EN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13- Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12 Mai 2022 à 14 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Salle de réunion de ladite Commission, Annexe 1 du MINEPAT, derrière ELECAM en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

LIRE

9- Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, de l'immeuble rose) à Yaoundé, au plus tard le **31 mai 2022 à 13 heures** locale, et devra porter la mention suivante:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0011/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 19 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS, EN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13- Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **31 mai 2022 à 14 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Salle de réunion de ladite Commission, Annexe 1 du MINEPAT, derrière ELECAM en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 005, Tel 222 22 41 28.**

18. Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000068/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 18 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION D'UN ONDULEUR DE 100 KVA POUR LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A YAOUNDE-MBALLA II, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/CRTV/CIPM/22 POUR L'ACQUISITION D'UN ONDULEUR DE 100 KVA POUR LES EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A YAOUNDE-MBALLA II, EXERCICE 2022, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 26 MAI 2022** EST **REPORTÉE AU 31 MAI 2022**

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00109/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/05-2022 DU 19/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS DP N° 001/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/08-2021 DU 27 AOUT 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR (PS) A DOUALA III (NDOGPASSI) ET A DOUALA V (BEEDI). FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution de la République du Cameroun ;

Vu l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);

Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu la loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Vu l'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la décision n°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR;

Vu la Demande de Proposition DP N°001/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/08-2021 DU 27 Aout 2021;

Vu le Procès-verbal d'ouverture des propositions techniques du 29/10/2021;

Vu le Procès-verbal de validation du rapport d'analyse des propositions techniques du 17 Novembre 2021 ;

Vu le Procès-verbal d'ouverture des propositions financières du 13/01/2022;

Vu le Procès-verbal de validation du rapport combiné des propositions techniques et financières du 02 Février 2022;

Vu le Procès-verbal de négociation du contrat du 22 Mars 2022;

Vu le Procès-verbal de validation de la procédure d'attribution par la CCCM-SPI en date du 20 Avril 2022.

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Proposition complète susmentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
GROUPEMENT AGORA CONSULTING-AUGEA AFRIQUE-NTFSS , BP : 6583 Yaoundé, Tel :(+237) 222210945/ (+237) 242011082, Email : info@agora.consulting.net	96 627 500FCFA HTT (Hors Toutes Taxes Comprises)	six (06) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **ETS NEW WAY SERVICES, Tél. 674 60 69 98 YAOUNDE** a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'appel d'offre **N°05/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU** pour les Travaux d'aménagement de 31 boutiques au marché de Bokito, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 17 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE KEKEM

AVIS DE CONSULTATION N° 04/DC /CKKEM/CIPM/2022 DU 12 MAI 2022 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES EN TABLES BANCS (EM KOUMENGUI ; EM FOYEMTCHA ; EPB DE LA MOUMÉE MISSION ; EP DU PLATEAU A § B ; EP DU CENTRE) DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAI T-NKAM, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kékem. Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour l'Equipement de certaines écoles publiques primaires et maternelles en tables bancs (EM koumengui : EM Foyemtcha ; l'PB de la Moumée Mission : EP du plateau A § B : EP du Centre) dans la commune de kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont décrites dans le devis descriptif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Dix millions quatre vingt mille (10 080 000) francs CFA.

4. Allotissement

L'ensemble des prestations est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Equipement de certaines écoles publiques primaires et maternelles Kékem de la Commune de Kékem. Département du Haut-Nkam. Région de l'Ouest

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques ou morales ayant une expertise dans le domaine des « Equipement scolaires ».

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local. Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Kekem, B.P : 04 Kékem Tél : (237) 698 98 18 89 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de KI-K.I:M. B.P : 04 KFK.EM, Tél : (237) 698 98 18 89 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA. payable à la Recette Municipale de KEKEM.

9. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire au plus tard le **08 JUIN 2022 à 10 heures précises**, et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION

N°04/DC/CKKEjVI/CIPM-AG/2022 DU 12 MAI 2022 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES EN TABLES BANCS (EM KOUENCUI ; EM FOYEMTCHA ; EPB DE LA MOUMEE MISSION ; EP DU PLA I EAI A § B ; EP DU CENTRE) DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST
****A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 60 (Soixante) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à deux cent un mille six cent (201 600) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre aura lieu le 08 JUIN 2022 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem, dans la salle des actes sise à la Mairie de Kékem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.

14. Critères d'évaluation

1 Principaux critères éliminatoires

Fausse déclaration, pièce falsifiée :

^ Absence de caution de soumission ;

^ Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière

2 Critères essentiels

Présentation de l'offre :

^ Conformité des équipements scolaires ;

^ Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et jugée moins disant.

L'attributaire de la Lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Service technique de la Mairie commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite ilxée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémzntaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KEKEM, B.P : 04 KEKEM, Tél : (237) 698 98 18 89.

KEKEM le 12 Mai 2022

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE DE MASSOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de Massok, Maitre d'ouvrage par Interim, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, **pour les travaux de construction d'un hangar de marché à Nkom dans la Commune de Massok Songloulou, Département de la Sanaga maritime, Région du littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Etude –suivi-travaux préliminaire –terrassement ;
- Fondation ;
- Béton armé en élévation ;
- Maçonnerie
- Enduits-chapes et divers ;
- Revêtement scelles et revêtement sol ;
- Charpente –couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Peinture –vitrerie
- Plomberie ;
- VRD .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions millions **(25 000 000) Francs CFA** .

4. Allotissement

Les travaux seront constitués **en un (01) lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du commerce sur **la ligne d'imputation : 56 21 6414 50 52 33** .

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la Mairie de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 697 25 97 44 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel : 696 41 75 27, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **le 22 Juin 2022 à 13heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 Mai 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A NKOM DANS LA COMMUNE DE
MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **cinq cent cent (500 000)** pour toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière).. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22 juin 2022 à 14 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle N°01, Bâtiment 5 de l'Ecole Publique de Songmbengué.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères soit 14 critères sur 18 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- L'absence de l'attestation de visite du site signé soit par le Maire, soit sur l'honneur par le soumissionnaire .
- Avoir abandonner au moins un marché encourus à la Commune de Massok.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 696 41 75 27.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 25 Mai 2022

Le MAIRE

NLENG Georges

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DEFINITIF DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
210100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de l'amélioration du cadre de travail de ses services, Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage) lance, sur financement du Budget du Conseil Régional de l'Adamaoua, exercice 2022, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de terrassement du site de l'immeuble siège du Conseil Régional de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive ;

- Installation-Etudes ;
- Terrassement ;
- Assainissement-Drainage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération suite aux études préalables est de Cent-trente millions (130 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres seront constitués d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droits Camerounais exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional de l'Adamaoua, Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 210100.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré, Tel: 222 25 26 41), au plus tard le 15 JUIN 2022_à 14 heures et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DEFINITIF DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **deux millions six cent mille (2 600 000) francs CFA.**

Cette caution sera valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres. Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres en un temps aura lieu le 15 JUIN 2022 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Adamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Absence de la caution de soumission ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois suivant la date de dépôt des offres.

les principaux critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation de l'offre **Oui/Non**
- Chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à quarante millions (40 000 000) de FCFA des marchés réalisés les deux dernières années **Oui/Non**
- Attestation de surface financière de quarante millions (40 000 000) de FCFA **Oui/Non**
- Références de deux (02) marchés ou lettres commandes dans le même domaine **Oui/Non**
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés **Oui/Non**
- Expérience du personnel d'encadrement : au moins 3 ans dans le domaine pour chacun. Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie Civil ou équivalent) ; du chef de chantier (Technicien Supérieur de Génie Civil ou équivalent) et d'un magasinier (BAC ou BEPC ou CEPE) **Oui/Non**
- CCAP (Parapher toutes les pages, signer la dernière page) **Oui/Non**
- CCTP (Parapher toutes les pages, signer la dernière page) **Oui/Non**

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins 70% de Oui pour 100 de ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres remplissant les capacités techniques et financières requises.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP : 542 Ndéré Tel : 222 252641).

NGAOUNDERE le 16 Mai 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE D'AKOEMAN

COMMUNIQUE N°001/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°001/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022, pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o – Région du Centre.;**

Le résultat dudit appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU		
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant HT (FCFA)	Délai d'exécution(en mois)
ETS OSSOL FORAGE, BP : Yaoundé Tél 657722190	28 500 000 (Vingt-huit millions cinq cent mille))	Six (06)

Le Mandataire des **ETS OSSOL FORAGE** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU 19 MAI 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE D'EDJOM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
N

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence *pour les travaux de construction d'un **Bloc Maternel à l'Ecole Publique d'Edjom***.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous :

Travaux préparatoire-études
Terrassement
Fondation
Maçonnerie- élévation
Charpente, couverture
Menuiserie métallique et bois
Plomberie sanitaire
Electricité
Peinture et revêtement
VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **25.000.000 FCFA TTC (vingt cinq millions de francs toutes taxes comprises)**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à *toutes les entreprises de droit camerounais* justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement public (BIP) *MINDDEVEL* de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 FCFA** (cinquante millefrancs). payable à la Recette Municipale de la Commune de D'Endom

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le **22 JUIN 2022** à **12 heures précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

En procédure d'urgence

N° 004 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU 19 MAI 2022

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION

D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE PUBLIQUE D'EDJOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de **500.000 FCFA (cinq cent mille francs)**. Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et* offres financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le **22 JUIN 2022** à **13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la **Commune d'Endom**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission

Fausse déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif

non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM

Absence d'un prix unitaire quantifié

Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Expérience et références de l'entrepreneur..... (02 critères)

Personnels..... (16 critères)

Matériels..... (04 critères)

Méthodologie d'exécution.....(02 critères)

Situation financière de l'entrepreneur (02 critères)

Preuves d'acceptations des conditions de la Lettre-commande.....(02 critères)

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom**, Secrétariat du Maire Tél. **658 39 70 02**

YAOUNDE le 19 Mai 2022

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE MASSOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGAZIN DE STOCKAGE DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 30 6414 505233.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de Massok, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, **pour les travaux de construction d'un magasin de stockage dans la Commune de Massok Songloulou , Département de la Sanaga maritime, Région du littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travail préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonnerie et élévation ;
- Charpente et couverture ;
- Enduit et revêtement ;
- Menuiserie Bois, Métallique et Alu ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Voies et Réseaux Divers et Assainissement ;
- Equipement /supports de stockage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt trois millions **(23 000 000) Francs CFA** .

4. Allotissement

Les travaux seront constitués **en un(01) lot** .

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural **sur la ligne d'imputation : 56 30 6414 505233.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la Mairie de Massok à , **BP 10 POUMA**, Tel : **6 96 4175 27** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service des Marchés de la Mairie de Massok à , Tel : 6 96 4175 27 , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40.000 (quarante mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés , au plus tard **le 22 juin 2022 à 12heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 02/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 Mai 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGAZIN DE STOCKAGE A SONGBENGUE DANS LA
COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste Figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **quatre cent soixante mille (460 000)** pour toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière).. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22 juin 2022 à 13 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, **dans la salle n°1 du bâtiment 5 de l'Ecole Publique de Songmbengue** .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis ,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des sous-critères soit 15 critères sur 20 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- L'absence de l'attestation de visite du site signé soit par le 1^{er} Adjoint au Maire, soit sur l'honneur par le soumissionnaire .
- Avoir abandonner au moins un marché encourus à la Commune de Massok.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Experience ;
- Personnel ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours a compté de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUUMA, Tel : 696 41 75 27.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 25 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

NLENG Georges

COMMUNE DE MASSOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KAHN DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de Massok, Maitre d'ouvrage par intérim, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, **pour les travaux de construction d'un bloc de deux(02) salles de classe à l'Ecole Publique de Khan dans l'Arrondissement de Massok Songloulou , Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis dans le détail estimatif et quantitatif joint au présent dossier d'Appel d'Offre. Ils concernent essentiellement : les Travaux préparatoires-études, Terrassements, la fondation, la maçonnerie-élévation, la menuiserie, la charpente, couverture, plafonnage, la Menuiseries métalliques, l'Electricité, la peinture et les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de seize millions cinq cent mille (**16 500 000**) **Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués **en un (01) lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'éducation de base **sur la ligne d'imputation : 56 156414 56 52 33.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la Maire de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 696 41 75 27 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service des Marchés de la Mairie de Massok , Tel : 696 41 75 27, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25.000 (vingt-cinq mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire, au plus tard **le 22 juin 2022 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 Mai 22
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE KHAN, DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Trois cent trente mille (330 000)** pour toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière)..
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22 Juin 2022 à 12 heures** précises par la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok **dans la salle 1 Bâtiment 5 de l'Ecole Publique de Songbengué** .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis ,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des sous-critères soit 15 sous-critères sur 20 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- L'absence de l'attestation de visite du site signé soit par le Maire, soit sur l'honneur par le soumissionnaire .
- Avoir abandonner au moins un marché encours à la Commune de Massok.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, la lettre commande sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours a compté de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUUMA, Tel : 696 41 75 27.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 25 Mai 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

NLENG Georges

TRADEX S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 24 MAI 2022, RELATIF A LA FABRICATION ET AU MONTAGE DES AUVENTS MÉTALLIQUES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de fabrication et de montage des auvents métalliques de certaines de ses stations-service.

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres est constitué de quatre (04) lots :

- Lot N°1 : Fabrication & montage d'un auvent métallique à Yaoundé ;
- Lot N°2 : Fabrication & montage d'un auvent métallique à Garoua ;
- Lot N°3 : Fabrication & montage d'un auvent métallique à Tassa Modi;
- Lot N°4 : Fabrication & montage d'un auvent métallique à Bertoua.

Ces travaux comprennent la réalisation des travaux suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- La fabrication en atelier ;
- Les traitements anticorrosion ;
- Le montage sur le site ;
- L'étanchéité ;
- La peinture.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine de la Construction des charpentes Métalliques, et jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de TRADEX S.A. de l'exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX S.A. (CMA), à son immeuble siège sise au 1077, Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) F CFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP »**, ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.
Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **mardi 14 juin 2022 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 24 MAI 2022, RELATIF A LA FABRICATION ET AU MONTAGE DES AUVENTS MÉTALLIQUES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX

CONFIDENTIEL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A. pour la réalisation des travaux du présent Appel d'Offres est de **soixante (60) jours pour chaque lot**.

En cas d'adjudication des quatre (04) lots au même Soumissionnaire, le délai de 60 jours reste inchangé. Les travaux devant être menés simultanément.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant (**Francs CFA**) de **sept cent mille (700.000 FCFA) par lot**.

Le délai de validité de cette caution est de **cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le mardi 14 juin 2022** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à **14 heure locale** ;

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A (CIPM-TRADEX) sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM – TRADEX ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration ;
5. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
6. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
7. Travaux proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ; et
8. Non-respect par l'offre technique, d'au moins dix (10) des treize (13) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des travaux similaires (**deux sous-critères**) ;
2. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des travaux similaires (**un sous-critère**) ;
3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**quatre sous-critères**) ;
4. Méthodologie & Planning (**deux sous-critères**) ; et
5. Matériel et équipements (**quatre sous-critères**).

13. Attribution

Le Marché de chacun des lots objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A. (**courriel** : cma@tradex.com)
Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 23 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE GUIDER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°17/AAONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE LATRINE MODERNE HOMMES ET FEMMES A LA COMMUNE DE GUIDER
FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL / 2022 IMPUTATION : 220 100**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BA
IMPUTATION
220100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Guider exercice 2022, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la Construction d'une latrine moderne hommes et femme à la Commune de Guider.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

les travaux préparatoires et les études ;

le terrassement ;

la fondation ;

la maçonnerie en élévation ;

la charpente et la couverture ;

la menuiserie métallique ;

la menuiserie bois,

la plomberie sanitaire ;

le revêtement en carreaux ;

l'électricité ;

la peinture ;

VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Dix millions (10 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent DAO ne sont pas allotis

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux sont financés par le Budget Communal, Exercice 2022 ligne 220 100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAM) de la Commune de Guider dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel : 698 66 43 02

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de 20 000 (vingt mille) francs CFA, payable au guichet de la recette de la Commune de Guider.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAM) de Guider, le 03 juin 2022 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°17/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 DU 13 mai 2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE LATRINE MODERNE HOMMES ET FEMMES A LA COMMUNE DE GUIDER"**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois .

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit deux cent mille (200 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à ta date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 03 juin 2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guider dans la salle des actes de la Commune.

.Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

4-critères d'évaluation

14.1critères éliminatoires, Il s'agit de

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention d'au moins 70% des critères essentiels
5	Absence caution de soumission
6	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'au moins un marché

Les critères essentiels porteront sur

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc...)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	

oui/non

7	Présentation des offres	oui/non
---	-------------------------	---------

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt -dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAM) de Guider sise à la Commune de Guider. Tel : 698 86 43 02

GUIDER le 13 Mai 2022

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE MASSOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE ONNA ET ISSONDJE 2(LOT1) ET DE DEUX FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE NKAKA ET NGUIBASSAL(LOT2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 64 14 50 5241

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le 1^{er} Adjoint au Maire de la Commune de Massok, Maitre d'ouvrage par intérim, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence pour **les travaux de construction de deux(02) forages de PMH dans les localités de Onna et Issondje 2(lot1) , et deux forages de PMH dans les localités de Nkaka et Nguibassal dans la Commune de Massock songloulou, Département de la Sanaga Maritime, Region du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- La mobilisation de l'atelier de forage ;
- L'étude géophysique et l'implantation des forages ;
- Les forages ;
- L'équipement des forages ;
- Développement des forages et essais de pompage ;
- Aménagement de l'aire de puisage ;
- Construction d'un muret de sécurité ;
- Construction d'un puits perdu ;
- Construction d'un canal d'évacuation des eaux usées ;
- Pose de la pompe manuelle ;
- Désinfection et analyse des eaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Seize millions (16 000 000) Francs CFA pour le lot 1 et Dix-sept millions (17 000 000)Francs CFA pour le lot 2.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en deux (02) lots dissociables.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'agriculture et du Développement Rural (**lot1**) sur la ligne d'imputation N° 56 30 64 14 50 52 41 et du Ministère de la Décentralisation et du Développement local (**lot2**) sur la ligne d'imputation N°56 27 64 14 50 5241, Exercice 2022 .

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la Mairie de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 696 41 75 27 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel : 696 41 75 27, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40.000 (Quarante milles)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **22 Juin 2022 à 14heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 25 Mai 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE
ONNA ET ISSONDJE 2(LOT1) ET DE DEUX FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE NKAKA ET
NGUIBASSAL(LOT2) DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, REGION DU LITTORAL**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois pour Chaque lot** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Trois cent vingt mille (320 000) Francs CFA pour le lot 1** et de **trois cent quarante mille(340 000) pour le lot 2** pour toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22 Juin 2022 à 15 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle N°01 du Bâtiment 5 de l'Ecole Publique de Songbengué .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis ,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères soit 15 critères sur 20 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- L'absence de l'attestation de visite du site signé soit par le Maire , soit sur l'honneur par le Soumissionnaire .

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

NB : Le soumissionnaire peut gagner les deux(02) .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 696 41 75 27.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 25 Mai 2022

Le *ADJOINT AU MAIRE*

NLENG Georges

COMMUNE DE NKONDJOCK

COMMUNIQUÉ N°007/C/CNK/SG/2022 DU 19/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/ AONO/COMMUNE NKONDJOCK/CIPM /2022 DU 18/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT (08 ML) DONNANT ACCES AU VILLAGE NDOCKKOUMA DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nkondjock communique :

Intitulé du projet	Entreprises	Montants TTC (FCFA) corrigés	Délai de livraison	Observations
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT (08 ml) DONNANT ACCES AU VILLAGE NDOCKKOUMA DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL	ETS PEACE ? CO BP : 6063 Douala Tél : 699 59 55 54	<i>Vingt Deux Millions Trois Cent Soixante Six Mille Vingt Huit (22 366 028) Francs CFA</i>	Soixante (60) jours calendaires	Attribu
	ETS ALIDAF BP YAOUNDE TEL 694 14 20 42	<i>Trente Millions huit Cent Quatre Vingt Neuf Mille Six Cent Soixante Onze (30 889 671) Francs CFA</i>	Soixante (60) jours calendaires	Eliminé montant financier supérieur montant Marché

Par Décision N°007/D/CNK/SG/2022 du 19/05/2022, le résultat se présentant comme suit :

Les **ETS PEACE ? CO** BP : 6063 Douala Tél : 699 59 55 54 sont retenus attributaire pour les travaux de construction d'un pont donnant accès au village Ndockkouma objet de l'Avis d'appel d'offres susmentionnée pour un montant **Vingt Deux Millions Trois Cent Soixante Six Mille Vingt Huit (22 366 028) Francs CFA**, dans un délai de livraison de Soixante (60) jours calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours suivants, sous peine d'annulation**, au Secrétariat Général de la Commune de Nkondjock pour la mise au point du contrat correspondant.

ETS ALIDAF doit passer dans un délai de 14 Jours à compter de la date de publication de ce communiqué, retirer leurs offres pour lesquelles elles seront détruites.

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°004/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 18 MARS 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE AU CENTRE DE VIE DE NGOULENTANG PAR MENGANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général

Vu la constitution ;

Vu la loi n°005/008 du 30 décembre 2005 portant loi des finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2004/275 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°98/311 du 09 décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le décret n°2006/028 du 24 janvier 2006 portant nomination de Monsieur Auguste MBAPPE PENDA aux fonctions de Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu la décision N°276/CNCC/DG/2019 du 25 Juin 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Décide :

Article 1 :

Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué à la société **SOCIETE DE DEVELOPPEMENT (SODEV) SARL** BP : 1588 Douala ; Tél: 694 33 73 97 ;

- Montant TTC du Marché : 17 978 130 FCFA.
- Délai d'exécution : Trente (30) mois.

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliation : - ARMP

- MINMAP

- AFFICHAGE

COMMUNE DE GUIDER

QUOTE REQUEST N°03/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 OF THE 17/05/2022 FOR THE EQUIPMENT, IN SEMI-METALLIC BENCHES TABLES (250) IN THE GUIDER COUNCIL TO SCHOOL FINANCING: MINDDEVEL/FISCAL YEAR 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL
IMPUTATION
5615102016415082811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of the GUIDER Council, owner, throws a notice of consultation for the equipment in semi-metallic benches tables (250) in the GUIDER Council to school

2. Consistance des prestations

The provision of this contract consists of the the equipment in semi-metallic benches tables (150) in the GUIDER Council. The technical specifications of the performance are detailed in the specifications of Clauses Techniques spécial included in this request of quotation file.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the opération at the end of preliminary studies is to 10 000 000 CFA francs

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

This quotation request is for any approved company, Cameroonian law, justifying the technical and financial capability to the equipment.

6. Financement

Funding is provided by the Budget MINDDEVEL, fiscal year 2022

7. Consultation du Dossier

The folder can be accessed during working hours at the Internal Structure for the Administrative Management of Public Contracts after Publication of the notice of consultation. Contact: 698 664 302

8. Acquisition du Dossier

The folder can be removed to the Particular of the Mayor of the GUIDER Council Secrétariat upon publication of this notice, against payment of an amount of non-refundable of twenty thousand (20 000) CFA francs , payable at the counter of the recipe municipal of GUIDER.

9. Remises des offres

Each bid drafted in french or English in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, must be sent to the Internal Structure for the Administrative Management of Public Contracts by 08/06/2022 to 10 a.m o'clock. Folds containing submissions will be placed in a large anonymous envelope marked:

Quote request N°03/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2022 of the 17/05/2022 for the equipment in semi-metallic benches tables (250) in the GUIDER Council TO SCHOOL

"To be opened only during the counting session "

10. Delai de Livraison

The maximum period provided by the employer for the delivery of equipment, subject of the quotation request is Two (02) months.

11. Cautionnement Provisoire

Each tenderer must attach to its administrative documents, a bid bond established by a first-class Bank approved by the Ministry in charge of finance in the amount of 200 000 FCFA valid for a period of thirty (30) days beyond the original date of validity of the offers. On pain of dismissal, the other administrative parts required should be imperatively produced originals or copies certified by the issuing service

12. Recevabilité des Offres

Each tenderer must attach to its administrative documents, a bid bond established by a first-class Bank approved by the Ministry in charge of finance in the amount of 200 000 FCFA valid for a period of thirty (30) days beyond the original date of validity of the offers. On pain of dismissal, the other administrative parts required should be imperatively produced originals or copies certified by the issuing service. They will be required to date less three (03) months preceding the date of submission of tenders or have been established subsequent to the date of signature of the notice of consultation. Any offer not comply with the requirements of this notice and of the listing application will be declared inadmissible. Including the lack of the bid bond issued by a first-class Bank approved by the Ministry of finance or the failure of parts of the application of rating models, will result in the rejection of the offer.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids will be in time to the opening of the administrative and financial parts that will be place the 08/06/2022 to 11 a.m o'clock time's specifies in the room of the GUIDER council.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

The Commission's internal procurement of the GUIDER council will propose to the contracting authority, to award the contract to the tenderer whose offer will be meets the requirements of the Consultation file and submitting the financial bid assessed the lowest (pre-order) and completing the technical and financial capacity required resulting from the criteria considered essential or those payoff. The employer reserves the right to cancel the application of listing procedure and reject all bids at any time before award, without incurring responsibility for any bidders that are affected by the decision, nor obligation to inform them of the reasons for its decision. In this case, bidders are invited to remove their offers within a period of fifteen (15) days from the date of cancellation of the market. After this time, the offers will be destroyed.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain engaged by their offers for a period of nineteen (90) days from the date of discount offers.

17. Renseignements Complémentaires

Further information can be obtained during working hours at the Public Contracter Services.

GUIDER le 17 Mai 2022

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNIQUE N° 000017/C/JO5/CDPMP IMPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 19 AVRIL 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN ENDUIT BICOUCHE DU TRONÇON DE ROUTE : ENTRÉE ÉCOLE CATHOLIQUE SAINT JOACHIM ET STE ANNE – CARREFOUR TROIS FABRIQUES – CARREFOUR DÉLÉGUÉ LADA 2 (1,2 KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba communique par Décision N° **185 /DP/JO5/CDPM** du **24 MAI 2022** portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-mentionné comme suit :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC (FCFA)	OBSERVATIONS
ETS DELKFA	99 700 751	99 700 751	Qualifié car offres techniquement et financièrement recevable.

Il est retenu pour l'exécution desdits travaux, l'**ETS DELKFA** pour un montant TTC de **99 700 751 FCFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Par conséquent, l'**ETS DELKFA** est invité dès publication de ce communiqué à se présenter à la Préfecture de Mfou pour les modalités d'établissement du Marché.

MFOU le 24 Mai 2022

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

COMMUNE DE KEKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
12/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU 12 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A KEKEM ; DANS LA COMMUNE DE KEKEM ;
DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2022, le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un magasin de stockage à Kékem ; dans la commune de Kékem. Département du Haut-Nkam.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus dans le cadre du détail quantitatif et estimatif notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations - assainissement ;
- La charpente - couverture ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- Les revêtements ;
- La peinture :
- Les VRD.

Ces travaux devront être exécutés conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de 23 000 000 (vingt trois millions) de FCFA.

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné : les travaux de construction d'un magasin de stockage à Kékem.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et Bâtiment.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékern (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recelte Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de : 45 000 (quarante cinq mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires dont un original et six (06) Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, marqués Comme tels, devra parvenir à la Mairie de Kékem. au plus tard le 08 JUIN 2022 à 10 heures précises contre récépissé et devraporter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN RROCEDURE D'URGENCE
N° 12/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU 12 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A KEKEM : DANS LA COMMUNE DE KEKEM;
DEPARTEMENT DU HAUT -NKAM.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois. Ce délai couit à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le DAO et déliè ré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 460 000 (Quatre cent soixante mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

N.B. : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée, au soumissionnaire

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 08 JUIN 2022 à partir de 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commûjie de Kékem siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de Kékem en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ohC la charge.

14. Critères d'évaluation

1 Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Absence de toute autre pièce administrative non régularisée dans les 48 heures après dépouillement
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » ;
- Certification des documents préalablement certifiés

2 Critères essentiels

- ^ Présentation de l'offre ;
- ^ Personnel d'encadrement ;
- ^ Expérience de l'entreprise ;
- ^ Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- ^ Visite de site ;
- ^ Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- ^ Capacité financière

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire de la lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution. au Secrétariat particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa lettre commande.

Faute pour lui de se présenter la lettre-commande est attribuée au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem. Téléphone : 698 98 18 89.

KEKEM le 12 Mai 2022

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **SLEB SARL, Tél. 661 111 102 YAOUNDE** a été retenue comme adjudicataire du Marché **N°01/M/C/BOK/SG/ CIPM/2022** du **Passé après dossier de consultation des entreprises N°01/DCE/DMI/CBOK/CDPM/2022** en procédure de GRE à GRE suivant l'autorisation **N°000143/N/MINMAP/EECA**, du **21 Janvier 2022** et celle **N°002060/N/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA** du **9 Mai 2022** pour l'exécution des travaux de réhabilitation de quatre (04) pistes agricoles : Boungoyoko-Fleuve Mbam (04km) ; Boumbato-Fleuve Mbam (08km) ; Kananga-Rive Noubomo (05km) ; Bouyongo-Fleuve Mbam (06km), dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 17 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000010/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES
ELECTROMECHANIQUES ET PIECES DE RECHANGE POUR L'ENTRETIEN DES
ELECTROPOMPES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de consommables électromécaniques et pièces de rechange pour l'entretien des électropompes.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Fourniture des roulements afin de prolonger la durée de vie technique des équipements selon le planning de maintenance établi;
- La fourniture des tresses pour garantir le refroidissement des électropompes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **199 670 325 FCFA TTC**.

4. Allotissement

Les prestations sont réalisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux fournisseurs spécialisés dans le matériel suscité.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la **CAMWATER, Exercice 2022**, sur la ligne d'imputation budgétaire N° **3100100-1-01-003-23790000**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, Boite Postale 524, Tel (00237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être retiré à partir de 7h30 jusqu'à 16 heures locales, chaque jour ouvrable à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, Boite Postale 524, Tel (00237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **100 000 (cent Cent Mille) Francs CFA** payable à la BICEC au compte N° **06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, cinq (05) copies papier, et 01 copie en version numérique (CD ou support USB) marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le **02/08/2022 à 11 heures 00**, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° __000010/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR
L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES ELECTROMECHANIQUES ET PIECES DE RECHANGE POUR
L'ENTRETIEN DES ELECTROPOMPES.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'offres est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de : **3 990 000 FCFA** et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Pièces administratives, des Offres techniques et financières se fera en un (01) temps à la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) le **02/08/2022 à 12h00** heures, heure locale, dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon le système binaire oui ou non.

Critères éliminatoires

Ces critères sont les suivants :

- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Délai de livraison > 3 mois ;
- Note inférieure à 75% de oui sur les sous-critères ;
- Marché antérieur non achevé ;

Critères essentiels

Les sous-critères d'évaluation porteront sur les aspects ci-après :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les caractéristiques du matériel proposé ;
- Les références des prestations similaires réalisées ;
- Certificat du Fabricant
- Chiffre d'Affaires.

Le détail des sous-critères est contenu dans la grille d'évaluation du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères techniques et administratifs requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables, bureaux : 304 et A05 de l'immeuble Siège de la CAMWATER, BP : 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 89 81/ Fax (237) 33 42 89 81.
Email : secretariatdgcamwater@camwater.cm

DOUALA le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000011/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS
DE PROTECTION INDIVIDUEL (E.P.I) A LA CAMWATERFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT
DE LA CAMWATER EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des Equipements de Protection Individuel (E.P.I)à la CAMWATER.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture des Equipements de Protection Individuel (E.P.I)à la CAMWATER.

Les spécifications techniques sont contenues dans le descriptif de la fourniture (pièce N°05) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **25 000 000(vingt cinq millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les prestations sont réalisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux fournisseurs des E.P.I sus-indiquésinstallés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget fonctionnement de la CAMWATER, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, leDAO peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Division du Suivi des Consultations et des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, porte 101, Boite Postale 524, Tel (00237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être retiré à partir de 7h30 jusqu'à 16 heures locales, chaque jour ouvrable dans les Services de la Division des Marchés, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER porte 101 ou NB 02, Boite Postale 524 DLA, Tel (00237) 233 42 87 11/ 233 42 87 12, Fax (00237) 233 43 72 70.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **30 000 (Trente Mille)Francs CFA** payable au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP .**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le **02/08/2022 à 11 heures 00**, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (E.P.I) A LA CAMWATER

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'offres est de **un (01) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **500 000 FCFA**, et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Pièces administratives, des Offres techniques et financières se fera en un (01) temps à la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) le **02/08/2022 à 12h00 heures**, heure locale, dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon le système binaire oui ou non

Critères éliminatoires

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce exigée dans le(s) dossier(s) administratif et ou financier du DAO;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Non validation d'au moins 75% de tous les sous-critères de qualification ;
- Absence d'un certificat d'origine signé du fabricant ;
- Un engagement sur l'honneur de bonne livraison signée du soumissionnaire conforme à la commande.

Critères essentiels

Les sous-critères d'évaluation porteront sur les aspects ci-après :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les caractéristiques des E.P.I proposés ;
- Les références des prestations similaires réalisées ;
- La capacité de préfinancement ;
- Le délai de livraison proposé.

Le détail des sous-critères est contenu dans la grille d'évaluation du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères techniques et administratifs requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables, bureaux : 101, 304 et NB02 de l'immeuble Siège de la CAMWATER, BP : 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 89 81/ Fax (237) 33 42 89 81.

DOUALA le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE BANA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/SP/CBNA/CLPIVL/2022 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE BANATIEU, DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bana, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Bana, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction de l'adduction en eau potable de Bana-tieu, dans la Commune de Bana Ces travaux sont constitués d'un lot.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

MOBILISATION GENERALE

- Installation du chantier, amenée et repli du matériel, établissement du projet d'exécution et du plan de recollement y compris manutention diverses;
- Implantation des ouvrages à réaliser y compris fabrication et installation d'un panneau de chantier.

CONSTRUCTION DU CAPTAGE EN RIGOLE

- Fouilles sur le site du captage ;
- Béton armé hydrofugé (BA) dosé à 3500 kg/m³ pour radiers et paroi de la chambre de collecte;
- Construction du captage en rigole avec remplissage en massifs filtrant y compris coulage de la surface supérieure en béton hydrofugé sous forme de dôme;
- Analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau par un laboratoire agréé par le MINEE);

CONSTRUCTION DU BASSIN DE DECANTATION

- Fouille sur le site du bassin de décantation;
- BA dosé à 400kg/m³ hydrofugé pour bassin de décantation à trois chambres y compris toutes sujétions
- Fourniture et pose des conduites de vidange et trop plein y compris l'aménagement d'une trappe d'entrée avec système de fermeture en galva.

CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR DE 10 M3

- Fouilles en grande masse pour fondation ;
- Béton de propreté
- Béton armé dosé à 400kg/m³ de CPA325 pour radier, paroi du réservoir avec hydrofugé incorporé ;
- Etanchéité au mortier dosé à 350 kg/m³ avec adjuvant à l'intérieur et à l'extérieur du réservoir ;
- Fourniture et mise en oeuvre du zoume pour étanchéité la surface intérieur du réservoir;
- Fourniture et application du flinkote sur la surface extérieure du réservoir ;
- Fourniture et pose d'une échelle amovible d'accès au réservoir ;
- Assainissement au tour du réservoir contre les eaux de ruissèlements (nettoyage et coulage de l'air d'assainissement autour du réservoir).

RESEAU D'ADDUCTION

- Fouilles en tranchée (0,5 x 0,8 m) pour canalisation et remblai ;
- Fourniture et pose conduite panaflex DN50.

RESEAU DE DISTRIBUTION

- Fouilles en tranchée (0,5 x 0,8 m) pour canalisation et remblai;
- Réhabilitation des bornes ;
- Fourniture et pose conduite panaflex DN63.

OUVRAGE DE PUISAGE

- Construction de bonnes fontaines complètes à deux robinets avec regards, vanne d'arrêt et compteur y compris aménagement de puisard et dallage.

ORGANES DE SECURITE SUR LE RESEAU

- Fourniture et pose des vannes et accessoires de raccordement sur flexible de refoulement DN50 pour sectionnement et vidange du réseau y compris fourreau pour protection de la conduite traversant la buse ;
- Teste de pression sur le réseau de distribution ;
- Fourniture et pose du grillage avertisseur sur le réseau d'extension ;
- BA dosé à 350Kg/m³ pour regards de visite et de vidange de (80cm x 80cm), fermeture en fer galva de 27.

PERENNISATION DES OUVRAGES

Animation et mise sur pied d'un comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel desdits travaux est de 16 000 000 FCFA:

4. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux sus visés, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) EXERCICE 2022

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de Bana, au Secrétariat Particulier du Maire de Bana.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de Bana, sur présentation d'un reçu de versement à la recette municipale de Bana d'une somme de (45 000) quarante-cinq mille francs non remboursable, au titre des frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (05) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de Bana au plus tard le **03/06/2022 à 11 heures** locales et devra porter la mention ;

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 AONO/CBNA/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDITION EN EAU POTABLE DE BANA-TIEU, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux en état de réception provisoire est de trois (03) mois à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre administrative la caution de soumission correspondant à la somme de 340 000 FCFA établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en m temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bana.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

II-I En cas de désaccord, le soumissionnaire qui s'estime lésé peut saisir le comité chargé de l'examen de recours à l'ouverture des plis et, entre la publication des résultats et la notification de l'attribution Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

-Absence d'une caution de soumission;

-la non exclusion de la commande publique par l'ARMP ;

-Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

-N'avoir pas satisfait à au moins à 70% des critères de qualification ;

-Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

-Absence d'un sous - détail d'un prix unitaire quantifié ;

-Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier durant les deux dernières années ;

-non-conformité du modèle de soumission.

2 Critères essentiels

La non validation de l'ensemble des critères ci-après entraîne le rejet systématique de l'offre à savoir :

a. Les références de l'entreprise (02 points) ;

b. Les moyens matériels permanents ou mobilisables (06 points) ;

c. La qualification du personnel du chantier (12 points) ;

d. Présentation de l'offre (05)

e. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux (11 points)

f. La capacité d'autofinancement (01 points).

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de oui (26/37) verront leur offre financière analysée

14. Durée Validité des Offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bana,

BANA le 6 Mai 2022

Le MAIRE

SANGA JEAN BAPTISTE

COMMUNE DE KOUTABA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN URGENCE)N° 09/AONO/CKTBA/CIPM/2022 DU 29/04/2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, PROGRAMME ANNUEL 2022.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de KOUTABA

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes (lister les tâches en fonction de chaque Commune) :

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- tache 2 : Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tache 3 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 4 : Curage des fossés et exutoires;

3. Cout Prévisionnel

15 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot suivant l'itinéraire

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2022. Le des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de . 15 000 000 (Quinze Millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de KOUTABA,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de KOUTABA, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Koutaba d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de 30 000 (trente mille) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de KOUTABA, au plus tard le **25/05/2022 à 11 heures**, locale et devra porter la mention ;

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (en urgence)

N° 09/AONO/CKTBA/CIPM /2022 DU 29/04/2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, PROGRAMME ANNUEL 2022.

financement : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022.

An'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de Huit mois et demi (8,5) réparti comme suit :

- Un moi et demi (1,5) pour la passe lourde et Un (01) moi pour la passe legere avec un intervalle de six (06) mois minimum entre les deux passes. Ce délai court a compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire, de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal a : 300 000 (Trois cent mille) francs CFA

Sous peine ;de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois validité des pièces administratives doit être postérieure ala date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **25/05/2022 dès 12 heures** précises, dans la salle des actes de la commune de KOUTABA ;

L'ouverture des plis se fera eh un temps et en trois étapes :

- 1ère étape' Ouverture de l'enveloppe Acontenant les pièces administratives (volume 1),

- 2eme étape; Ouverture de l'enveloppe Bcontenant les offres techniques (volume 2) -;3ème, étape; Ouverture de l'enveloppe Ccontenant les offres financières (volume 3).

Tdus les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par unej seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- : Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- d) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.
- e) Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration,

- g) Non-conformité du model de soumission

2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois (03) critères ,
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur cinq (05) critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et ayant obtenu la note technique supérieure ou égale 70%.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment au secrétariat particulier du Maire de KOUTABA

KOUTABA le 4 Mai 2022

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE NO 00059/E/2/C/MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/05-2022 DU 19/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP) N° 001/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/08-2021 DU 27 AOUT 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION DES PLANS DE SECTEUR (PS) A DOUALA III (NDOGPASSI) ET A DOUALA V (BEEDI). MAITRE D'OUVRAGE : MINH DU UNITÉ D'EXECUTION DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR) BP: 615 YAOUNDÉ, TEL : (237) 242 029 734, EMAIL: MINDUH_PDVIR@GMAIL.COM, SIS IMMEUBLE R+4 FACE ARRIERE DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE (DGSN).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique:

Conformément aux dispositions des Directives de Passation de Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014, et suivant la **méthode de «Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût» (SFQC)**, les résultats de la Demande de Propositions susvisée sont les suivants:

N°	FOURNISSEURS	MONTANTS DES OFFRES LUS PUBLIQUEMENT	MONTANTS EVALUES DES OFFRES (FCFA)	OBSERVATIONS
1	Groupement AGORA CONSULTING-AUGEA AFRIQUE-NTFS ; BP :6583 Yaoundé; Cameroun Tél: (+237) 222 210 945 / (+237) 242 011 082 ; Email: info@agora.consulting.net	HTT : 96 627 500 FCFA TTC : 115 228 294 FCFA	HTT : 96 627 500 FCFA TTC : 115 228 294 FCFA	Proposition évaluée la mieux disante.
2	LE COMPETING BP 7214 Yaoundé Cameroun, Tél : +237 699 501 177, Fax : +237 222 215 988 ; Email : fumagho@yahoo.fr	HTT : 249 631 200FCFA TTC : 297 685 206FCFA	HTT:249 631 200FCFA TTC : 297 685 206 FCFA	Proposition élevée
3	Groupement LOUIS BERGER International/LOUIS VERGER/ATER ET BEC LA ROUTIERE , 15 rue de Vannes 92100 Boulognes-Billancourt France, Tél : +33170834600 Email :Lb.contactdr2@wsp.com, stephane.Huc@wsp.com , Ambroise.Diesse-Youmbi@wsp.com	HTT : 360 115 107FCFA TTC : 442 144 430FCFA	HTT : 360 115 107 FCFA TTC :442 144 430 FCFA	Proposition élevée



	VSION RI , 179, Sector 7, Sonepat, National Capital Région, Haryana-13100, India+91-7206444012, +9170277739813, 14, 15 Connexion services Private Limited, www.vision.com	/	/	Note technique minimale requise non atteinte
4	KEOS , Tél : +39063233296 Via CuglielmoCalerini 68, 00196 Rome, Italie, www.keios.it	/	/	Propositions techniques et financières non déposées
5	Groupeement IDEA CONSULT/STUDI CAMAEOUN BP : Immeuble Equinoxe, Bloc B, rue de la bourse, 1053, Lac 2, Tunis-TUNISIE ; Tel : +21670 021 700 ; Fax : +216 70 021 010, Mail : idea@ideaconsult.com.tn	/	/	Propositions techniques et financières non déposées

Attributaire du marché : Groupeement AgoraConsulting-AUGEA Afrique-NTFS BP :6583 Yaoundé Cameroun, Tél: (+237) 222 210 945 / (+237) 242 011 082; Email : info@agora.consulting.net

Montant évalué HTT : 96 627 500 FCFA (Quatre-vingt-seize millions six cent vingt-sept mille cinq cent) FCFA.

Délai de livraison : Six (06) mois calendaires à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison des fournitures.

Lieu de livraison : Cellule de Coordination du Projet.

YAOUNDE le 19 Mai 2022

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT DE
SOUS-TRAITANTS POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'EAU POTABLE
POUR LE COMPTE DE LA CAMWATER EN 9 LOTS : DRYA: LOT1-EKOUNOU; LOT2-ETOUDI;
LOT3-MVOG-ADA; LOT4-MELEN; LOT5-TSINGADRDA: LOT6-BONABERI; LOT7-BONAMOOUSSADI;
LOT8-DEIDO-KOUMASSI; LOT9-BASSAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA
CAMWATER EXERCICE 2022LIGNE BUDGETAIRE N°**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de répondre promptement aux sollicitations des usagers au service de l'eau potable, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue du recrutement de sous-traitants pour la réalisation d'entretien du réseau d'eau potable à Yaoundé Agglomération et Douala agglomération.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Le terrassement pour ouverture des tranchées en divers terrains, y compris toute sujétion ;
- Le transport à pied d'œuvre du matériel constitutif de la réparation à partir du magasin du centre considéré ;
- Le transport et la pose de tout le matériel constitutif de la réparation. La fourniture du matériel est à la charge de CAMWATER. la fourniture du consommable notamment la colle, la filasse et autres sont à la charge de l'entreprise ;
- La démolition du revêtement des chaussées bitumées y compris toute sujétion ;
- La démolition du revêtement des chaussées, et trottoirs bétonnés y compris toute sujétion ;
- La réfection des chaussées et trottoirs bétonnés ;
- La fourniture et mise en œuvre du béton armé pour butée ou massif y compris toute sujétion;
- L'évacuation des matériaux impropres et, le remblaiement et la remise des lieux à leur état initial

Le personnel tâcheron antérieurement assigné aux activités d'entretien de réseau avec la CAMWATER seront affectés dans les équipes des prestataires attributaire des lots.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de (en FCFA TTC) :

Lot	Montant prévisionnel FCFA TTC
LOT1 : EKOUNOU	30 297 848
LOT2 : ETOUDI	21 076 484
LOT3 : MVOG ADA	24 940 184
LOT4 : MELEN	33 253 578
LOT5 : TSINGA	24 940 184

LOT6 : BONABERI	15 148 924
LOT7 : BONAMOISSADI	24 238 278
LOT8 : DEIDO-KOUMASSI	41 566 973
LOT9 : BASSA	36 357 417
TOTAL	251 819 867

4. Allotissement

Ces travaux sont à réaliser dans les villes de Yaoundé et Douala en 09 lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux hydrauliques.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 82 54, porte A05 de l'immeuble siège de la Camwater, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **100 000F CFA (cent mille francs CFA)** à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP » tous les jours ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte A05, dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, porte A05, troisième étage, au plus tard le **02/08/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0000012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 25/05/2022
POUR LE RECRUTEMENT DE SOUS-TRAITANTS POUR DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES
RESEAUX D'EAU POTABLE POUR LE COMPTE DE LA CAMWATER EN
9 LOTS:
DRYA: Lot1-Ekounou; Lot2-Etoudi; Lot3-Mvog-Ada; Lot4-Melen; Lot5-Tsinga
DRDA: Lot6-Bonaberi; Lot7-Bonamoussadi; Lot8-Deido-Koumassi; Lot9-Bassa.
LOT N° _____

« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **dix (10) mois pour chaque lot**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission établie par un Etablissement financier de premier ordre installée au Cameroun, agréé par le Ministre chargé des Finances dont la liste figure en pièce 12 du DAO et valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant forfaitaire fixé à :

Lot	Caution en FCFA
LOT1 : EKOUNOU	605 000
LOT2 : ETOUDI	421 000
LOT3 : MVOG ADA	498 000
LOT4 : MELEN	665 000
LOT5 : TSINGA	498 000
LOT6 : BONABERI	302 000
LOT7 : BONAMOUSSADI	484 000
LOT8 : DEIDO-KOUMASSI	831 000
LOT9 : BASSA	727 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une Autorité Compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **02/08/2022** à 12 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Camwater, dans la salle de conférence du 3ème étage de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire **OUI** ou **NON**.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

14-2 - Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05, de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 82 54.

DOUALA le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE BANA

DEMANDE DE COTATIONN" 01 DC/C-BNA/SP/CIPM/2022 DU 06/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAPOUH DANS LA COMMUNE DE BANA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bana (Autorité Contractante) lance pour le compte de sa commune et sur financement du Budget d'Investissement Public exercice 2022, une demande de cotation pour l'équipement du centre santé intégré de Bapouh dans la commune de BANA.

2. Consistance des prestations

Equipement du Centre de Santé Intégré de BAPOUH dans la commune de BANA

3. Cout Prévisionnel

8 000 000 (huit millions) francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'ofTres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée

5. Financement

BIP

6. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition des éventuelles entreprises soumissionnaires par l'Autorité Contractante (Le Maire de la commune de BANA) Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de BANA

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être retiré au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de BANA contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) FCFA à la Recette municipale de BANA, dès publication de la présente demande de consultation, tous les jours ouvrables, entre 7h heures 30 et 15 heures 30.

8. Remises des offres

Le 03/06/2022 à 11 heures à la Mairie de BANA

9. Delai de Livraison

60 JOURS

10. Cautionnement Provisoire

160 000 (cent soixante mille) francs CFA

11. Ouverture des Plis

Le 03/06/2022 à 12 heures à la salle des actes de la mairie de BANA

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite, à savoir l'obtention de l'avis de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), après avoir, au préalable, interrogé le soumissionnaire concerné.

13. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 60 (soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la mairie de BANA dès publication de la présente demande de cotation.

BANA le 6 Mai 2022

Le MAIRE

SANGA JEAN BAPTISTE

COMMUNE DE BANYO

AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE BANYO, EXERCICE 2022

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine pour le compte de la Commune de Banyo.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **28 000 000 (Vingt Huit millions) francs CFA TTC.**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

4. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la Commune de Banyo. Exercice 2022.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Banyo, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** à la Recette Municipale de Banyo au titre des frais de dossier.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Banyo.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2022 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, un pli fermé Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 17 Juin 2022 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante ;

*AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à Deux (02) mois.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES ;

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **560 000 (cinq cent soixante mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres pan/enues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

9. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant ;

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée.

N.B. : *Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.*

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante:

*AVIS DE CONSULTATION N° 003/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIVE A
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE
BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 17 Juin 2022 à 15 heures** à la salle de délibération de la Mairie de Banyo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

11. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau de comparaison des offres.

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures ;
- caractéristiques techniques du véhicule proposé non conforme aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- n'avoir pas satisfait tous les critères essentiels.
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours(60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **60 (soixante) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 18 Mai 2022

Le MAIRE

GARBA SOULE

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU SITE PROVISoire DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de l'amélioration du cadre de travail de ses services, Le Président du Conseil Régional (Maître d'Ouvrage) lance, sur financement du Budget du Conseil Régional de l'Adamaoua exercice 2022, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc administratif au site de l'immeuble siège du Conseil Régional de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

A-GROS OEUVRE

- Travaux préparatoires
- Plans d'exécution
- Installation du chantier et implantation
- Fondations
- Dallage
- Elévations
- Charpente et couverture
- Enduits et raccords
- Electricité
- Plomberie

B- SECOND OEUVRE

- Faux plafonds
- Revêtements
- Menuiseries
- Peinture
- Plomberie sanitaire).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent cinquante millions cinq cent mille (150 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Conseil Régional de l'Adamaoua de l'exercice 2022 ; imputation 220100

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41) ; dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en français peut être obtenu dès publication dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 2641), contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) francs CFA**, payable à la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41), au plus tard le 14 JUIN 2022 à 14 heures précises et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU SITE PROVISoire DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA ». EN PROCEDURE D'URGENCE « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **d'un million neuf cent quatre-vingt-dix mille (1 990 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Cette caution sera valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres. Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières se fera en un seul temps et aura lieu le 14 JUIN 2022 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua, dans la salle de réunion dudit Conseil Régional.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Absence de la caution de soumission ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois suivant la date de dépôt des offres.

Principaux critères de qualification

Présentation de l'offre **Oui/Non**

- Chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) de FCFA **Oui/Non**
- Attestation de surface financière de trente-cinq millions (35 000 000) de FCFA **Oui/Non**
- Références de deux (02) marchés dans le même domaine **Oui/Non**
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés **Oui/Non**
- Expérience du personnel d'encadrement : au moins 5 ans dans le domaine pour chacun. Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie Civil ou équivalent) et du chef de chantier (Technicien Supérieur de Génie Civil ou équivalent) **Oui/Non**
- Méthodologie, planning et approvisionnement **Oui/Non**
- CCAP (Parapher toutes les pages, signer la dernière page) **Oui/Non**
- CCTP (Parapher toutes les pages, signer la dernière page) **Oui/Non**

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins 70% de Oui sur ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP : 542 Ndéré Tel : 222252641

NGAOUNDERE le 16 Mai 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 000019/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 25/05/2022 PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Postes et Télécommunications communique :

La date limite de dépôt des offres relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 000005/AONO/MPT/CIPM/2022 du 27 avril 2022 pour la réalisation des travaux de réfection des bureaux de poste de Ndelele, Yagoua, Nkongsamba, Douala Bonaberi, Tcholliré, Lagdo, Mbouda, Fouban, Ambam, Lolodorf, Bafia, Yoko, Batchenga et Mbandjock, paru dans le Journal des Marchés Publics n°2555 du 10 mai 2022, pages 190-194, initialement prévue pour le **dimanche 29 mai 2022** est reportée au **vendredi 10 juin 2022**.

Le reste sans changement./-

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le **MINISTRE**

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00003224/DAG/DG/PAD DU 16/05/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 15/02/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU D'APPOINT POUR LES STRUCTURES DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La société PROMO CONSTRUCTION SARL, BP 8222 Yaoundé, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de F CFA TTC 107 563 500 et un délai d'exécution de 90 jours.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à ladite Division.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°024/C/HGD/DG/DT/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°022/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 13 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°024/D/HGD/DG/DT/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche		
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Gima-Bambot Healthcare Ltd, BP : 10189 Douala	34 989 100	34 989 100	34 989 100

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PRÉFECTURE DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/MINFI/C.16/CDPM-MGO/2022 DU 24/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION/RENOVATION DU CDI DE NKONGSAMBA POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION
GENERALE DES IMPOTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Moungo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres relatif aux travaux de réhabilitation/rénovation du Centre Divisionnaire des Impôts de Nkongsamba pour le compte de la Direction Générale des Impôts.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets de la présente Lettre-Commande comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif notamment :

- Travaux de préparatoires ;
- Maçonnerie et revêtement ;
- Couverture, étanchéité et plafond ;
- Menuiserie métallique, aluminium et bois ;
- Electricité et climatisation ;
- Peinture ;
- Plomberie et installations sanitaire;
- VRD.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Réhabilitation/ rénovation du CDI de Nkongsamba pour le compte de la direction Générale des impôts, dans l'arrondissement de Nkongsamba 1er, Département du Moungo, Région du littoral.	Nkongsamba	Nkongsamba 1er	CDI Nkongsamba 1er

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **24 865 000 vingt-quatre millions huit cent soixante-cinq mille gt-quatre millions huit cent soixante-cinq mille) F CFA** Toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

NB : Toutefois, les entreprises ayant abandonné les travaux ou en cours de réalisation de l'année précédente ne pourront pas prendre part à la consultation.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du Les travaux objet de la présente consultation sont financés sur Dotation DGI, suivant le tableau ci-après :

N°



Nature de la Prestation



Montant Prévisionnel TTC



Imputation Budgétaire



Unique	Réhabilitation/ rénovation du CDI de Nkongsamba pour le compte de la direction Générale des impôts, dans l'arrondissement de Nkongsamba 1er, Département du Moungo, Région du littoral.	24 865 000 CFA (Vingt-quatre millions huit cent soixante cinq mille) F.CFA	
--------	---	--	--

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables. , à la Préfecture de Nkongsamba dès publication du présent Avis D'Appel d'Offres

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Nkongsamba, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la **Trésorerie Générale de Nkongsamba**, d'une somme non remboursable de **Quarante-cinq mille (45 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le **20/06/2022, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/MINFI/C.16/CDPM-MGO/2022, DU 24/05/2022**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION/RENOVATION DU CDI DE NKONGSAMBA POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ef, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **497 000 (quatre cent quatre vingt dix sept mille) F CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établi par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, de même que celle parvenue après les dates et heures limites de dépôt.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **20/06/2022, à 13 Heures** précises, à la Commission Départemental de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, sise à la Préfecture de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Le sous-détail des prix unitaires ;

- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

- j) La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;

- ii) Offre Technique incomplète pour absence de:

rapport de visite de lieux ;

Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

- iii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

- iv) Expérience du personnel d'encadrement ;

- v) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Préfet du Département du Moungo, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la **moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, à la Préfecture de de Nkongsamba, aux heures ouvrables, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Moungo, (Ingénieur), le cas échéant.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748**.

NKONGSAMBA le 24 Mai 2022

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **LUGUY SCI SARL, Tél. 677 26 91 25 YAOUNDE** a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à l'appel d'offre **N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU** pour les Travaux d'entretien de la voirie urbaine dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 17 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CPB/SG/CIPM-BEC/2022 DU 28/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'ABATTOIR MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE ; DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI.» EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT: BP2022-MINDDEVEL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641763 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Pete-Bandjoun Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de d'extension du réseau MT/BT triphasé et construction d'un réseau BT triphasé à l'abattoir municipal de Bandjoun dans l'Arrondissement de Poumougne ; Département du Kougkhi.

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent appel d'offres constitués en un lot unique. Concernent ;

- Extension d'une ligne MT Triphasée ;
- Construction d'une ligne BT Triphasée ;
- Pose d'un transformateur ;
- Branchement et Installation intérieure ;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération toutes taxes comprises à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000).

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) MINDDEVEL de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire : 56 27 100 02 641763 2811

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat des marchés, porte 009, de la Mairie de Pete-Bandjoun, sis à de l'hôtel de Ville de Bandjoun dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat des marchés, porte 009 de la Mairie de Pete-Bandjoun, sis à de l'hôtel de Ville de Bandjoun. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 15 000 (quinze mille) francs CFA. payable à la Recette Municipale de la Mairie de Bandjoun
En cas de refus de la vente du DAO par les services de la mairie, se référer à la Délégation Départementale du MINMAP Koung-khi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante, à la Mairie de Pete-Bandjoun, sis à de l'hôtel de Ville de Bandjoun Au plus tard le 27/05/2022 à 9 heures précises, heure locale, et devra porter la mention;

**N° 007/AONO/CPB/SG/CIPM-BEC/2022 DU 28/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION DE L'ABATTOIR MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN DANS
L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE ; DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
Financement: BP2022-MINDDEVEL
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d Offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de 200 000 (deux Cent mille) francs CFA et valable pendant trente (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet, ..) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27/05/2022 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de Pête-Bandjoun sis à l'hôtel de Ville de Bandjoun (Salle de musée).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

• Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire, il s'agit notamment:

Pièces Administratives

- Pièces administratives incomplètes (hormis la Caution de Soumission) et non complétée après 48heures,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence de la Caution de Soumission ;
- Offre déposée après 9 heures ;
- Déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché public au cours des trois (03) dernières années.

Offre Technique

- Etre suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP
- Non-respect de 21 critères au moins sur les 30 retenus.
- N'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années.

Offre Financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission.
- Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur;

Situation financière :

- Le chiffre d'affaires (3 critères) ;

Expérience :

- Références de l'entreprise (6 critères) ;

Personnels :

- Personnel d'encadrement de l'entreprise (10 critères) ;

Matériels :

- Matériel de chantier à mobiliser (4 critères) ;
- Proposition technique (4 critères).

Visite de site :

- Rapport de visite de site illustratif (2 critères) ;

Présentation :

- Présentation de l'offre (1 critère).

• procédure de sélection

1-) seuls les prestataires dont le dossier administratif sera complet, seront retenues pour l'examen de l'offre technique,

2-) seuls les prestataires ayant obtenus au moins 21 OUI sur 30 (soit au moins 70%), seront retenues pour l'examen de l'offre financière.

3-) l'offre financière retenue sera celle jugée la moins disant.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessus.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 21 critères sur les 30 critères de qualification énumérés ci-dessus évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont les offres administratives et techniques auront été reconnues conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante, dont l'offre a été évaluée la moins-disant hors TVA, en incluant le cas échéant tes rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat des marchés porte 009, sis à l'hôtel de Ville de Bandjoun.

BANDJOUN le 28 Avril 2022

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

COMMUNE D'AKOEMAN

COMMUNIQUE N°004/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT DE AKOA ZOLE A MANENGOMBO DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022, pour ZOLE A MANENGOMBO** dans la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Le résultat dudit appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU	
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)
ETS BEBE TECHNOLOGY, BP :33204 Yaoundé Tél 656238600	49 998 839 (Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-neuf)

Le Mandataire des **ETS BEBE TECHNOLOGY** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription o

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 016/
AONO/C-DJ-/CIPM/2022 DU 17/05/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE LA
ROUTE NABEMO (INTER R0805)- DARE MBOULA (LIMITE NGAOUI SUR LE MAYO NGOU (10,50 KM)
(PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du Fonds Routier de l'année 2022, le Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DJOHONG, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les RELATIVE AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE LA ROUTE NABEMO (Inter R0805) - DARE MBOULA (limite Ngaoui sur le MAYO NGOU (10,50 km)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
SERIE000 : INSTALLATIONS
SERIE100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENT
SERIE 300: ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
SERIE400 : OUVRAGES D'ART
SERIE 500: SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° LOT	Intitulé du projet	Coût prévisionnel (FCFA)
Lot	AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE LA ROUTE NABEMO (Inter R0805)-DARE MBOULA (limite Ngaoui sur le MAYO NGOU (10,50 km))	100 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont exécuter en 01 lot commr ci-après définis:

N° LOT	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
Lot	TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE LA ROUTE NABEMO (Inter R0805)-DARE MBOULA (limite Ngaoui sur le MAYO NGOU (10,50 km)	AUXTRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE LA ROUTE NABEMO (Inter R0805) - DARE MBOULA (limite Ngaoui sur le MAYO NGOU (10,50 km)

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Routier 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de DJOHONG, sis à l'Hôtel de Ville de DJOHONG dès publication du présent avis par vole de presse écrite, dans le journal des marchés ou par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG, sis à l'Hôtel de Ville de DJOHONG dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **200 000 (Cinquante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de DJOHONG.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG, au plus tard **le 06/06/2022 à 15 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°016/ AONO/C-DJ-/CIPM /2022 DU 17/06/2022 AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE LA ROUTE NABEMO (Inter R0805)-DARE MBOULA (limite Ngaoui sur le MAYO NGOÛ (10,50 km) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 000 000 (Deux millions) francs CFA**. Cette caution doit être valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 06/06/2022 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DJOHONG dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière"
- La note technique inférieure à 75%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle Joint en annexe;
- 2- Bilan financier des trois (03) dernières années ;
- 3- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources de financement conséquent pour exécuter le marché souscrit ;
- 4- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
- 6- Matériels essentiels (engins de génie civil disponible) ;
- 7- Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- 9- Note de présentation générale des offres.

NB: *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de DJOHONG, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la COMMUNE de DJOHONG.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de DJOHONG.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

DJOHONG le 24 Mai 2022

Le MAIRE

JOSEPH ISSAMA



COMMUNE DE KEKEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
11/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU 12 MAI 2022 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE FOYEMTCHA CHEFFERIE (PHASE II), DANS
LA COMMUNE DE KEKEM. DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 40 047 06 641746 523316

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de KEKEM, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achèvement des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de FOYEMTCHA CHEFFERIE (Phase II), dans la Commune de KEKEM, Département du Haut-Nkam

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Maçonnerie
- Enduits-chapes-divers
- Plafonds
- Revêtement scelles
- Charpente - couverture
- Menuiserie bois
- Menuiserie métallique
- Peinture - vitrerie
- Electricité
- Plomberie sanitaire
- VRD

3. Cout Prévisionnel

20 000 000

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2022. Imputation : 5640 047 06641746 523316

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de KEKEM, au Secrétariat du Maire tél ; 698 98 18 89 dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de KEKEM (Secrétariat Particulier) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de kékem, d'une somme non remboursable de Quarante-cinq mille (45 000) francs CFA. représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de KEKEM (Secrétariat Particulier) tél :697 269 737), au plus tard le **08 JUIN 2022 à 10 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
N° 11/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2022 DU 12 MAI 2022 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE FOYEMTCHA CHEFFERIE (PHASE II), DANS LA
COMMUNE DE KEKEM. DEPARTEMENT DU HAUTNKAM
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois Mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 400 000 (Quatre cent milles) francs CFA indiqué dans le tableau et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 08/06/2022 à partir de 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Lettre Commandes auprès de la Commune de Kékem siégeant dans son bureau à la Mairie de Kékem Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes ;

- 1ère étape :Ouverture de l'enveloppe Acontenant les pièces administratives (volume 1)
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe Bcontenant les pièces Techniques (volume 2)
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe Ccontenant les pièces Financières (volume 3)

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif :

^ Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;

^ Absence de toute autre pièce administrative non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;

^ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;

^ Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

^ Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de « OUI » :

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

^ Présentation de l'offre ;

^ Personnel d'encadrement ;

^ Expérience de l'entreprise ;

^ Moyens matériels mis à la disposition du projet ;

^ Visite de site ;

^ Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;

^ Capacité financière

NB : Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO.

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Kékem (Service de passation des Lettres Commandes tél : (698 98 18 89).

KEKEM le 12 Mai 2022

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/FNE/CIPM/2022 POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCEAU
FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE),EN VUE DE LA COUVERTURE DE : LOT N°1: ASSURANCE FLOTTE
AUTOMOBILE LOT N°2: ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (FNE) Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture au FNE de polices d'Assurance Automobile, Globale Dommages et Responsabilité Civile entreprise couvrant **la période du 28 Octobre 2022 au 27 Octobre 2023.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots distincts :

- **Lot n°1 : Assurance Flotte Automobile - la consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.**

- **Lot n°2 : Assurance Globale Dommages et Responsabilité Civile Entreprise- la consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO**

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont d'un montant prévisionnel de **42.000.000 FCFA** (quarante-deux millions) ; soit **Lot N°1 : 22.000.000 FCFA (vingt-deux millions), et Lot N°2 : 20.000.000 FCFA (vingt millions)**, sont financés par le budget du FNE de l'Exercice 2022.

4. Allotissement

Une Compagnie d'Assurance peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais exerçant (ou en activité) au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à partir du **25 mai 2022**, aux heures ouvrables auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès le **25 mai 2022** auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA (Cent mille francs)**, effectué auprès de l'une des douze (12) agences BICEC dans lesquelles un compte spécial CAS-ARMP ?33.35.988-60-001-94 est ouvert.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

VISITE DES SITES

Pour une meilleure appréciation des prestations effectuées, il est recommandé aux soumissionnaires d'effectuer des visites des sites sur les plateformes concernées.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, au plus tard le **23 juin 2022 à 10 heures 00**, heure locale, dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant :

1- Enveloppe A: Pièces administratives

2- Enveloppe B: Offre technique

3- Enveloppe C :Offre financière.

Le tout contenu dans une quatrième enveloppe qui devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
?003/AONO/FNE/CIPM/2022**

POUR

**LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE, GLOBALE
DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE
AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)- YAOUNDE »**

Financement : Budget 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois pour les deux lots.
Elle court **du 28 Octobre 2022 au 27 Octobre 2023.**

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lesdites cautions sont fixées ainsi qu'il suit :

- **Lot 1 : 440.000 (Quatre cent quarante mille) F CFA.**

- **Lot 2 : 400.000 (Quatre cent mille) F CFA.**

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu

le **23 juin 2022, à 11heures** par la CIPM dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise au Quartier Fouda-Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Lot 1 et Lot 2

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

1. Dossier administratif incomplet (Absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées) ; un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires pour produire ou remplacer la pièce exigée
2. Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Absence de l'agrément MINFI dans les branches concernées ;
5. Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
6. Non production des états C1, C4, C10b, C11, CEG et Bilans pour les exercices 2018, 2019 et 2020 (documents certifiés par les services compétents du MINFI) ;

7. Marge de Solvabilité et Engagements règlementés déficitaires pour l'un des exercices 2018, 2019, 2020 ;
8. Ne pas figurer dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP ayant abandonné ou mal exécuté un marché (commande publique) au cours des trois dernières années.
9. Offre incomplète et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en Sept (07) exemplaires ;
10. Non-respect du tarif légal minimum obligatoire (en assurance de RC Automobile) et des valeurs à assurer ;
11. Non-respect des Termes de Références (TDR) de l'Appel d'Offres ;
12. Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
13. Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'Appel d'Offres ;
14. Note technique inférieure à **80/100** ; **soit 22/27 OUI** ;

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur les critères suivants :

Lot 1 et Lot 2

Critères

OUI/NON

1. Présentation générale de l'offre
2. Références Générales du soumissionnaire
3. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois (03) dernières années (2017, 2018, 2019)
4. Description détaillée des garanties sollicitées (conforme aux TDR)
5. Modalités de mise en jeu de la garantie
6. Couverture des engagements règlementés
7. Couverture de la marge de solvabilité
8. Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années (2016-2019)
9. Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

- Evaluation Financière

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique > ou = à 80% de « oui » seront analysées.

13. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du moins-disant. Pour chaque lot, l'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Direction Administrative, Direction Générale, en face de la MIRAP sise à Elig-Esson.

YAOUNDE le 23 Mai 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE PAR ORDRE

MENYE CAROLINE



COMMUNE D'AKOEMAN

COMMUNIQUE N°006/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 20/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, EN DEUX LOTS.; LOT 1.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°006/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 20/04/2022, p**
publics dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, en deux (02) lots. LOT 1

Le résultat dudit appel d'Offres **lot 1** se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU	
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)
ETS BATIGENIE, BP : 3010 Yaoundé Tél 699206308	22 997 478 (Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille

Le Mandataire des **ETS BATIGENIE** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription de son projet.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING ECLAIRE DE VINGT (20) PLACES COUVERTES ET DE QUATRE-VINGT (80) PLACES MARQUEES AU SOL SUR PAVE A L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de l'amélioration du cadre de travail de ses services, Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage) lance, sur financement du Budget du Conseil Régional de l'Adamaoua, exercice 2022, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un parking éclairé de vingt (20) places couvertes et de quatre-vingt (80) places marquées au sol sur pavé à l'immeuble siège du Conseil Régional de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux de préparation ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Elévation ;
- Charpente couverture ;
- Peinture et pavés
- Électricité

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres seront constitués d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droits Camerounais exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional de l'Adamaoua, Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 220 100.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41), au plus tard le **15 JUIN 2022** à 14 heures et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 Mai 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING ECLAIRE DE VINGT (20) PLACES COUVERTES ET DE QUATRE-VINGT (80) PLACES MARQUEES AU SOL SUR PAVE A L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA »
EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**.

Cette caution sera valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres. Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres en un temps aura lieu le 15 JUIN 2022 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Adamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Absence de la caution de soumission ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois suivant la date de dépôt des offres.

Les principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation de l'offre Oui/Non
- Chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à vingt millions (20 000 000) de FCFA des marchés réalisés les deux dernières années Oui/Non
- Attestation de surface financière de 10 millions de FCFA Oui/Non
- Références de deux (02) marchés ou lettres-commandes dans le même domaine Oui/Non
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés Oui/Non
- Expérience du personnel d'encadrement : au moins 2 ans dans le domaine pour chacun : Conducteur des travaux (Technicien de Génie Civil) et du chef de chantier (Bac technique option Génie Civil) Oui/Non
- CCAP (Parapher toutes les pages, signer la dernière page) Oui/Non
- CCTP (Parapher toutes les pages, signer la dernière page) Oui/Non

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins 70% de Oui pour 100 de ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP : 542 Ndéré Tel : 222 252 641).

NGAOUNDERE le 16 Mai 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE DE BASSAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06
/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MIMAP-NDE/DD-MINDDEVELNDE/C-BASSAMBA/CIPM-BASSAMBA/2022
DU 09 MAI 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
AUBERGE MUNICIPALE À BASSAMBA DANS LE DÉPARTEMENT DU NDÉ. EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 2710002641735 523313 621

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bassamba Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert dans le cadre des travaux de construction d'une Auberge municipale à Bassamba dans le Département du Ndé,.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- > TRAVAUX PRELIMINAIRES
- > FONDATIONS
- > ELEVATION - RDC
- > PLANCHER HAUT DU REZ DE CHAUSSEE
- > ELEVATION ETAGE R+1
- > ENDUITS
- > MENUISERIES BOIS ET METALLIQUES
- > PLOMBERIE SANITAIRES
- > ELECTRICITE
- > Divers et VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante quinze millions (75 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bassamba (Service de Passation des Marchés Publics. Téléphone (677695664/694881935) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Bassamba (Service de Passation des Marchés), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent six mille (100 000) Francs CFA payable à la recette municipale de Bassamba

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Bassamba (Service de Passation des Marchés), au plus tard le à **01/06/2022 à 10 heures** et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° 06 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MIMAP-NDE/DD-MINDDEVEL-NDE/C.BASSAMBA/CIPM.NDE/2022 du
09 mai 2022 en procédure d'urgence Pour les travaux de construction d'une Auberge municipale à
Bassamba dans le Département du Ndé
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des Pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 01/06/2022 à 11 heures par la Commission interne de passation des Marchés Publics de Bassamba, dans la salle de réunion de la mairie de Bassamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- 1- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3- N'avoir pas satisfait à au moins 70% (18/25) des critères à l'analyse des Offres;
- 4- Production des exemplaires des offres en nombre Insuffisant (Inférieur à sept) ;
- 5- Pièces administratives absentes, non conformes et non régularisées en 46 heures.
- 6- Attestation sur l'honneur de non abandon du projet ;
- 7- Absence d'un prix unitaire quantifier dans l'offre financière

8-Soumission non conforme au mocJel du DAO

1 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- I- Présentation (01 critère)
- II-Références (06 critères)
- III- Personnel d'encadrement (06 critères)
- IV - Matériel (05 critères)
- V- Méthodologie (05 critères)
- VI- Offre financière (02 critères)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de Bassamba (Service de Passation des Marchés) Tél : 677695664/694881935

BASSAMBA le 12 Mai 2022

Le MAIRE

NZOUADJEU YOTA Eugène

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

DECISION PREFECTORALE N°051/DP/J12/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASE I)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022;

Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant sur l'organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;



COMMUNE D'AKOEMAN

DECISION N°001/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – RÉGION DU CENTRE.OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°001/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o – Région du Centre.

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 24/05/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS OSSOL FORAGE, BP : Yaoundé Tél 657722190, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°001/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 14/04/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE**

aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **28 500 000 (Vingt-huit millions cinq cent mille) FCFA HT**

Délai d'exécution : **Six (06) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 25 Mai 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE L'IMMEUBLE SIEGE PROVISoire DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUAEN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de l'amélioration du cadre de travail de ses services. Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage) lance, sur financement du Budget du Conseil Régional de l'Adamaoua, exercice 2022, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réfection de l'immeuble siège du Conseil Régional de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES

LOT 200: MAÇONNERIE ET ETANCHEITE

LOT 300 : MENUISERIE-BOIS, METALLIQUE ALU ET VITRERIE

LOT 400 : PLOMBERIE -SANITAIRE

LOT 500: PEINTURE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres seront constitués d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droits Camerounais exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le Budget d'Investissement Public du Conseil Régional de l'Adamaoua, Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire N°_221 100.....

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41) ; dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) Francs CFA** payable à la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41), au plus tard **le 20 JUIN 2022 à 14 heures** et devra porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE L'IMMEUBLE SIEGE PROVISOIRE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA »
EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **deux (02) mois** à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant

de Quatre cent mille (400 000) francs CFA.

Cette caution sera valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres. Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres en un temps aura lieu **le 20 JUIN 2022 à 15 heures** par la Commission Inteme de Passation des Marchés dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Adamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Absence de la caution de soumission ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois suivant la date de dépôt des offres.

2- Les principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1	Présentation de l'offre	Oui/Non
2	Chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à vingt millions (20 000 000) de FCFA des marchés réalisés les deux dernières années	Oui/Non

3	Attestation de surface financière de dix (10) millions de FCFA	Oui/Non
4	Références de deux (02) marchés ou lettres-commandes dans le même domaine	Oui/Non
5	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés	Oui/Non
6	Expérience du personnel d'encadrement : au moins 2 ans dans le domaine pour chacun. Conducteur des travaux (Technicien de Génie Civil) et du chef de chantier (Bac technique option Génie Civil)	Oui/Non
7	CCAP (Parapher toutes les pages, signer la dernière page)	Oui/Non
8	CCTP (Parapher toutes les pages, signer la dernière page)	Oui/Non

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins 70% de Oui pour 100 de ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP : 542 Ndéré Tel : 222 252 641).

NGAOUNDERE le 19 Mai 2022

Le MAIRE

MOHAMADOU DEWA

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 23/05/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la souscription des polices d'assurances du patrimoine, Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'offres national ouvert pour la souscription des polices d'assurances.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en quatre (04) lots distincts :

- Lot 1 : LA GLOBALE DOMMAGE
- Lot 2 : LES ENGINs FLOTTANTS
- Lot 3 : LE MATERIEL ROULANT
- Lot 4 : LA RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE

La description détaillée des prestations est définie dans les Termes De Référence (pièce 4).

3. Cout Prévisionnel

Le cout estimatif du projet est d'un milliard six cent quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent vingt-cinq mille six cent huit (1.699 525 608).

- Quatre cent treize millions trente-deux mille six cent quatre-vingt-huit (413 032 688) F CFA, pour le Lot N°1 ;
- Huit cent quatre-vingt-treize millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent trente-huit (893 495 738) Francs CFA pour le Lot N° 2 ;
- Deux cent quarante-six millions trois cent quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante-dix-huit (246 384 278) F CFA pour le Lot N° 3.
- Cent quarante-six millions six cent douze mille neuf cent quatre francs (146 612 904) F CFA, pour le Lot N° 4.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres National est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, dûment agréées par le Ministre chargé des Finances, et remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement du PAD, des exercices 2022, 2023, 2024 et suivants.

Le cout estimatif du projet est d'un milliard six cent quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent vingt-cinq mille six cent huit (1.699 525 608).

- Quatre cent treize millions trente-deux mille six cent quatre-vingt-huit (413 032 688) F CFA, pour le Lot N°1 ;
- Huit cent quatre-vingt-treize millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent trente-huit (893 495 738) Francs CFA pour le Lot N° 2 ;
- Deux cent quarante-six millions trois cent quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante-dix-huit (246 384 278) F CFA pour le Lot N° 3.
- Cent quarante-six millions six cent douze mille neuf cent quatre francs (146 612 904) F CFA, pour le Lot N° 4.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **six cent mille (600 000) Francs CFA**, payable au compte « CAS-ARMP » n° 33598860 001 - 94 ouvert dans toutes les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi que le fichier numérique desdites offres dans une clé USB ou un CD contenu dans l'offre financière, devra parvenir à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction **24/06/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 008/AONO/PAD/CIPM-AS/2022 DU 23/05/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES
DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

La période de couverture des prestations est de trente-six (36) mois pour chaque lot et s'étend sur les exercices fiscaux 2022, 2023, 2024 et 2025 à savoir du 1er septembre 2022 au 31 août 2025 inclus.

Tranche Ferme : Exercice 2022 - 2023 ;

Tranche conditionnelle 1 : Exercice 2023 - 2024 ;

Tranche conditionnelle 2 : Exercice 2024 – 2025 ;

Ce délai court à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances habilitées et autorisées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO, dont le montant est fixé par lot :

- Lot 1 : Huit millions deux cent soixante mille six cent cinquante-quatre (8 260 654) Francs CFA ;
- Lot 2 : Dix-sept millions huit cent soixante-neuf mille neuf cent quinze (17 869 915) Francs CFA ;
- Lot 3 : Quatre millions neuf cent vingt-sept mille six cent quatre-vingt-six (4 927 686) francs CFA ;
- Lot 4 : Deux millions neuf cent trente-deux mille deux cent cinquante-huit (2 932 258) francs CFA.

Cette caution reste valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **24/06/2022 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- pièces administratives absentes ou non conformes et non régularisées dans les 48 heures après ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédents dans les marchés publics (marchés mal

exécutés, abandonnés ou partiellement exécutés) au cours des trois (03) dernières années ;
 - Absence adhésion CIMA ;
 - Absence agrément MINFI ;
 - Note technique inférieure à 80 points sur les critères essentiels ;

Les principaux critères essentiels

L'évaluation des offres sera arithmétique par point et se fera sur la base des critères suivants :

Lot1 : ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE

CRITERES	NOTATION (POINTS)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	8
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	11
Description détaillée des garanties offertes	13
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	10
Couverture de réassurance dans la branche considérée	10

Lot N° 2 : ENGIN FLOTTANTS

CRITERES	NOTATION (POINTS)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	8
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	11
Description détaillée des garanties offertes	13
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	10
Couverture de réassurance dans la branche considérée	10

Lot N° 3 : MATERIEL TERRESTRE

CRITERES	NOTATION (POINTS)
Présentation générale de l'offre	3

Références générales du soumissionnaire	8
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	11
Description détaillée des garanties offertes	13
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	10
Couverture de réassurance dans la branche considérée	10

Lot N° 4 : RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE

CRITERES	NOTATION (POINTS)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire	8
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	11
Description détaillée des garanties offertes	13
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	10
Couverture de réassurance dans la branche considérée	10

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu le score technique supérieur ou égal à 80 points sur 100 ; sur les critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre évaluée la mieux disante.

Nombre maximum de lots

Une Compagnie d'Assurances peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots. Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour plus de deux (02) lots, l'Autorité contractante lui attribuera les deux (02) lots de sa liste de préférence précisée dans la lettre de soumission de l'offre financière.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité de l'offre est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du PAD, située à Douala, au B.P/P. O Box 4020 Douala Bonanjo, Centre des Affaires Maritimes, 9ème Etage, à Droite, porte 956, de 09 Heures à 17 Heures.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33

DOUALA le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU_19 MAI 2022_RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MONENGOMBO

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence *pour les travaux de réhabilitation de quatre (04) salles de classes à l'Ecole Publique de MONENGOMBO.*

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-dessous :

Travaux préliminaires
Maçonnerie- élévation
Charpente, couverture, plafond
Menuiserie métallique et bois
Peinture
VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **19.000.000 FCFA TTC (dix-neuf millions de francs toutes taxes comprises)**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'UN LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à *toutes les entreprises de droit camerounais* justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement public (BIP) de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30.000 FCFA** (trente millefrancs). payable à la Recette Municipale de la Commune de D'Endom

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le 22 juin 2022 à 12 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

En procédure d'urgence

N° 005 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU 19 mai 2022

RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSES

A L'ECOLE PUBLIQUE DE MONENGOMBO

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **TROIS (03) MOIS**, à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de **380.000 FCFA (trois cent quatre-vingt mille francs)**.

Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et* offres financières se fera en seul *un* temps et aura lieu le 22 juin 2022 à 13 heures 00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission

Fausse déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif

non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM

Absence d'un prix unitaire quantifié

Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Expérience et références de l'entrepreneur..... (02 critères)

Personnels..... (10 critères)

Matériels..... (03 critères)

Méthodologie d'exécution.....(02 critères)

Situation financière de l'entrepreneur (02 critères)

Preuves d'acceptations des conditions de la Lettre-commande.....(02 critères)

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom**, Secrétariat du Maire Tél. **658 39 70 02**

YAOUNDE le 19 Mai 2022

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE BASSAMBA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05
/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP-NDE/DD-MINDDEVEL-NDE/CBASSAMBA/CIPM-BASSAMBA/2022
DU 09 MAI 2022 POUR LKS TRAVAUX EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE TRIPHASE A LA CITE
MUNICIPALE DE BASSAMBA EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
562710002641735524112821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bassamba Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National pour les travaux d'extension du réseau électrique triphasé à la cité municipale de Bassamba

2. Consistance des prestations

Ces travaux consistent en extension du réseau électrique triphasé à la cité municipale de Bassamba

- 1- CONSTRUCTION RESEAU
- 2- BRANCHEMENT
- 3- PRESTATIONS DIVERSES

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions cinq cent mille (10 500 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés de la commune de Bassamba Tél : 677 695 664 dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des marchés de la Commune de Bassamba sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Bassamba d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 20 000 (vingt mille) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des marchés de la Commune de Bassamba au plus tard le **01/06/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**APPFL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MIMAP-NDE/DD-MINDBVEL-NDE/CBASSAMBA/
CIPM-BASSAMBA/2022 du 09 mai 2022 POUR LES TRAVAUX EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE
TRIPHASE A LA CITE MUNICIPALE DE BASSAMBA
En procédure d'urgence
Financement : BIP 2022
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 210 000 (deux cent dix mille) francs CFA, et délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de non-conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Participatif de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère chargé des Finances ou toute compagnie d'assurance agréée entraîne systématiquement le rejet de l'offre.

NB. L'Autorité contractante ou la Commission de passation se réserve le droit de demander toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 01/06/2022 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bassamba à la salle de réunion de la Mairie de Bassamba

14. Critères d'évaluation

A- Principaux critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3- N'avoir pas satisfait à au moins 70% (17/24) des critères à l'analyse des Offres;
- 4- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- 5- Pièces administratives absentes, non conformes et non régularisées en 48 heures.
- 6- Attestation sur riionneur de non abandon du projet ;
- 7- Absence d'un prix vuitaire quantifier dans l'offre financière
- 8-Soumission non conforme au model du DAO

B- Principaux critères essentiels

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
 - l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
 - le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
 - les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
 - la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de vâsite du site et propositions (03 critères);
 - l'offre financière du cocontractant (04 critères).
- NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères éliminatoires et essentiels du DAO, et présentant l'offre évaluée la plus basse.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des marchés de la Commune de Bassamba Tel 577 695 664/694 881 935.

BASSAMBA le 12 Mai 2022

Le MAIRE

NZOUADJEU YOTA Eugène

COMMUNE D'ENDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022 DU...19 MAI 2022.....POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES ET UN BLOC DE DEUX (02) TOILETTES AU MARCHÉ MODERNE D'ENDOM , REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'accroissement des ressources propres et le développement des infrastructures de la municipalité, Le Maire de la Commune D'ENDOM , lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de **DIX (10) BOUTIQUES ET UN BLOC DE DEUX (02) TOILETTES au marché moderne D'ENDOM.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et l'installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Le béton armé pour superstructure ;
- La maçonnerie ;
- La charpente-couverture- faux-plafond ;
- Les menuiseries bois, aluminium et métallique ;
- La plomberie ;
- Revêtement sol ;
- L'électricité ;
- Les peintures ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **trente millions (30 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le **Dossier d'Appel d'Offres** peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Mairie D'ENDOM Tél. 658 39 70 02 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le **Dossier d'Appel d'Offres** peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Mairie D'ENDOM Tél. 658 39 70 02 Mairie D'ENDOM , dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune D'ENDOM

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie D'ENDOM , au plus tard le **22 juin 2022** à **12 :00** heure locale et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

En procédure d'urgence

N°...007../AONO/C-ENDOM/SG/CIPM/2022 DU ...19 mai 2022....

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES ET UN BLOC DE DEUX (02) TOILETTES AU MARCHÉ MODERNE D'ENDOM »

« **à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **six cent mille (600 000) francs CFA** , d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions **du Dossier d'Appel d'Offres** sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22 juin 2022**, à **13 : 00** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune D'ENDOM , dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 80% (au moins 29 « OUI » sur 36) ;
- Capacité financière inférieure à 20 millions Francs CFA ;
- Délai d'exécution supérieure à 4 mois.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la capacité financière ;
- les références ;
- le délai d'exécution ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre et dont l'offre sera évaluée moins-disant

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie D'ENDOM.

YAOUNDE le 19 Mai 2022

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE NGOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM /2022 DU 17/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngoumou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngoumou, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de certaines infrastructures dans la Commune de Ngoumou, département de la Mefou et Akono, en deux lots :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	Construction d'un gymnase moderne à Ngoumou	80 000 000	56 27 100 02 641170 523313
2	Construction d'un Logement d'Astreinte à l'école publique de Mbalélon I	17 000 000	56 15 104 04 641170 523213

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser portent sur :

CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE MODERNE A
NGOUMOU

Lot 100 : Les travaux préparatoires - études ;

Lot 200 : Les terrassements et l'implantation ;

Lot 300 : Les fondations ;

Lot 400 : Les maçonneries et élévation et enduits ;

Lot 500 : La charpente, la couverture ;

Lot 600 : Les menuiseries bois-métalliques-vitreries ;

Lot 700 : L'électricité ;

Lot 800 : plomberie-sanitaires-revêtement ;

Lot 900 : La peinture ;

Lot 1000 : Les VRD.

CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBALELON I

Lot 100 : Les travaux préparatoires - études ;

Lot 200 : Les terrassements et l'implantation ;

Lot 300 : Les fondations ;

Lot 400 : Les maçonneries et élévation et enduits ;

Lot 500 : La charpente, la couverture-faux plafond ;

Lot 600 : Les menuiseries bois-métalliques-vitreries ;

Lot 700 : L'électricité ;

Lot 800 : plomberie-sanitaires-revêtement ;

Lot 900 : La peinture ;

Lot 1000 : Les VRD.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Ngoumou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **100 000 francs CFA pour le lot1 et 40 000 francs CFA pour le lot2** à la Recette Municipal de Ngoumou.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le **14/06/2022 à 13 heures précises** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2022 Du 17/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. EN DEUX LOTS

(LOT.....)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation du projet	Montant Prévisionnel en Fcfa	Montant de la caution de soumission (FCFA)
1	CONSTRUCTION D'UN GYMNASE MODERNE A NGOUMOU	80 000 000	1 600 000
2	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D4ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBALELON I	17 000 000	340 000

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances soit :

N° Lot	Désignation du projet	Montant Prévisionnel en Fcfa	Montant de la caution de soumission (FCFA)
--------	-----------------------	------------------------------	--

1	CONSTRUCTION D'UN GYMNASE MODERNE A NGOUMOU	80 000 000	1 600 000
2	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D4ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBALELON I	17 000 000	340 000

La caution devra rester valable trente (30) jours au-delà de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Marie de Ngoumou le **14/06/2022 à 14 heures** précises par la Commission inter
ont la charge.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;

Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- 4) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

La capacité financière Oui/Non

Les références de l'Entreprise Oui/Non

Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non

Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux

L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non

Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non

Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront recevables.

12. Attribution

1. Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:
2. administrative sera jugée conforme ;
3. technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ; financière après correction.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la ren

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Ngoum

COMMUNE DE BATCHENGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-BGA/CIPM/2022 DU POUR L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NKOPWALI (PHASE I) DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5632 137 01 641177 524112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, les travaux d'électrification du village Nkopwali (phase 1), dans la Commune de Batchenga, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- La construction d'un réseau triphasé moyenne tension;
- Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de ces travaux est de (cinquante millions) 50 000 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEE Exercice 2022, le montant prévisionnel de ces travaux est de (cinquante millions) 50 000 000 FCFA.
Imputation budgétaire : 5632 137 01 641177 524112.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Batchenga (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Batchenga (Service de la passation des marchés), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante quinze mille Francs (75 000) F CFA**, payable à la recette municipale de Batchenga représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre , rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telle, devra être déposée au service de la passation des marchés de la Commune de Batchenga contre récépissé, au plus tard le _____ à **10 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**N°03/AONO/C-BGA/CIPM/2022 DU POUR L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NKOPWALI (PHASE I) DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.****« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »****9. Delai de Livraison**

La durée maximale d'exécution des travaux est de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **1 000 000 (un millions) Francs CFA**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Batchenga, dans la salle de réunion de la Commune de Batchenga, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont:

- a- dossier incomplet (Technique ou financier) ;
- b- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c- Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);
- d- Absence de la Caution de soumission ;
- e- Non-conformité du modèle de soumission.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Principaux critères de qualification

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) Capacité financière
- vi) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO
- vii) Visite du site ;
- viii) Méthodologie et planning d'exécution

Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

Le maire de la Commune de Batchenga attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Batchenga.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler numéro vert de la CONAC : 1517

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le MAIRE

SOUGA ANATOLE

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU SITE DE DEFINITIF DU SIEGE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ADAMAOUAEN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Elévations ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **deux cent millions (200 000 000) francs CFA**.

3. Allotissement

Sans objet.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent l'exercice 2022 ; imputation_220 100 appel d'offres sont financés par le budget du Conseil Régional de l'Adamaoua de l'exercice 2022; imputation_220 100

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en français et en anglais peut être obtenu des publication dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41), contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont roriginal et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41), au plus tard **le 17 Juin 2022 à à 14 heures** précises ; et devra porter la mention:

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU SITE DEFINITIF DU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL
DE L'ADAMAOUA »
EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre millions (4 000 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Cette caution sera valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres. Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou (autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières se fera en un seul temps et aura lieu **le 17 JUIN 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua, dans la salle de réunion dudit Conseil Régional.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

13. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires ;

- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- Absence de la caution de soumission ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois suivant la date de dépôt des offres.

2- Principaux critères de Qualification :

- 1- Présentation de l'offre **Oui/Non**
- 2- Chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à deux cent millions (200 000 000) de FCFA **Oui/Non**
- 3- Attestation de surface financière de soixante-dix millions (70 000 000) de FCFA **Oui/Non**
- 4- Références de trois (03) marchés dans le même domaine **Oui/Non**
- 5- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés **Oui/Non**
- 6- Expérience du personnel d'encadrement : au moins 5 ans dans le domaine pour chacun. Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie Civil ou équivalent) et du chef de chantier (Technicien Supérieur de Génie Civil ou équivalent) **Oui/Non**
- 7- (Méthodologie, planning et approvisionnement) **Oui/Non**
- 8- CCAP (Parapher toutes les pages, signer la dernière page) **Oui/Non**
- 9- CCTP (Parapher toutes les pages, signer la dernière page) **Oui/Non**

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins 70% de Oui sur ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (**Bureau du Secrétaire Général, BP : 542 Ndéré Tel : 222252641**).

NGAOUNDERE le 18 Mai 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°000069/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 18 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR DE 60 KVA POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL DE LA CRTV A YAOUNDE - EKOUNOU, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/CRTV/CIPM/22 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ONDULEUR DE 60 KVA POUR L'INSTITUT DE FORMATION ET DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL DE LA CRTV A YAOUNDE - EKOUNOU, EXERCICE 2022, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 26 MAI 2022 EST REPORTEE AU 31 MAI 2022 .**

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ADDITIF N° 000004/ADD/MINEPAT/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 19 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINÉ AU SECRETARIAT GÉNÉRAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

9- Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, de l'immeuble rose) à Yaoundé, au plus tard le **12 Mai 2022 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 19 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINÉ AU SECRETARIAT GÉNÉRAL, EN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13- Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **12 Mai 2022 à 14 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Salle de réunion de ladite Commission, Annexe 1 du MINEPAT, derrière ELECAM en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

LIRE

9- Remise des Offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, de l'immeuble rose) à Yaoundé, au plus tard le **31 mai 2022 à 13 heures** locale, et devra porter la mention suivante:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010/AONO/MINEPAT/CIPM/2022 DU 19 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, DESTINÉ AU SECRETARIAT GÉNÉRAL, EN PROCEDURE D'URGENCE. A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13- Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **31 mai 2022 à 14 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Salle de réunion de ladite Commission, Annexe 1 du MINEPAT, derrière ELECAM en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 005, Tel 222 22 41 28.**

18. Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE D'ENDOM

**AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°006/DDC/COMMUNE
D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU__19 MAI 2022__RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS
DESTINES A LA MORGUE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENDOM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance une Demande de cotation, *pour la fourniture des équipements destinés à la Morgue du Centre Médical d'Arrondissement d'Endom.*

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- la fourniture
 - le transport,
 - la manutention,
 - Installation
 - Formation du personnel
 - Service après-vente
- la réception,

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **19.000.000 FCFA TTC** (*dix-neuf millions francs Toutes Taxes Comprises*).

4. Allotissement

La fourniture est en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires exerçant dans le secteur concerné au niveau national et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la Commune d'Endom –Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40.000 FCFA** (quarante millefrancs), payable à la Recette Municipale de la Commune de D'Endom.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le **22 juin 2022 à 12 heures 00 précises** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION

N° 006 /DDC/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU 19 mai 2022

RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DESTINES

A LA MORGUE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'ENDOM

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de de **TROIS (03) MOIS**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'un montant de **380.000 FCFA** (trois cent quatre-vingt mille francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et offres* financières se fera en un seul temps et aura lieu le **22 juin 2022 à 13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission

Fausse déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif non complétées au-delà des 48 heures accordées par la CIPM

Non-conformité aux spécifications techniques majeures des équipements (

Absence d'un prix unitaire quantifié,

Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,

Non-respect de 80 % des critères essentiels

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur

- Le chiffre d'affaires..... (02 critères)
- Les références du fournisseur..... (06 critères)
- Les Spécifications techniques..... (09 critères)
- Les preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-commande (03 critères)

- La présentation de l'offre..... (02 critères)

N.B. Le non respect de 80% au moins des critères essentiels de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins- disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**

YAOUNDE le 19 Mai 2022

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001
/AONO/CARPA/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE SUV AU
CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT FINANCEMENT: BUDGET DU
CARPA ; EXERCICE 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 010

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du CARPA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif à la fourniture d'un (01) véhicule de type SUV au CARPA.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres comprend la fourniture d'un **(01)** véhicule de type SUV au CARPA.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **30 500 000 FCFA** (trente millions cinq cent mille) de Francs CFA TTC,

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises agréées, de droit camerounais et justifiant de capacités techniques et financières dans le domaine de la fourniture de véhicules.

5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est financée par le budget du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat **(exercice 2022) ; imputation : 222 010**

6. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au CARPA (Téléphone : 243 80 11 16), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au CARPA (Téléphone : 243 80 11 16) dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 **(cinquante mille)** francs CFA payable dans le compte d'affectation spécial pour la régulation des marchés ouvert auprès des agences BICEC compte : **(n° 33598860001-94)**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir à l'Unité administrative et Financière du CARPA Téléphone : 243 80 11 16, au plus tard **le 28 JUIN 2022 à 14 heures**, heures locale sous pli fermé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 001/AONO/CARPA/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE SUV AU
CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT(CARPA)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

1 Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du véhicule objet du présent Appel d'Offres est de **deux (2) mois**.

2 La livraison se fera au siège du CARPA, sis à BASTOS.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO d'un montant de : cinq cent mille (**500 000**) de Francs CFA etvalable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **un temps**.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 28 JUIN 2022 à 15 heures**

par la Commission Interne de Passation des Marchés du CARPA.

NB Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée,

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence de cautionnement de soumission ou montant de la caution non conforme;
- Non production au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus détaillés originaux avec photos en couleurs, accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant la fourniture proposée dans l'original et les copies ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou du distributeur agréé ;
- Absence du certificat de garantie;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années;
- Non-satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après:

Caractéristiques majeures	Valeurs
	SUV
Cylindrée	? 1496 cm ³
Garde au sol	? 220 mm
Nombre de places assises	? 5 places
Nombre de portes :	05
Source d'énergie	Essence
Empattement	? 2685 mm
Capacité du réservoir	? 45 litres
Puissance fiscale :	? 08 CV
Couple maxi :	?136 Nm 4200 /tr-mn

2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous:

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Référence du soumissionnaire : Avoir exécuté au moins une (02) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années.		
2	Satisfaction d'au moins 70% des autres caractéristiques techniques :		
3	Disponibilité des pièces de rechanges et service après-vente (Disponibilité des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent et qualifié)		
4	Délai de livraison		
5	Présentation générale de l'offre		
6	Preuves d'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Descriptif des Fournitures remplis, paraphés daté et signés à la dernière page		

La grille d'évaluation détaillé est jointe en annexe

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins **5/6** des critères essentiels.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins- disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Conseil d'Appui à la réalisation des contrats des partenariats (Unité Administrative et Financière) Téléphone : 243 80 11 16.

- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

COMMUNE DE BOKITO

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N°03BIS/ACO/C /BOK/S G/CIPM-2022 DU 25/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) D'ASSALA, BALAMBA, BAKOA, NISSIOMO ET BOUGNOUGOULOUKDANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP /MINSANTE – EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bokito « Maitre d'ouvrage » lance en procédure d'urgence, pour le compte de la commune de Bokito, un Avis de Consultation Ouverte relatif à l'équipement en matériel médical du centre de sante intégré (csi) d'Assala et Balamba, Bakoa, Nissiamo et Bougnougouloukdans la commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation Ouverte comprennent les matériels dont les caractéristiques requises sont décrites dans les spécifications techniques ci-jointes.

3. Participation et origine

La participation à la consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

4. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Consultation Ouverte, d'un montant TTC de **quarante millions (40 000 000)** Francs CFA sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE

– Exercice 2022. Imputation N°.....

5. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente demande de cotation ouverte peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés de la Commune de Bokito dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de la demande de cotation ouverte peut être obtenu sur présentation d'une quittance de versement des frais non remboursables de Cinquante mille (50 000) francs CFA délivrée par la Recette municipale de la Commune de Bokito, dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies respectivement marquées comme telles, devront être déposées au Service des Marchés de la Commune de Bokito contre récépissé, au plus tard le 17 /06/2022 et devront porter la mention :

à 12 heures précises, heure locale

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE

N ° 03BIS/ACO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 P O UR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENT

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison des prestations de la présente lettre commande est de trente (30) jours.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **800 000** (huit cent mille) franc CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devant être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation des entreprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 17/06/2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Bokito, dans la salle de délibération de la commune de Bokito. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

A/ Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Dossier administratif non conforme ou incomplet et non régularisé 48 heures après le dépouillement ;
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés; L'Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix
 - Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
-

unitaires ;

- Offre financière incomplète ;
- Modification d'une quantité dans le Devis Quantitatif et Estimatif(DQE).

B/ Critères essentiels

- **Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (1ère et dernière pages des lettres- commandes enregistrées) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées** (minimum acceptable au moins deux références au cours des cinq dernières années) ;
- **Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;**
- **Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;**
- **Délai de livraison;**
- **Moyens logistiques (au moins un véhicule de liaison ou pick-up 4 x 4);**
- **Service après-vente ;**

Attestation de garantie ;

- **Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.**

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

12. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation Ouverte, ayant satisfait 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en un (01) ou trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée, il en est de même pour toute offre non conforme au règlement Particulier du Dossier de Cotation ouverte (RPDCO).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/SODECAO/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 POUR LA FOURNITURES DE DIX (10) MOTOS AVEC CASQUES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
BIP/MINADER 2022 POSTE 243112

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Consultation n°002/DC/SODECAO/CIPM/2022 du 25 mai 2022 relative à la fourniture de dix (10) motos avec casques à la SODECAO.

2. Consistance des prestations

La présente Lettre-Commande porte sur la fourniture de dix (10) motos avec casques, le transport et la réception.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue de cette consultation est estimé à seize millions (16.000.000) de F CFA/TTC.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais fournissant le matériel roulant léger en République du Cameroun.

5. Financement

Le financement de la présente consultation sera assuré par le budget de la SODECAO, exercice 2022 (Imputation budgétaire : BIP/MINADER 2022 poste 243112).

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés de la SODECAO, Bâtiment SDAA, porte 19, Tél : 222 30 45 44, contre présentation d'un reçu de versement au compte spécial CAS-ARMP n°335988, de la somme de quinze mille (15.000) francs CFA délivré par la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

7. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de la fourniture doit être chiffré Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et déposé au Service des Marchés de la SODECAO, au plus tard le 20 juin 2022 à 09 heures, sous enveloppe anonyme scellée de couleur **kaki** adressée à Monsieur le Directeur Général de la SODECAO, assortie de la mention :

« CONSULTATION N°002 /DC/SODECAO/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) MOTOS AVEC CASQUES A LA SODECAO. »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Délai de Livraison

a) - Délai de livraison

Le délai de livraison est de un (01) mois maximum.

b) - Lieu de livraison

La livraison de motos avec casques s'effectuera au siège de la SODECAO à Yaoundé.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et s'élevant à deux cent mille (200.000) FCFA.

Les pièces requises doivent dater de moins de trois (03) mois en ce qui concerne la carte de contribuable, le registre de commerce, le certificat de non faillite, l'attestation de non-redevance et l'attestation de domiciliation bancaire ; et avoir été produites postérieurement à la date de signature du présent Avis de Consultation pour ce qui est de l'attestation de la CNPS, de la quittance d'achat du Dossier de Consultation, de la caution de soumission et de l'attestation de non-exclusion de l'ARMP.

10. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 20 juin 2022 à 10 heures en la Salle des Actes de la SODECAO.

Les offres devront être chiffrées toutes taxes comprises (TTC) et hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA), accompagnées du modèle de soumission signé.

11. Critères d'évaluation

I- CRITERES D'EVALUATION

- pièces falsifiées, substituées ou fausses déclarations;
 - absence de caution de soumission;
 - absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée après le délai réglementaire ;
 - attestation sur l'honneur de la fourniture des cartes grises, accessoires et de la formation à la maintenance et prise en main des motos pour dix (10) personnes ;
 - respect des spécifications techniques des motos ;
 - respect des spécifications techniques des casques ;
 - proposition d'un matériel d'occasion ;
 - absence de casque ;
 - Autorisation du fabricant ;
 - Chiffre d'affaires ? à quinze millions (15.000.000) de FCFA sur les trois derniers années ;
 - Références du soumissionnaire ? à un (01) marché similaire enregistré assorti d'un PV de réception ;
 - Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ? à 8 000 000 de FCFA ;
- Justificatifs de services après-vente.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0010/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR2022 DU 23/05/2022 POUR L'ETUDE DE SECURISATION DES AXES ROUTIERS FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'exécution du programme d'actions de prévention et de sécurité routière, le Ministère des Transports compte confier à un consultant privé l'étude de sécurisation des axes routiers (Axe routier Yaoundé-Douala), dans le cadre du financement du Fonds routier, pour l'exercice 2022.

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront aux Appels d'Offres Nationaux Restreints pour l'exécution de ce projet, le Ministre des Transports lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les conditions ci-après :

2. Objet

Le présent Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des bureaux d'études qui seront admis à soumissionner pour l'exécution du projet de prévention routières ci-dessus et retenu dans le cadre du financement du Fonds routier, pour l'exercice 2022.

3. Participation et origine

1- La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute société ou groupement d'entreprises de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise, et de l'expérience dans les domaines de des études routières, de la prévention et de la sécurité routières;
- avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.

2- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère des Transports, Direction des Transports Routiers.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le **17 Juin 2022 à 12 heures** précises à l'adresse suivante :

**MINISTERE DES TRANSPORTS
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
SERVICE DES MARCHES**

Avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0010 /AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR2022 POUR L'ETUDE DE SECURISATION DES AXES ROUTIERS FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »

5. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifesté leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

La première enveloppe, dite « **enveloppe A** », portera la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0010 /AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR2022
POUR L'ETUDE DE SECURISATION DES AXES ROUTIERS
« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »

PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

- La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée
- L'acte notarié en cas de groupement d'entreprise
- Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
- Un certificat de non redevance ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
- Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus et un seul acte notarié de constitution du groupement sera suffisant pour tous les membres du groupement.

L'autre enveloppe, dite « **enveloppe B** », portera la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0010/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR2022
POUR L'ETUDE DE SECURISATION DES AXES ROUTIERS
« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »

OFFRE TECHNIQUE,

L'Offre technique comprendra :

- La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
- La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
- Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
- La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût

6. Critères d'évaluation

N.B. Tout dossier administratif non-conforme entraînera l'élimination pure et simple du cabinet d'études concerné.

N°	Critères d'évaluation	Notes
1	Présentation du dossier	05
2	Présentation du cabinet d'études (Ancienneté, capital, capacité financière, logistique et moyens humains)	10
3	Qualification des ressources pour la mission	25
4	Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport avec l'objet de la mission	30
5	Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie ainsi qu'une estimation du coût.	20

6	Cohérence de l'estimation du coût de la mission	10
	Total	100

N.B : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus.

YAOUNDE le 23 Mai 2022

Le *MINISTRE*

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

COMMUNE D'OKOLA

DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CO/JO3.04/CIPM /2022 DU 23 MAI 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE BITUME : OBACK – OKOLA – EKEKAM DU PK 0+000 AU PK 25+000 (25,00KM) DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE PROGRAMME ANNUEL 2022. AVIS DE CONSULTATION FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2022 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de cantonnage **sur le tronçon de route bitumée : Oback – Okola – Ekekam du PK 0+000 au PK 25+000 (25,00km) dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- Le désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- L'élagage ou abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Le curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Le curage des fossés et exutoire ;
- Le dégagement en amont et en aval des ouvrages d'art et les sections de lit du cours d'eau ;
- La restauration des gardes corps ;
- Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans la présente Demande de Cotation est de : **quinze millions (15 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique suivant les tronçons ci - après :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)
Lot unique	Lekie	Okola	cantonnage sur le tronçon de route bitumé : Oback – Okola – Ekekam du PK 0+000 au PK 25+000 (25,00km)	15 000 000	12

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2022 et suivants. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans la présente Demande de Cotation est de : **quinze millions (15 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Commune d'Okola, situé à Okola.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Commune d'Okola, située à Okola, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**, délivrée par la mairie d'Okola.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

Présentation des offres :

L'offre se présente en un document unique comportant trois volumes ci-après :

Volume A contenant les Pièces administratives ;

Volume B contenant l'Offre technique ;

Volume C contenant l'Offre financière.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les services des Marchés Publics de la Commune d'Okola, située à Okola au plus tard le **16 juin 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **DEMANDE DE COTATION**

N° 002/DC/CO/JO3.04/CIPM /2022 DU 23 MAI 2022,

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE BITUMEE : OBACK – OKOLA – EKEKAM DU PK 0+000 AU PK 25+000 (25,00KM) DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Les quantités de la tâche désherbage ou débroussaillage des abords de la route sont multipliées par deux, en vue de permettre l'exécution de cette tâche en deux passes espacées de 6 mois. Chaque passe doit être déclenchée par un ordre de service du Maître d'ouvrage.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune d'Okola.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission, établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	300 000 (trois cent mille)

Sous peine de rejet, la caution de soumission devra impérativement être produite en original datant de moins de trois (03) mois.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, la caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin...
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie...
Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des off...
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notam...
non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps :

- L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **16 juin 2022 à 12 heures**, par la Commission Int...
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (n...
- La Commission de passation des marchés établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

1. Principaux critères d'évaluation des offres :

-1- : Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier admini...
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Offre Technique incomplète pour absence de :

- L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a...

e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;

f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli...
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé, daté et signé
- Le sous-détail des prix unitaires paraphé, daté et signé

g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techni...

-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **cinq (05)** critères ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **trois (03)** critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date li...

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment
Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission



COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C.GB/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA ROUTE COMMUNALE, CARREFOUR ENTREE VILLAGE ZAMBOÏ-VILLAGE ZAMBOÏ – CARREFOUR RCA (25KM), DANS LA COMMUNE DE GAROUA BOULAI, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GAROUA BOULAI, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Garoua Boulai, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien de la route communale - Carrefour entrée village Zamboï- village Zamboï-carrefour RCA (25km) dans la Commune de Garoua Boulai, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel Offres portent sur :

- Installation ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Débroussaillage ;
- Abattage d'arbres isolés ;
- Déforestation ;
- Déblai ;
- Déblai en remblai ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Reprofilage rapide ;
- Reprofilage - compactage ;
- Création d'exutoires ;
- curage de buses ;
- curage et remise en forme de fossés ;
- fourniture et pose de buses métalliques ø 800 ;
- puisard en maçonnerie pour buses métalliques ø 800 ;
- têtes en maçonnerie pour buses métalliques ø 800 ;
- construction barrière de pluie ;

3. Cout Prévisionnel

Quatre-vingt millions (80 000 000) Francs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et travaux publics installées en territoire Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Publics de la République du Cameroun, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de Garoua Boulai, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de Garoua Boulai, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Garoua Boulai.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés à la Mairie de Garoua Boulai (Secrétariat Général de la Mairie) contre récépissé, au plus tard le **09 juin 2022 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C.GB/CIPM/2022 du 19 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA ROUTE COMMUNALE, CARREFOUR ENTREE VILLAGE ZAMBOÏ- VILLAGE ZAMBOÏ – CARREFOUR RCA (25KM), DANS LA COMMUNE DE GAROUA BOULAI, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'encadrement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur le site des travaux. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **Un Million Six Cent Mille (1 600 000) francs CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **Un Million Six Cent Mille (1 600 000) francs CFA**.

La caution devra rester valable pendant soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limite de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Mairie de Garoua Boulai le **09 juin 2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Garoua Boulai, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

13. Critères d'évaluation

A . Critères élémentaires :

a) Offres Administratives

- 1) Absence d'une caution de soumission;
- 2) Pièces falsifiées;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire;

b) Offres Techniques

- 1) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- 2) N'avoir pas réunis au moins 80% de critères de qualification.

c) Offre Financière

- 1) Offre financière incomplet ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif.

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de quarante millions (40 000 000) FCFA oui
- 2) Les références de l'Entreprise oui
- 3) La maîtrise du projet, l'organisation, le planning et la compréhension du projetoui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrementoui
- 5) Le matériel et équipements essentiels.....oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «oui» supérieur ou égal à 80% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

1-Administratif sera jugée conforme ;

2-Technique sera jugée conforme et aura un pourcentage de «oui» supérieur ou égale à 80% ;

3-Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GAROUA BOULAI Tel : 694 58 45 46 / 677 79 66 27

GAROUA-BOULAI le 19 Mai 2022

Le MAIRE

ADAMOU. Abdon

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **SOTRASOL SARL, Tél. 699 990 855 YAOUNDE** a été retenue comme adjudatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°02,03/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU** pour les Travaux de construction de quatre (04) forages à PMH dans les localités de : Nyamanga, Tchékos, Nyambaye et Kilikoto dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 17 Mai 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/ADC/DG/2022 DU 27 MAI 2022 POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE SPECIALISE DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ET DES EQUIPEMENTS DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN FINANCEMENT : BUDGET ADC S.A., EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La société Aéroports Du Cameroun, concessionnaire et l'Etat du Cameroun, Autorité concédante ont signé une convention de concession, le 27 Octobre 2015, en vue de la gestion, l'exploitation aéroportuaire et l'assistance des compagnies aériennes au sol dans les sept (07) principaux aéroports du Cameroun que sont Douala, Yaoundé-Nsimalen, Garoua, Maroua-Salak, Ngaoundéré, Bamenda et Bertoua.

Dans le cadre de l'exécution de ses missions notamment la poursuite de son plan stratégique de modernisation de ses infrastructures, et l'objectif de certification de l'aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, la société Aéroports Du Cameroun (ADC SA) sollicite les services d'une entreprise spécialisée dans la maintenance préventive et curative de ses équipements de sécurité incendie et matériels de secours sur la plateforme de Yaoundé-Nsimalen.

2. Objet

L'objectif de cette consultation est de susciter l'intérêt des entreprises spécialisées dans les travaux de maintenance préventive et curative des équipements de sécurité incendie et du matériel de secours de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen.

Cette consultation vise aussi à garantir la disponibilité et la fiabilité des équipements de sécurité incendie et du matériel de secours dudit aéroport, de manière à satisfaire aux standards internationaux en matière de qualité, sécurité et environnement.

I. LES MISSIONS

Les missions de l'entreprise sélectionnée dans le cadre de cette consultation sont les suivantes :

- Effectuer des opérations de maintenance périodiques et réglementaires des équipements de sécurité incendie et du matériel de secours ;
- Produire le certificat de vérification de visite réglementaire desdits équipements à faire valoir en cas de contrôle ;
- Rédiger un rapport mensuel de l'état des lieux assorti des propositions concrètes d'amélioration

3. Consistance des prestations

Il y a lieu de distinguer ici deux (02) types de prestations à savoir :

- les opérations sur les systèmes de détection de signalisation des incendies,
- les prestations liées aux équipements et systèmes de lutte contre les incendies.

1 Les prestations à faire sur les systèmes de détection de signalisation des incendies

Les principales opérations attendues du prestataire, pour ce qui est des systèmes de détection de signalisation (incendie) sont :

- La vérification et le contrôle général des centrales et auxiliaires ;
- La vérification des fixations et supports ;
- Le contrôle des programmes et les mises à jour le cas échéant ;
- La vérification du bon fonctionnement des équipements ;
- Le nettoyage, le dépoussiérage des centrales et auxiliaires ;
- La désinfection des batteries ;
- La maintenance des unités de signalisation sonores et visuelles ;
- Le dépoussiérage des coffrets et protections électriques et resserrage des connexions.

2) les prestations liées aux équipements et systèmes de lutte contre les incendies

Les prestations liées aux équipements et systèmes de lutte contre les incendies, se feront une fois par mois ; il s'agit notamment les extincteurs portatifs, mobiles (sur roue) et fixes (extincteurs automatique), ainsi que le système de Robinetterie Incendie Armée (RIA) et bien d'autres auxiliaires connexes.

Ces prestations qui doivent s'exécuter conformément aux normes NFS61-919 (maintenance des extincteurs), NF S 62-201, NF EN 671-3 (maintenance des RIA équipés de tuyaux semi-rigides et des postes d'eau muraux équipés de tuyau plats) et NF S 62-210 (installation fixes d'extinction), porteront sur les étapes suivantes :

Pour les extincteurs :

- La vérification, le contrôle général et le dépoussiérage des auxiliaires ;
- La vérification des fixations et supports à la place prévue ;
- Leur accessibilité, visibilité et bon état extérieur reflétant un mode d'emploi apposé, lisible et orienté vers l'extérieur ;
- Le contrôle de l'aiguille de l'indicateur de pression situé dans la partie verte pour les bouteilles disposant d'un tel indicateur ;
- Le contrôle des scellés de sécurité ;
- Le nettoyage général et l'enlèvement des résidus en fin de visite.

Pour les RIA et autres appareillages connexes :

- Le contrôle de l'état virtuel global du RIA, notamment le fonctionnement du robinet diffuseur, du tuyau, du vidoir et du robinet d'arrêt ;
- Le contrôle des compresseurs d'air et du (es) moteur (s) d'entraînement des pompes (sens de rotation, pression d'enclenchement et de déclenchement, fonctionnement de la permutation automatique, le cas échéant),
- Le contrôle des débits d'eau et pression, ainsi que l'accessibilité de chaque RIA à travers une plaque de signalisation normée intégrant le mode d'emploi,
- La vérification de l'étanchéité de la tuyauterie et des divers raccordements connexes,
- La vérification de l'autonomie de fonctionnement avec une pression d'écoulement du robinet diffuseur du RIA le plus défavorisé à 0.25MPa ;
- Le vidange des canalisations ;
- L'absence d'à-coups au démarrage et à l'arrêt.

VII) DESCRIPTION DES PRESTATIONS

L'objectif des prestations requises par ADC SA est la maintenance des équipements d'extinction en état de fonctionnement et le maintien à niveau de leurs utilisateurs en conformité avec la réglementation en vigueur ; l'information de l'exploitant de toute

Anomalie ou non-conformité et la proposition de toute mesure permettant l'amélioration de sécurité des sites visés à savoir :

- L'aérogare Passagers ;
- L'aérogare Fret ;
- La Centrale Hydraulique ;
- La Station d'Épuration ;
- La Direction Générale.

A- Maintenance des équipements

1) Extincteurs

Tous les trois (03) mois :

- Pesée des extincteurs ;
- Vérification des emplacements ;
- Vérification des supports de fixation
- Nettoyage des extincteurs.

Tous les six (06) mois :

- Etiquetage des extincteurs ;
- Vérification des supports de fixation ;
- Inventaire et vérification des quantités totales sur site et par service ;
- Vérification et réfection sérigraphie ;
- Pesée des extincteurs ;
- Visite et réfection des plaquettes signalétiques ;
- Mise à jour du registre d'entretien ;
- Rapport d'entretien.

NB : Tout extincteur utilisé doit faire l'objet d'une recharge immédiate et la validation préalable de la qualité de tout extincteur nouvellement acquis par le Service et Sécurité Incendie est impérative.

2) RIA

Tous les six (06) mois :

-
- Nettoyage et lubrification des parties oxydables ;
- Visite des vannes et colonnes d'eau ;
- Entretien du système de pompage et mise sous pression du circuit ;
- Mise à jour du registre d'entretien ;
- Rapport d'entretien semestriel.

Tous les ans :

- Entretien de la colonne et des vannes ;
- Entretien de la tuyauterie cadre et lance du RIA ;
- Mise à jour du registre d'entretien ;
- Rapport d'entretien annuel.

3) Bouches d'incendie

Tous les trois (03) mois

- Vérification des cadres et zones d'installation ;
- Lubrification des raccords, manœuvre des vannes et essais ;
- Mise à jour du registre d'entretien ;
- Rapport d'entretien Trimestriel.

Tous les six (06) mois

- Visite et entretien des raccords, vannes et des poteaux ;
- Test de pression ;
- Visite des tuyaux sous pression ;
- Recherche de fuites et anomalies diverses ;
- Mise à jour du registre ;
- Rapport d'entretien Annuel.

B) Fourniture en pièces de rechange et opération de maintenance

En ce qui concerne les opérations de maintenance curative, d'acquisition de certaines fournitures, le prestataire doit adresser au Maître d'ouvrage un état de besoin assorti d'une proposition financière.

C) Sensibilisation du personnel :

Le personnel chargé de la sécurité incendie devra être sensibilisé sur l'exploitation et des opérations de surveillance trimestrielle des équipements susvisés.

Ladite sensibilisation portera sur les opérations ci-après

-
- Déploiement des extincteurs ;
- Manipulation des R.I.A ;
- Vérification du fonctionnement des vannes de barrage, contre barrage et tous les organes de manœuvre de l'équipement ;
- Vérification de l'accessibilité de chaque RIA sa visibilité de sorte qu'il comporte de façon lisible les instructions de fonctionnement ;
- S'assurer que les RIA sont prêts à fonctionner (C'est –à-dire en eau et sous pression) ;
- Vérification visuelle de l'absence de toute dégradation, corrosion ou fuite d'eau manifeste des R.I.A ;
- Vérification du fonctionnement des manomètres et relèvement de la pression indiquée ;
- Réaliser des exercices réguliers sous la supervision du prestataire (incendie, premiers secours, Systèmes

Automatiques).

NB : Il est impératif pour le prestataire de disposer d'une autorisation légale de formation afin de procéder ou renforcement des capacités du personnel ciblé avec délivrance d'une attestation et /ou de certificat reconnu sur le plan national et /ou International pour le recyclage ou l'utilisation du matériel nouvellement fourni. Ceci est capital pour le recyclage ou l'utilisation du matériel nouvellement fourni, ainsi que pour les enquêtes d'assurances lors de la ventilation des documents en cas de survenance d'un accident constaté.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont l'original et quatre (04) copies marquées comme tels seront déposés sous pli fermé au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104 Service sise à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen., Tél 222 23 36 02 postes 359/335 au plus tard le **17/06/2022** à 15h30 avec la mention :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/ADC/DG/2022 DU 27 Mai 2022
POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE SPECIALISE DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ET DES EQUIPEMENTS DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES
INCENDIES A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Tout dossier comportant de fausses déclarations sera purement et simplement rejeté.

5. Composition du dossier

CRITERES DE SELECTION, OBLIGATIONS ET PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

A) Les critères généraux

Les prestataires devront obligatoirement remplir les critères ci-après :

- Etre une entreprise basée au Cameroun ;
- Avoir une expertise reconnue dans le domaine de la Maintenance des systèmes, installations des équipements de prévention et de lutte contre les incendies et dans la formation en sécurité incendie et secourisme ;
- Avoir un agrément International régissant les règles APSAD (Extincteurs R.I.A- Désenfumage-Systèmes Automatiques) ;
- Avoir un agrément de cabinet d'Expertise Technique Camerounais spécialisé en maintenance et fourniture du matériel, ainsi qu'en formation sécurité incendie ;
- Disposer des ressources humaines de qualité ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la maintenance des équipements de prévention et de lutte contre les incendies ;
- Souscrire une police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise ;
- Produire un dossier administratif et fiscal comprenant les pièces ci-après produites en originaux ou en copies conformes datant de moins de trois (03) mois à savoir :

- Une déclaration de manifestation d'intérêt faisant apparaître : la raison sociale de l'entreprise, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués au signataire (voir modèle en annexe 1) ;
- Un certificat de non faillite ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Une expédition du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- Une carte de contribuable ;
- Une domiciliation bancaire ;
- Un plan de localisation ;
- Une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon de marché et son absence sur la liste des entreprises défailtantes ;
- Un certificat de non-exclusion des marchés publics par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (l'ARMP) ;
- Un plan de domiciliation de l'entreprise visé par les services des impôts.

B) Les critères spécifiques

De plus, le prestataire doit également fournir :

- 1- Le Curriculum vitae de deux (02) experts en occurrence son Directeur Technique et son Responsable des Travaux (Ceux-ci doivent présenter les preuves **d'Expert International Diplômé et Certifié** par une institution reconnue dans les technologies et la formation en prévention et lutte contre les incendies) ;
- 2- La Lettre ou l'Accord de partenariat international signé avec une firme reconnue dans la qualité et les services incendies sur le plan mondial ;
- 3- La pièce d'agrément de Cabinet d'Expertise Technique signée par l'Administration compétente ;
- 4- Les références des grandes entreprises ayant reçu ses prestations antérieures ;
- 5- L'agrément et l'Autorisation de formation au niveau National ou international.

C) Documents techniques

Dans le cadre de cette consultation, l'offre technique doit prendre en compte l'ensemble des prestations ci-dessus énoncées.

D) Moyens matériels et logiciels

Les postulants à cette consultation doivent prouver qu'ils détiennent tout le matériel et toute la logistique nécessaire ainsi que les pièces de rechange pour effectuer les travaux de maintenance des systèmes, installations et équipements de prévention et de lutte contre les incendies.

6. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées suivant les critères ci-après :

1 Critères éliminatoires

- Absence d'Attestation de non faillite ;
- Absence d'attestation de non redevance ;
- Absence d'agrément délivré par les organismes habilités ;
- Absence d'expérience requise pour cette activité ;
- Absence de police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise ;
- Absence de matériel et de la logistique de travail.

2 Critères essentiels

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires minimum de cinquante millions (50.000.000) CFA au cours des trois (03) derniers exercices dans les activités de maintenance des Systèmes, installations et équipements de prévention et de lutte contre les incendies ;(20 points) ;
 - Produire un bilan des trois (03) derniers exercices faisant ressortir une capacité d'autofinancement d'au moins dix millions (10.000.000) F CFA ou
 - Présenter une capacité d'autofinancement à hauteur de dix millions (10.000.000) FCFA délivré par une banque de premier ordre ; (20 points) ;
 - Qualification et expérience du personnel clé : 40 points soit 20 points pour les diplômes et 20 points pour l'expérience ;
 - Moyens matériels (véhicule opérationnel, Equipements de Protection individuelle, escabeaux, perceuse et tout autre moyen utile pour l'exécution des travaux) :15 points ;
 - Présentation de l'offre (sommaire, ordre de présentation des pièces intercalaires etc....) 05 points.
- NB** : Sera retenu le soumissionnaire qui aura obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre techniques peuvent être obtenus à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A sise à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen Tél : 222 23 36 02 poste 413 auprès de :

- Monsieur NGONO Jean Camille, Directeur de la Maintenance ADC SA –
adresse Email : jean.ngono@adcsa.aero;

- Monsieur NDO Josué Patrick sous-directeur Infrastructures et Génie-Civil. Adresse Email : patrick.ndo@adcsa.aero.

8. Evaluation et publication des resultats

A l'issue de la sélection, l'équipe du projet sera chargée d'élaborer conjointement avec les candidats le candidat sélectionné un calendrier de mise en œuvre des activités.

YAOUNDE le 19 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

PORT AUTONOME DE DOUALA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AMI/PAD/DG/2022 DU 16/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR L'ACTUALISATION DES ÉTUDES HYDROSÉDIMENTAIRES DE L'ESTUAIRE DU WOURI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le port de Douala est le premier en activité au Cameroun. Les premiers aménagements du port de Douala datent des années 1881 et sont l'œuvre de la firme allemande Woermann Linie qui cherchait un moyen de facilitation des échanges entre les peuples côtiers et les commerçants occidentaux.

Sous la gestion de l'Autorité Portuaire de Douala, le port de Douala-Bonabéri est situé en plein cœur du Golfe de Guinée. Vaste de plus de 1000 ha, le port s'étend sur près de 50 km tout le long de l'Estuaire du Wouri. Cette configuration de port estuarien lui confère une protection naturelle vis-à-vis des mouvements de la mer. Ainsi son plan d'eau est calme.

L'exploitation actuelle du domaine portuaire de Douala est de 60%. Ceci grâce à ses 13 magasins sous-douane, ses 11 millions de tonnes de bien écoulés en moyenne annuelle, ses divers réseaux routier et ferroviaire.

L'autoroute par laquelle le port de Douala est accessible depuis les eaux internationales est un chenal d'accès long de 50 km scindé en deux parties équidistantes (chenal intérieur et chenal extérieur). Les plans d'eau du port de Douala-Bonabéri sont constitués de bassins, de quais commerciaux, de Ducs d'Albe ainsi que de darses.

L'état des lieux relevé par le Schéma Directeur de Développement du Port de Douala permet de constater :

- **L'état de saturation dans lequel se trouve le domaine portuaire;**
- **L'augmentation du volume de marchandises écoulées annuellement au port;**
- **L'augmentation du trafic en général;**
- **La limitation de capacité d'accueil des infrastructures portuaires actuelles.**

Le port dispose d'une capacité d'accueil actuelle de 13,5 millions de tonnes/an. Ce qui se heurte à l'avancée de la technologie qui fait naître de nouveaux navires aux capacités de chargement énormes. Cette avancée fait également constater la contrainte de tirant d'eau qui est proportionnelle à ces nouveaux titans du transport maritime.

Afin d'y remédier, le Plan Directeur de Développement du Port de Douala préconise la construction d'un pôle portuaire en eau profonde à l'île de Manoka, l'approfondissement de la cote d'exploitation du chenal d'accès au port de Douala-Bonabéri ainsi que la construction de nouveaux quais sur les deux rives du fleuve. Ces aménagements ont pour but de garantir l'attractivité, la compétitivité et l'attractivité qui sont le leitmotiv de l'Autorité Portuaire de Douala.

2. Objet

La dernière étude avait été réalisée de 1985 à 1987 par l'OCCT INETRG et la L.C.H.F (Laboratoire Centrale Hydraulique de France). A date, les résultats de cette étude semblent obsolètes.

La présente étude porte sur l'actualisation desdites études plus précisément des modèles hydrosédimentaires de l'Estuaire du Wouri. Ceci par l'identification et la détermination de tous les intrants qui influencent le comportement hydrosédimentaire global du fleuve dans son Estuaire.

A terme, l'étude permettra au Port Autonome de Douala d'ajuster les hypothèses de bases sur lesquelles ses projets d'entretien et de développement d'infrastructures maritimes sont dimensionnés.

Avec l'élaboration d'une vision stratégique franche qui est matérialisée par le Schéma Directeur de Développement du Port de Douala, le Top Management du PAD aura besoin de concision dans les hypothèses de fondement de ses grands projets. Notamment, les périodes au bout desquelles sont projetés les travaux de dragage du chenal d'accès pourront être optimisées ainsi que les quantités de matériaux à extraire des fonds.

Par ailleurs, un constat sera fait sur les mouvements des matériaux, leur taux et périodes de sédimentation par zones en absence des ouvrages de calibrage. Enfin, un bon suivi hydrosédimentaire par la mise à disposition d'un logiciel de modélisation numérique de l'estuaire du Wouri avec calcul des volumes et comparaison aux estimations des études des accès en 1985. Le but visé étant l'orientation des travaux de dragage, leur optimisation en vue de la réduction du coût.

3. Consistance des prestations

Les prestations concernées dans le cadre de cette étude technique sont organisées comme suit :

- **Mission 1** : Collecte des données, Reconnaissance de terrain et synthèse des documents disponibles
- **Mission 2** : Evaluation des apports fluviaux dans l'estuaire du Wouri
- **Mission 3** : Apport de l'imagerie de fond fournie par un Sonar à Balayage Latéral (SBL) à la connaissance de la dynamique sédimentaire dans le chenal d'accès au Port de Douala
- **Mission 4** : Contribution des traceurs radioactifs à l'étude de la dynamique sédimentaire du chenal d'accès ainsi que de la zone de clapage des sédiments de dragage situées au PK28 au Port de Douala-Bonabéri.
- **Mission 5** : Conception d'un modèle mathématique représentant l'hydrosédimentation de l'estuaire du Wouri
- **Mission 6** : simulation des scénarii issus des dites études sédimentaires numériquement modélisés pour évaluer la faisabilité de l'approfondissement de la cote d'exploitation du chenal d'accès au Port de Douala-Bonabéri.
- **Mission 7** : Synthèse globale des prestations d'actualisation des études hydrosédimentaires de l'Estuaire du Wouri.

4. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux bureaux d'études techniques spécialisées dans les études et le développement, la planification et la gestion des infrastructures, installations et services portuaires :

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels sous pli fermé et comportant deux enveloppes distinctes, au Secrétariat de la Direction du Dragage et de la Logistique Maritime (DDLML) situé aux accès, au plus tard le **20/06/2022 à 15h30**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 002/AMI/PAD/DG/2022 DU 16/05/2022

POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR L'ACTUALISATION DES ÉTUDES HYDROSÉDIMENTAIRES DE L'ESTUAIRE DU WOURI

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Le dossier d'Avis Appel à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

- Section I : Pièces administratives ;
- Section II : Dossier technique.

Section 1 : Pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives suivantes, en version originale ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

N° D'ORDRE	CONTENU DU DOCUMENT	AUTHENTIFICATION
A.1	Lettre de motivation dûment signée du consultant	Date, signature et tampon du consultant.
A.2	Attestation de non redevance la plus récente	
A.3	La déclaration de manifestation d'intérêt du postulant faisant apparaître : la raison sociale, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués au(x) signataire(s).	
A.4	Un certificat de non faillite délivré par les instances compétentes (datant de moins de 03 mois)	
A.5	Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP.	

Section 2 : Dossier Technique (enveloppe B)

Le dossier technique devra comprendre :

N° DOCUMENT	CONTENU DU DOCUMENT	
B.1	La présentation du Cabinet ou Bureau d'Etudes ainsi que les domaines d'action et d'intervention	
B.2	Au moins deux (02) Références du consultant dans des prestations similaires	Joindre copies
B.4	Qualification du personnel clé	

7. Critères d'évaluation

Les candidats seront sélectionnés sur la base de la grille d'évaluation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Points
I	références du soumissionnaire	21
III	Qualifications et compétence du personnel-clé pour la mission	54
Note totale d'évaluation du dossier		75

Les critères d'évaluation ont été décomposés comme suit :

N°	CRITERES ET SOUS CRITERES D'EVALUATION	NOTE MAXIMALE
B CRITERES ESSENTIELS		

B.1.	<p>EXPERIENCE DU SOUMISSIONNAIRE (1ère et dernière page des marchés et/ou copies des pages faisant ressortir les références du contrat, les noms et signatures des cocontractants, l'objet, le montant et la durée du contrat, procès-verbaux de réception des contrats y relatifs, publications, fiches de projet).</p> <p>Les évaluations de l'expérience et de la composition de l'équipe du soumissionnaire ne seront effectuées que pour les prestations admissibles. Pour qu'une prestation réalisée soit admissible, elle doit remplir les conditions suivantes :</p> <p>a) Il devrait s'agir d'un projet du secteur des infrastructures relevant des secteurs suivants :</p> <p>- Ports et services portuaires.</p> <p>b) La mission doit avoir été réalisée pour une entité publique ou Gouvernementale.</p>	
------	--	--

B.1.1	<p>1- Investigations visant les aménagements terrestre et maritime (02 points) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins une investigation terrestre : (1 pt) - Au moins une investigation maritime : (1 pt) <p>2-Master plan de développement des infrastructures (04 points) ;</p> <p>(2 pts par Master plan)</p> <p>3-Evaluation d'impact environnemental des projets terrestre et maritime (03 points) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins une évaluation sur le plan terrestre : (1 pt) - Au moins une évaluation sur le plan maritime : (2 pt) <p>4-modélisations mathématiques et simulation hydro sédimentaire et système de transport en 3D (4pts) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 Modélisation mathématique et 01 simulation hydro sédimentaire : 2 pts - 01 Modélisation d'un Système de transport en 3D : 2 pts <p>5-conception des ports modernes (APS et APD) (6pts) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - 02 APS validé (3 pts) (APS : 1.5 pt, preuve de validation 1.5pt) - 02 APD validé (3 pts) (APD : 1.5 pt, preuve de validation 1.5pt) <p>6-Evaluations économique et financière des projets d'infrastructures : (02 points) ;</p> <p>(1pt par projet)</p> <p>N.B : Joindre la fiche descriptive de chaque projet justifié selon les conditions données aux points a) et b)</p>	21
B.2	COMPOSITION DE L'EQUIPE DU PERSONNEL CLE	

B.2.1	<p>ü Un (01) Ingénieur de Génie-Civil (Chef de Mission)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplômé d'ingénieur en Génie Civil (Bac+5) ou plus) (4 pts) ● disposant d'au moins quinze (15) ans d'expérience Générale dans les études et travaux maritimes. <p>- Inférieure à 15 ans : 00 point</p> <p>- Entre 15 et 20 ans : 8 points</p> <p>- Supérieur à 20 ans : 10 points</p> <ul style="list-style-type: none"> ● avoir participé au cours des quinze (15) dernières années, à au moins deux (02) projets d'études dans le domaine des travaux maritimes ou fluviales. 4 points (2 pts/projet). <p>Joindre CV daté et signé obligatoire sinon note égale à 00 point</p>	20
B.2.2	<p>ü Un (01) Expert en aménagements portuaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplômé d'ingénieur en Génie civil (Bac+5) ou plus) (4 pts) ● disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans les études et travaux maritimes ou de dragage. <p>- Inférieure à 10 ans : 00 point</p> <p>- Entre 10 et 15 ans : 8 points</p> <p>- Supérieur à 15 ans : 10 points</p> <ul style="list-style-type: none"> ● avoir participé au cours des dix (10) dernières années, à au moins deux (02) projets d'études dans le domaine des travaux maritimes ou fluviales 4 pts (2 pts/projet) <p>joindre CV avec photo daté et signé obligatoire sinon note égale à 00 point</p>	18

<p>B.2.3</p>	<p>ü Un (01) expert en géophysique ou physique ou chimie ou géosciences</p> <ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme de docteur en géophysique, ou physique ou chimie ou géosciences (2pts) ● ayant effectué plusieurs travaux de recherche dans le domaine de l'utilisation des traceurs radioactifs ou fait des publications dans des revues scientifiques <p>- deux projets : (2pts)</p> <p>- entre 3 et 5 projets : (3pts)</p> <p>- plus de 5 projets : (4pts)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans les études et travaux maritimes ou de dragage. <p>- Inférieure à 10 ans : 00 point</p> <p>- Entre 10 et 15 ans : 6 points</p> <p>- Supérieur à 15 ans : 08 points</p> <ul style="list-style-type: none"> ● avoir participé au cours des dix (10) dernières années, aux projets d'études ayant recours à l'application des traceurs radioactifs dans le suivi de la sédimentation et l'interprétation des résultats dans le domaine maritime ou fluviale 2 pts (1 pt/projet) ● joindre CV avec photo daté et signé obligatoire sinon note égale à 00 point 	<p>16</p>
--------------	---	------------------

A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats ayant totalisé la note technique minimale de **60 sur 75** seront retenus pour la participation à l'appel d'offres national restreint.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala, à la Direction du Dragage et de la Logistique Maritime (DDLML) situé aux quais des accès– BP 4020 Douala, **Tel: (237) 233 40 54 45**; E-mail : pad@pad.cm.

DUREE DE LA PRESTATION

La durée d'exécution de cette prestation est de trente-six (36) mois.

9. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront notifiés par correspondance du Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, et les résultats seront communiqués à travers la publication de l'Avis d'Appel d'Offres du Dossier d'Appel d'Offres Restreint.

DOUALA le 16 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

COMMUNIQUE N°034/C/J12/SAEF DU 18/05/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE BIKOK DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASE I)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par **Décision Préfectorale N°051/DP/J12/SAEF du 18/05/2022**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné sont les suivants :

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU TTC DES OFFRES EN CFA	MONTANT CORRIGE TTC DES OFFRES EN CFA	OBSERVATION
LOT UNIQUE	SOCIETE DREAM'S SARL , BP : 2760 Douala, téléphone : 699 91 69 58	24.999.199 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA	24.999.199 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA	Adjudicataire du marché.

Le soumissionnaire, **SOCIETE DREAM'S SARL**, BP : 2760 Douala, téléphone : 699 91 69 58/670 06 80 75, est attributaire du projet, **en procédure d'urgence, des travaux de construction du Centre Social de Bikok dans le Département de la Mefou Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **24.999.199 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Préfecture de Ngoumou, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

NGOUMOU le 18 Mai 2022

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

PRÉFECTURE DE LA VINA**COMMUNIQUE-RADIO N° 005/CR/H.52/SAG/SIGAMP DU 18/05/2022 PORTANT RÉSULTAT D'ATTRIBUTION D'APPELS D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Vina, Maitre d'Ouvrage Délégué, communique :

L'entreprise ci-après désignée soumissionnaire du projet de réhabilitation de 25H de champs fourrage à la station laitière de Ngaoundéré, Arrondissement de Ngaoundéré Illeme , Département de la Vina, Région de l'Adamaoua, inscrit au budget d'investissement public du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, pour le compte de l'exercice 2022 et objet de l'avis d'appel d'offres n°003, est déclarée adjudicataire dudit projet.

IL s'agit de :

N°	ETS ADJUDICATAIRE	AVIS D'APPEL D'OFFRES
01	ETS NGATGAOMA BP:30 NGAOUNDERE	N° 005/H.52/SAG/SIGAMP/CDPM/VINA/2022

Le Directeur Général de ladite entreprise ou son mandataire légal est priés de prendre l'attache du Service des Affaires Générales de la Préfecture (SIGAMP) dès diffusion du présent communiqué pour les formalités d'élaboration de la lettre-commande y afférente./-

NGAOUNDERE le 18 Mai 2022

Le PRÉFET

AWOUNFAC ALIENOU BERTRAND YVES

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

DECISION N°22-0083/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2022 DU 24 MAI 2022 PORTANT RESILIATION DU MARCHE N°010 /M/APME/CIPM/2021 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
- Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
- Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu le MARCHE N°21-010/M/APME/CIPM/2021 passée après Appel d'Offres National Ouvert N° 004 /AONO/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 (en procédure d'urgence) pour la fourniture de deux (02) véhicules type pick-up 4x4 double cabines à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;

Vu l'Ordre de service n°22-002/OS/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2021 valant mise en demeure signé le 04 Mars 2022 ;

Vu le procès-verbal de constat de carence du 10 mai 2022 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} – Le MARCHE N°21-0010/M/APME/CIPM/2021 passée après Appel d'Offres National Ouvert N° 004 /AONO/APME/CIPM/2021 DU 06 AVRIL 2021 (en procédure d'urgence) pour la fourniture de deux (02) véhicules type pick-up 4x4 double cabines à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises avec l'entreprise **OLI SARL** est à compter de la date de signature de la présente décision, résilié pour défaillance avérée de l'entreprise à remplir ses obligations contractuelles. ~~SA OLI SARL le 24 Mars 2022.~~

Article 3 : –Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis communiquée partout où besoin sera. /.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
BADGA JEAN MARIE LOUIS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !